

مركزنا للاخبار

La Roumanie et le Cambodge ont signé un accord de coopération

LIBRE PAGE 5

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 Dlr; Maroc, 1,60 Dlr; Tunisie, 1,30 Dlr; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 Sch.; Belgique, 13 Fr.; Canada, \$ 0,75; Danemark, 3,75 Kr.; Espagne, 40 pes.; Grèce, 35 Dr.; Italie, 200 L.; Japon, 120 Y.; Liban, 1.000 L.L.; Norvège, 3 Kr.; Pays-Bas, 1,25 Fl.; Portugal, 22 esc.; Suède, 2,50 Kr.; Suisse, 1,10 Fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 13 Din.

Tarif des abonnements page 24
5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 08
C.C.P. 4287-23 Paris
Télex Paris n° 696572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Les limites de la démocratie égyptienne

Le président Sadate n'est pas « heureux » de la manière dont les correspondants de presse accrédités au Caire ont interprété les récentes mesures de répression visant l'opposition. Il a déclaré crûment au cours d'une conférence de presse au cours de laquelle, après avoir donné une « leçon de démocratie » aux journalistes étrangers, il a réaffirmé qu'il « châtierait » quand même ses opposants, mais que la démocratie était « sauve » en Égypte.

Il faut pourtant se rendre à l'évidence : l'impressionnant arsenal répressif que le rais est en train de mettre sur pied sur la base du référendum-plebiscite qui s'est déroulé le 22 mai dans des conditions discutables risque de vider de toute substance l'expérience démocratique entreprise en Égypte depuis la guerre d'octobre 1973. Sans attendre la sanction du Parlement, une sélectaine d'intellectuels et de journalistes, connus pour leurs opinions, ont fait l'objet de poursuites au nom de lois qui n'ont pas été votées par les députés. Les mesures ratifiées par le référendum ne visent pas seulement les journalistes de gauche, mais permettent à M. Sadate d'écarter de la vie publique toute personne qu'il jugerait indésirable.

En fait, l'intention du président est de muscler ses adversaires. Il a déjà presque réussi en réduisant au silence l'hebdomadaire de gauche « Al-Ahali », organe du rassemblement progressiste et autonome, et en interdisant aux journalistes de l'opposition, déjà mis en ban en Égypte, d'écrire dans les colonnes de la presse étrangère. Les poursuites contre M. Hassanien El-Mekhal, l'ancien confident du président Nasser, qui jouit d'une grande notoriété dans les pays arabes et en Occident, portent gravement atteinte à l'image de marque d'un régime qui certains classaient parmi les plus démocratiques du Proche-Orient.

Le rais souhaite une démocratie limitée, où les opposants ne seraient « ni trop nombreux » ni « impertinents ». C'est du moins ce qu'il a affirmé mardi. En réalité, le régime pluraliste qu'il a tenté de mettre sur pied était vicié à la base, dans la mesure où l'opposition était tout juste tolérée et réduite à jouer un rôle de figurant. L'acharnement avec lequel le rais s'attaque maintenant à réduire au silence des adversaires qui n'ont pas observé les règles du jeu s'explique en grande partie par les difficultés économiques du pays. Celles-ci avaient été reléguées au second plan par le voyage du président à Jérusalem. Maintenant que les perspectives de paix semblent s'effriter, ces difficultés ont resurgi avec plus d'acuité.

Si l'opposition nassérienne et la gauche était devenue populaire, c'est parce qu'elle avait mis sa cause la politique d'« infitah » (ouverture économique) du président Sadate, politique qui, loin d'avoir amélioré les conditions de vie de la population, a rendu plus difficile l'existence de la majeure partie du peuple égyptien, tout en permettant à une minorité de privilégiés, proches du pouvoir, de s'enrichir scandaleusement. L'inflation a atteint le seuil des 25 % et l'« infitah » a rendu encore plus aigu certains des problèmes économiques dont souffre Le Caire. Les services publics ne fonctionnent plus que par miracle.

En voulant faire taire les opposants, le président Sadate s'attaque à ceux qui dénoncent les maux de l'Égypte plutôt qu'à la maladie elle-même. La situation ne pouvant à ce point, admette-t-on l'un des confidants du rais ouverts demander récemment au chef de l'État d'agir vite pour éviter « un nouvel incendie du laire ». En choisissant la répression, le président Sadate peut retarder les échéances. Il est fort douteux que cela suffise à éviter une nouvelle explosion populaire.

CONFLITS D'INTÉRÊTS ET RIVALITÉS DE PUISSANCES EN AFRIQUE

- Des membres de l'alliance atlantique, dont la France, vont se concerter
- L'Union soviétique dénonce le projet de force commune de sécurité

Les diverses crises qui agitent l'Afrique élargissent les rivalités d'intérêts et de puissance et tentent de kabot de multiples consultations diplomatiques.

• A PARIS, de hauts fonctionnaires de cinq pays membres de l'alliance atlantique (l'Allemagne fédérale, la Belgique, les États-Unis, la France et le Grand-Bretagne) ont étudié, lundi 5 juin, le renforcement de l'économie, de la stabilité et de la sécurité des États africains, parmi lesquels le Zaïre. D'autres gouvernements pourraient participer à cette concertation. La France sera représentée par M. J.-M. Soutou, secrétaire général du Quai d'Orsay.

L'administration américaine est très divisée sur les moyens de répliquer aux interventions soviéto-cubaines en Afrique. Des représailles contre Cuba sont envisagées.

• A MOSCOU, les commentateurs multiplient les attaques contre l'OTAN, la création éventuelle d'une force africaine de sécurité et le rôle de la France dans ce projet (lire page 3 l'article de D. Vermeil).

• A RABAT, où il a rencontré le roi Hassan II, le président Mbabuti, chef de l'État zaïrois, a affirmé, mardi, que tous les états européens des rebelles katangais avaient été « liquidés ».

Des représailles contre Cuba ?

De notre envoyé spécial

M. Vance, au cours d'une conférence de presse, devait, mardi soir, passionnément enlever cette satisfaction. Selon le secrétaire d'État, la réunion de lundi, des directeurs d'Afrique des ministères des affaires étrangères, sera, en effet, « principalement » consacrée aux problèmes économiques du Zaïre et ne constituera d'ailleurs qu'une rencontre préparatoire à celle, prévue depuis longtemps, qui se réunira les 13 et 14 juin à Bruxelles, en cours de laquelle les créanciers du Zaïre examineront avec les représentants de Kinshasa le plan de redressement de l'économie

zaïroise, proposé par le président Mbabuti.

Pressé de questions sur les contradictions entre ses déclarations et celles de son porte-parole, M. Vance a déclaré que l'idée de sécurité était « intéressante », mais qu'il est « trop tôt pour tirer quelque conclusion que ce soit ». Il est précisé, d'ailleurs, de s'agir de conclusions sur la constitution d'une force pan-africaine de sécurité. (...) Je n'éliminerais cependant pas la possibilité d'une assistance économique à une telle force.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 3.)

Tergiversations à Washington

De notre correspondant

Washington. — Les fortes paroles dont usent les officiels américains pour dénoncer le rôle des Soviétiques et des Cubains en Afrique ne doivent pas faire illusion : au lendemain de l'opération pour tirer quelque conclusion que ce soit, « il est prématuré, dit-il, de tirer des conclusions sur la constitution d'une force pan-africaine de sécurité. (...) Je n'éliminerais cependant pas la possibilité d'une assistance économique à une telle force.

A propos du Zaïre, M. Carter se trouve dans une situation plutôt embarrassante. Sans doute a-t-il maintenu son soutien au général Mbabuti (les violations des droits de l'homme au Zaïre n'ont fait l'objet que de modestes cri-

tiques et n'ont entraîné aucune sanction), mais beaucoup moins par conviction que par inertie, simplement parce que tout changement de régime lui paraissait plus risqué que le statu quo. Toutefois, comme le politique américain a insisté depuis un an à se rapprocher des « progressistes » du continent, le résultat a été une balise relative de faveur pour les modérés. Ainsi, le Zaïre reste le principal bénéficiaire africain des crédits américains d'assistance militaire, mais le montant de ces crédits a été réduit de près de moitié, passant de 30 millions de dollars l'an dernier à 17,5 millions pour l'année budgétaire à venir. Jusqu'à ces derniers jours, seuls des camions, des armes légères et du matériel de communication étaient prévus au programme de livraisons, et non plus des chars et autres véhicules blindés comme par le passé.

« Soviétologues » contre « africanistes »

Des sources officielles citées en janvier par le New York Times justifiaient cette réduction d'aide par l'endettement déjà lourd du Zaïre, par l'incapacité manifeste du président Mbabuti de moderniser ou même d'organiser son armée; mais elles disaient aussi que le conflit d'un nouveau conflit au Shabe avait « décimé depuis l'an dernier, l'Angola ayant déjà à combattre ses propres rebelles de l'UNITA ». Une analyse doublement fautive après la récente attaque, dans la mesure où, précédemment, le maintien des activités de l'UNITA ne pouvait que pousser Luanda à installer un régime plus amical à ses frontières de l'Est.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 3.)

M. Boulin commente pour « le Monde » ses projets sur la durée du travail, la participation, les prud'hommes

Allongement de deux semaines du congé de maternité

Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale, devait présenter ce mercredi 31 mai au conseil des ministres une communication générale sur la politique familiale et soumettre un projet de loi améliorant la situation des mères de famille sur quelques points précis : allongement de deux semaines du congé de maternité (seize semaines, au lieu de quatorze actuellement) et amélioration du remboursement des frais de grossesse, des traitements de la stérilité et des soins aux nouveau-nés.

Le ministre du travail et de la participation, M. Robert Lattès, devait défendre de son côté deux projets de loi, le premier sur la réforme des conseils de prud'hommes; le deuxième sur la participation des cadres aux conseils d'administration des sociétés anonymes de plus de cinq cents personnes, et sur l'information des comités d'entreprise des filiales sur l'activité des sociétés mères.

Dans l'interview qu'on lira page 31, M. Boulin définit ses orientations et affirme, avec une très grande prudence et une certaine hésitation, son souhait d'engager des réformes en profondeur en ce qui concerne notamment la durée du travail, l'Agence pour l'emploi, et les conventions collectives. Il avoue aussi les partenariats sociaux que le dialogue social qu'il veut privilégier ne doit pas oublier.

M. Robert Lattès, qui a chiffré récemment, dans son livre « La Fortune des Français », toute une série de formules d'impôt sur les fortunes, présente dans une série d'articles une suggestion originale : taxer « l'accroissement de pouvoir économique de chaque ménage » — c'est-à-dire l'augmentation de ses ressources, quelle qu'en soit l'origine — et non pas la totalité de son patrimoine; solution qui lui paraît offrir les avantages de la simplicité à ceux de l'efficacité.

Suggestions pour une réforme fiscale

I. — Imposer le pouvoir économique des ménages

La remise en ordre de la fiscalité des particuliers s'impose, dans un double souci de clarté

par ROBERT LATTÈS (*)

et d'équité. Poser le problème en termes d'imposition sur les fortunes, ou plutôt sur les grandes fortunes, est une demi-mesure, comme s'il suffisait de faire payer quelques riches pour avoir plus d'égalité, grâce à des recettes fiscales ou à d'autres mesures. L'imposition sur la fortune n'a d'intérêt que si elle est le prétexte à une réforme fiscale d'ensemble; sinon elle ne fera — comme dans le cas des plus-values — que

plagner sur un système déjà passablement obscur et complexe quelques incohérences de plus. Je voudrais approfondir ici une proposition de réforme (inspirée d'une réflexion d'origine canadienne) dont j'ai déjà indiqué les grandes lignes dans un livre récent (1).

(1) Lire la suite page 32.

(2) La Fortune des Français.

LE MEILLEUR LIVRE DE PATRICIA HIGHSMITH

Vingt années volées dans la vie d'une femme

Une femme banale faite pour une vie poissable dans un monde ordinaire; telle est l'héroïne du dernier roman de Patricia Highsmith. Rien qui la distingue, sinon, peut-être, une volonté têtue, mais si discrète, de refuser, d'ignorer les hauteurs-trapes du quotidien. Le fait qu'elle soit une intellectuelle, s'il lui facilite l'analyse des contradictions extérieures à son univers, ne l'empêche pas plus que d'autres pour l'introspection, tant chacun s'efforce de maîtriser ses pulsions. Donc, une femme ordinaire.

Alors pourquoi se pencher sur un personnage au relief si plat? Tout d'abord, D'abord, Edith nous ressemble — ce qui la housse d'un croc. Ensuite, il y a cette subtile alchimie de l'écriture qui intervient quand des petits mots de rien mis bout à bout sont joyeusement recher-

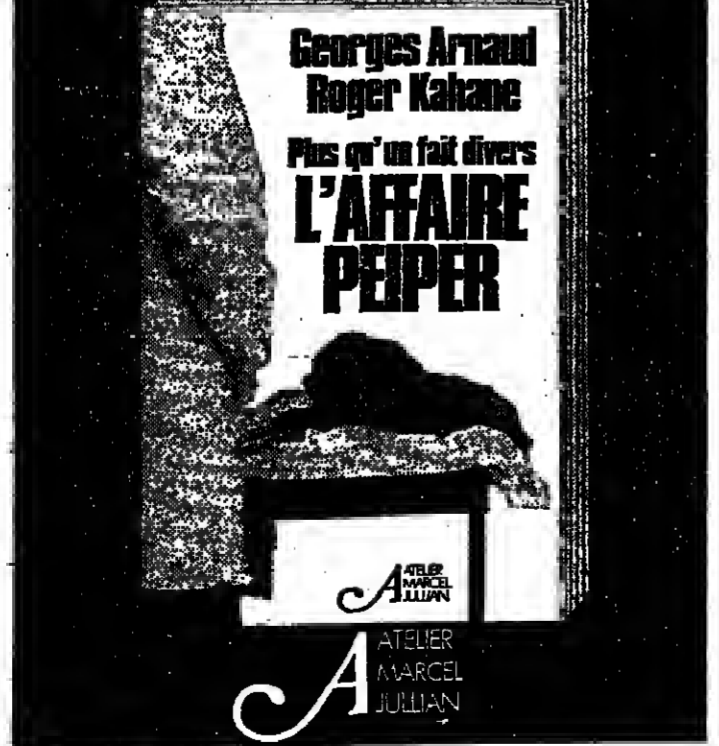
che entraînent et plongent le lecteur dans l'ineffable bonheur de la connivence. Ici, c'est l'immersion.

Cela commence doucement comme on tâte l'eau du bain. Un jeune couple de New-Yorkais s'installe avec son enfant, en Pennsylvanie, dans une maison à un étage cernée d'une pelouse? Sur le gazon — évidemment — pleurent deux saules. Edith emporta son précieux journal qu'elle tient occasionnellement. Brett, son mari, est journaliste. Clifflie, l'enfant, a dix ans. Femme banale, famille moyenne, nullo aspié...

BERNARD ALLIOT.

(Lire la suite page 14.)

après 17 ans de silence le retour de Georges Arnaud



AU JOUR LE JOUR

Pactes et consensus

Il y a une histoire méconnue que je signale à M. Raymond Barre, car elle pourra lui servir lors d'une de ses prochaines interventions publiques. Elle illustre, en effet, à merveille, non seulement sa méthode politique, mais encore l'esprit même de ses pactes, de ses contrats, de ses consensus nationaux, sur lesquels il entend assier l'économie de la France. C'est un paysan qui mène sa vache à l'abattoir. « Tu comprends bien, lui dit-il, qu'il faut que nous collaborions pour continuer ensemble à la production de viande de notre pays. »

ROBERT ESCARPIT.

Parisiens flagrants délits... 19 heures, du 29 mai... a été déposé sans... d'une déposition... se leva, prend le... commença à... un interm... Verdone... le procès... en train de... l'avocat... répond le... pas encore... On a jama... de bez. Tension. La... la brasse... deux pré... Compola... l'usage de faux doc... (sa carte... et Ogo... l'acte de faux documents... Thery Feyat... des procès... et de... et de... même ju... des

BRÈVES... En fait, l'intention du président est de muscler ses adversaires. Il a déjà presque réussi en réduisant au silence l'hebdomadaire de gauche « Al-Ahali », organe du rassemblement progressiste et autonome, et en interdisant aux journalistes de l'opposition, déjà mis en ban en Égypte, d'écrire dans les colonnes de la presse étrangère. Les poursuites contre M. Hassanien El-Mekhal, l'ancien confident du président Nasser, qui jouit d'une grande notoriété dans les pays arabes et en Occident, portent gravement atteinte à l'image de marque d'un régime qui certains classaient parmi les plus démocratiques du Proche-Orient.

Le rais souhaite une démocratie limitée, où les opposants ne seraient « ni trop nombreux » ni « impertinents ». C'est du moins ce qu'il a affirmé mardi. En réalité, le régime pluraliste qu'il a tenté de mettre sur pied était vicié à la base, dans la mesure où l'opposition était tout juste tolérée et réduite à jouer un rôle de figurant. L'acharnement avec lequel le rais s'attaque maintenant à réduire au silence des adversaires qui n'ont pas observé les règles du jeu s'explique en grande partie par les difficultés économiques du pays. Celles-ci avaient été reléguées au second plan par le voyage du président à Jérusalem. Maintenant que les perspectives de paix semblent s'effriter, ces difficultés ont resurgi avec plus d'acuité.

En voulant faire taire les opposants, le président Sadate s'attaque à ceux qui dénoncent les maux de l'Égypte plutôt qu'à la maladie elle-même. La situation ne pouvant à ce point, admette-t-on l'un des confidants du rais ouverts demander récemment au chef de l'État d'agir vite pour éviter « un nouvel incendie du laire ». En choisissant la répression, le président Sadate peut retarder les échéances. Il est fort douteux que cela suffise à éviter une nouvelle explosion populaire.

pages 1

idées

JEUNESSES

TÉMOIGNAGE

Ne mélangez plus l'amour avec les devoirs à faire

Le 25 février dernier, Francis C., quinze ans, élève au collège de Saint-Marcel (Eure), tuait en pleine classe son professeur de sciences naturelles, avant de se donner la mort (le Monde du 28 février). Un de nos jeunes lecteurs bretons, qui désire garder l'anonymat, nous adresse à ce propos une lettre dans laquelle il tente d'expliquer ce geste inexplicable : « Vous ne voulez pas comprendre notre violence, écrit-il notamment à propos des adultes, alors que depuis des années nous subissons la vôtre. »

Maintenant qu'il est mort, Francis, on dit que son acte est inexplicable, incompréhensible, qu'un enfant responsable et équilibré ne tue pas son professeur pour une remarque désobligeante. Peu après sa mort, à la radio, le recteur de l'académie où a eu lieu le drame a même dit que chaque jour des enfants se faisaient réprimander et qu'ils ne tuent pas leur professeur pour autant. Francis un irresponsable, Francis encore un fou, un insensé qui n'a pas supporté le choc ? De sens qu'il n'y a qu'un pas que l'on veut faire franchir au public pour faire de ce lycéen un petit gars qui ne faisait pas le poids et qui a craqué.

Mais dites-moi, est-ce à l'enfant de s'adapter au monde dans lequel on le balance ou l'inverse ? De quel droit les adultes traitent-ils les enfants comme des adultes et les adolescents comme des adultes ? Les adolescents ont des besoins. (...) Si je me permets de parler avec autant d'assurance de Francis, que je ne connais pas, c'est que moi aussi je suis un élève gentil, un peu dans son coin, sans problèmes spéciaux, qui ne s'est jamais bagarré, qui travaille correctement dans un établissement où tout va bien et où les professeurs considèrent que les étudiants ont encore une âme d'enfant mais que d'ici trois ans la cravate et le temps de pousser. C'est que moi aussi j'ai déjà rêvé de me venger

d'eux et que l'acte de Francis ne m'a pas surpris. (...) Le drame, c'est qu'un enfant aujourd'hui n'a jamais tout à fait les moyens de se faire entendre, que le monde va trop vite, qu'on veut faire de lui un homme, suivant un modèle idéal, prêt à l'emploi et modelé suivant les intérêts de l'économie de marché et qu'on le bâille dans une prison, folle, folle. Tout au début, quand la vie est apparue sur Terre, les premiers animaux ont eu des milliards et des milliards d'années pour s'adapter. L'homme, lui, ne s'est pas encore adapté complètement à la station debout. Les exigences du monde moderne créées dans le cortex se battent avec les instincts et le naturel du diencéphale. En quelques milliers d'années, l'homme est passé du silex à la bombe atomique. Pour tout le monde, c'est normal, c'est normal, et personne ne veut avouer le profond traumatisme que chacun possède au fond de lui-même.

Personne ne veut admettre qu'un enfant puisse tuer un adulte alors que vous acceptez, en vous résignant, tous les génocides, les massacres et les guerres économiques, les absurdités de notre société. (...) Je sais que dans le fond vous n'êtes pas si méchant, vous les adultes, mais je vous demande, moi qui ai encore un pied dans l'enfance de ne pas jouer avec notre vie, notre cœur ; ne parsemez pas de pièges, de mensonges, d'images fausses, de déceptions amères notre route. Ne nous parlez pas de l'amour avec cet air supérieur de celui qui a longtemps vécu comme on parle d'une bonne punaise, ou d'une bonne farce. Ne dites plus qu'il faut que nous nous aimions pour vous faire plaisir et pour nous faire pardonner notre naissance, les couches sales, les draps déchirés, les pipis au lit, les gros mots dits à même. Ne mélangez plus l'amour avec les devoirs à faire, la soupe qu'il faut finir et le respect qu'on vous doit.

« Je veux garder mes angoisses »

Vous ne voulez pas comprendre notre violence alors que depuis des années nous subissons la vôtre. La nôtre, elle éclate comme un fruit mûr, c'est une libération, une révolte. Tandis que la vôtre, c'est une violence à base d'interdits, de contradictions, de menaces sentimentales, de mépris, de cynisme, de haine et de rancœur. Comment pouvez-vous être aussi naïfs et ignobles pour dire : « Francis était un garçon intelligent, ce n'était pas un voyou, il ne regardait pas la télévision, ce ne peut donc pas être lui qui s'est tué. Cherchez la raison de son geste ? »

Savez-vous ce que je veux être quand je serai grand, pas quand je serai grand ? Je veux garder mes angoisses — celles que vous avez

ancrées en moi sans peut-être l'avoir voulu, vous les adultes, et que vous refusez de reconnaître et d'assumer, — afin de comprendre mes enfants si j'en ai. Car c'est ce que cela veut le coup de faire des enfants aujourd'hui ? Moi, cela ne me dit rien s'il faut — après — les pousser au suicide.

Vous savez, moi, j'en ai assez des policiers qui mettent leur tête sur les murs des villes pour mieux se payer la miègne. Vous savez, si je n'aime pas mes professeurs, c'est qu'une fois dans la classe ils revêtent leurs armures, sortent leurs canons et nous parlent au nom de la loi, de la morale. Bien sûr, ils ne sont pas tous comme cela. Heureusement. Et vous les adultes vous refusez de considérer que la période scolaire est un carcan qui est un monde

L'impuissance des enfants de 68

A regarder l'histoire de l'extrême gauche depuis mai 68, on a le sentiment d'un parcours circulaire, comme un apogée et des éclipses, dont rien ne vient troubler le cours. Avec le recul des années, ce qui trappe surtout c'est l'impuissance de ces militants, dont l'acte, à maintenir durablement une audience qui s'accroît et se rétrécit presque cycliquement, leur impossibilité chronique de sortir de leur cercle restreint d'influences. Les visages changent bien sûr, et les thèmes se renouvelant à chaque génération, mais le cheminement, lui, reste identique, figé dans le passé des années que l'on ne saurait traverser ni vouloir adapter à un univers différent sans faire figure d'hérétique.

Ainsi, on commence ou l'on recommence avec le travail — à la base — sur le terrain, dans les comités de quartier, de lutte, de solidarité. C'est là sans doute le moment le plus passionnant, car il ne s'agit pas encore d'introduire les gens à une doctrine ou un parti, mais bien d'être à l'écoute des revendications populaires et de faire avancer des luttes que l'opposition officielle refuse de prendre en son compte. Que l'on pense aux mouvements des femmes, des immigrés ou des soldats, aux rassemblements du Larzac, à l'élan de solidarité pour le Vietnam ou le Chili, l'extrême gauche était partout présente comme élément dynamisant et mobilisateur. Pourrait, dès que s'empêtaient les batailles, alors toujours les erreurs se sont reproduites au nom d'une révolution globale qui prétendait unir toutes les causes et qui, de fait, n'a pu que les étouffer ou les atomiser.

A trop présumer de l'énergie, de l'enthousiasme militant, à vouloir être sur tous les fronts, on ne fait que se disperser sans être nulle part vraiment. On cherche à tout prix la contrepartie de la bête, on lit par l'écriture sous une avalanche de textes, dans un réseau de dédications dont le tourbillon et la complexité sont en eux-mêmes proportionnés avec les capacités réelles d'action. On renoue ainsi dans le cercle politique, avec ses rivalités et ses rites, lorsque l'idéal initial s'est changé en devoir monotone, lorsque les volontés s'épuisent pour un futur inaccessible derrière lequel s'étiole le présent comme un détail négligeable dont on détournerait les yeux. Vient alors le temps des tentatives et des déceptions, quand seule demeure impossible celle qui jamais ne douille, enfermée dans leur sectarisme et leurs rêves disciplinés. Les autres partent. Certains se découragent, certains reprennent au début avec cette foi sans mélange qui fait leur richesse profonde mais aussi leur aveuglement face à une réalité dont le passage semble les ramener toujours dans les mêmes ornières.

Voilà. La boucle régulièrement se reforme au seul exact d'un équilibre qui n'est qu'un équilibre, comme si l'extrême gauche ne pouvait pas survivre à sa structuration, comme si ses combats n'existaient que dans l'effacement. Ou bien peut-être est-ce la force principale du système dominant que de savoir contenir la révolte en des barreaux éparpillés, jusqu'à pouvoir lui-même le récupérer et le faire évanouir par un néo-épuration sans risques, normalisée.

GILLES MOINOT.

Allemagne : l'unanimité et son rejet

par BERNARD BRIGOULEIX

« **E** TRE jeune aujourd'hui, ce n'est pas toujours facile. Etre allemand non plus. Mais être jeune et allemand, c'est vraiment se compliquer la vie au maximum ! » L'étudiant qui tenait ce langage, un soir à Bonn, au cours d'une de ses interminables discussions qu'affectionnent ses camarades, tentait de corriger d'un sourire l'amerume du propos. Faut-il ajouter, récemment reçu à un examen, fier, co-animateur d'un club de football, il avait ce qu'il est convenu d'appeler « tout pour être heureux ». Il n'empêche : parmi ses condisciples, pourtant prompts à contester à perte de vue le moindre propos, aucune voix ne s'éleva pour le contredire. Chacun, même, se trouva d'accord pour constater que, effectivement, avoir vingt ans aujourd'hui en R.F.A. était particulièrement difficile.

Narr pas du point de vue matériel, certes : même les jeunes les plus critiques à l'égard du régime reconnaissent que le dynamisme économique de leur pays leur assure un bien-être sans précédent en Europe, en dépit d'une crise qui, outre-Rhin, a privé d'emploi un million de salariés dont beaucoup ont

moins de trente ans. « Il serait bien injuste d'oublier que, à tout prendre, il vaut infiniment mieux avoir vingt ans aujourd'hui chez nous qu'en Bangladesh », commentait une jeune militante de l'aile gauche du S.P.D. Le confort matériel, suscitait-il donc à peu près inamoviblement chez les jeunes Allemands, l'inconfort intellectuel et moral ? Sans doute observait-on que ce phénomène n'a rien de spécifique-ment allemand, c'est même le moins que l'on puisse dire. La fameuse « ras-le-bol » d'une partie des jeunes devant le « excès de consommation », réels ou présumés, ses pompes et ses œuvres, n'a guère d'autres frontières que celles de l'Occident — c'est-à-dire, au fond, celles de la société en question. Mais ce phénomène de rejet, si minime qu'il demeure (avant tout urbain, il touche principalement le

frange la plus cultivée de la jeunesse), a trouvé en République fédérale d'Allemagne un terrain qui semble privilégié. On peut se demander pourquoi. La première explication qui vient à l'esprit est celle qui découle de la prospérité économique de la R.F.A. : vivant dans un pays qui produit et consomme plus qu'il n'importe quel autre en Europe occidentale, et même de très loin, il n'est pas illogique que beaucoup de jeunes Allemands de l'Ouest aient été frappés plus tôt et plus profondément que d'autres par le matérialisme au ras du sol, le gaspillage et la persistance de certaines injustices qui constituent, outre-Rhin comme ailleurs, l'aspect le plus négatif de cette sphère d'abondance.

Une obsession collective

On sent bien, pourtant, que l'explication est un peu courte, qu'il doit exister une autre. D'autant plus que le degré de violence atteint par le contestation de certains milieux de jeunes Allemands de l'Ouest dépasse de très loin celui des lanceurs de pévès — au sens propre

et au sens figuré — qui ont fini par s'intégrer au paysage politique d'autres démocraties occidentales. En France, en Italie, aux Pays-Bas — trois pays qui avaient cruellement souffert de la seconde guerre mondiale, à des titres différents, mais qui n'en étaient pas sortis humiliés,

défaits, rasés, — la reconstruction, l'équipement, la fin des restrictions, bref, le retour à une vie nationale toute de suite « à l'ordinaire », en soi, une aventure, la mobilité durable, l'énergie et l'attention générales. On a créé et cet effet des ministères et de ses commissions, lancé quelques mots d'ordre et quelques emprunts, mais le relèvement n'a pas constitué longtemps une obsession collective.

En Allemagne, et il faut rapprocher les images de 1945, où des villes entières ne dépassaient pas 50 centimètres de haut et d'où toute vie semblait éteinte pour toujours, pour comprendre à quel point toute une génération d'Allemands — ceux qui, eux, avaient entre vingt et trente ans à la fin de la guerre — a pu se sentir mobilisée, tendue vers ce but, ce rêve désormais dépassé de reconstruire et de produire, consommer à nouveau. Le seul pays dont on puisse dire à peu près la même chose, à l'égard des intentions mais non encore des résultats, est sans doute la Pologne, sortie elle aussi évanouie de la guerre.

Dans cette rage allemande de reconstruire, de relever le pays, n'entraîna sans doute pas que la hâte de répondre à de très pressants besoins matériels. Peut-être s'agissait-il aussi, consciemment ou non, de laver les traces d'un péché dont notre voisin n'a pas encore fini de supporter le poids. Raison de plus pour ceux qui ont vingt ans aujourd'hui en R.F.A. aient le plus grand mal à admettre que ce productivisme forcené, ce culte de la réussite collective autant qu'individuelle, et mesurée selon les critères les plus matérialistes, puissent constituer une fin en soi. De ce point de vue, une partie au moins de la jeunesse allemande renoue sans doute, quel qu'elle en pense et quel qu'en pensent ses frères, avec la tradition d'une Allemagne plus traditionnelle : intellectuelle et même spirituelle, exigeante, s'interrogeant sur elle-même et se remettant totalement en question, ouverte sur le monde extérieur.

Déjà, en principe, du traumatisme de 1945, qui a probablement pesé bien plus lourd que les événements de 1933 dans l'histoire contemporaine de l'Allemagne, les jeunes n'y seraient-ils pas qu'ils

soient contestataires déclarés, voire « sympathisants » des terroristes, ou surtout étudiants et travailleurs « sages » en train d'émouvoir une rupture avec la course éperdue au bonheur matériel dans laquelle s'étaient, par le force des choses, lancés le génération précédente voilà trente ans ?

La présence de la R.D.A.

Les circonstances dans lesquelles le III^e Reich a été vaincu ont eu une seconde conséquence dont la jeunesse ouest-allemande eut, aujourd'hui encore, les effets indirects : c'est la création de la R.D.A. La présence de ce frère-ennemi, tout particulièrement depuis que sa politique d'« Abgrenzung » a bouclé le territoire inter-allemand, a sans doute largement contribué à rejeter à droite l'ensemble de la classe politique de la R.F.A. Et surtout à y dissoudre d'avance, aux yeux de l'opinion majoritaire, tout mouvement gauchiste, communiste ou communiste. Mais l'absence de véritables structures d'accueil à gauche et à l'extrême gauche, une fois tournée la page étudiante de 1967-1970 et celle de la fameuse « A.P.O. » (opposition extra-parlementaire), a largement contribué à rejeter la frange la plus contestataire de la jeunesse dans un certain marginalisme, du marginalisme dans l'extrême gauche, et de l'extrême gauche dans le terrorisme. D'autant plus que les rares formations existantes à l'extrême gauche semblent se caricaturer elles-mêmes : figées dans un impeccable garde-à-vous devant le dogme stalinien ou maoïste, les « K Gruppen », comme disent les Allemands de l'Ouest, ne semblent guère faits pour conseiller les courants révolutionnaires qui pourraient traverser une partie de la jeunesse, en R.F.A. comme ailleurs. Au contraire, ils auront, eux aussi, servi de repoussoir.

Que cette partie des jeunes Allemands soit statistiquement très réduite, même dans les milieux bourgeois (où, comme en France, le phénomène est moins rare que dans la classe ouvrière), ne change rien au fond du problème. Ces éléments très engagés constituent probablement l'expression radicale

n'ont plus à en subir personnellement et directement les conséquences. D'abord parce que, si les jeunes Allemands sont la preuve vivante, l'incarnation physique, du fait que l'Allemagne a changé dans sa chair, ils semblent souvent se comporter comme s'ils ne s'étaient jamais fait la preuve qu'elle a également changé dans son esprit, dans ses relations avec le monde et avec ses propres citoyens.

LE DANTEC LES DANGERS DU SOLEIL

«... Un livre qui m'a touché...»
Raymond Aron - L'Express

«La densité d'un livre se mesure à la richesse des échos qu'il éveille. C'est le cas pour «Les dangers du soleil»»
Claude Courchay - Le Monde

«Les Brigades rouges sont-elles les enfants de Mai ? En aucune façon. Sans doute y a-t-il eu de tout en Mai 68... Plus tard, il y aura les maos, la Nouvelle Résistance prolétarienne et la Cause du Peuple. C'est l'un d'entre eux, Jean-Pierre Le Dante, qui s'est le mieux expliqué à ce sujet.»
Jean-Daniel - Le Nouvel Observateur

PRESSES D'AUJOURD'HUI

CRISES EN AFRIQUE ET

giversations

A TRA

هكذا من الاجل

AFRIQUE

Tchad

Le Frolinat dispose désormais de troupes aguerries et d'armes lourdes

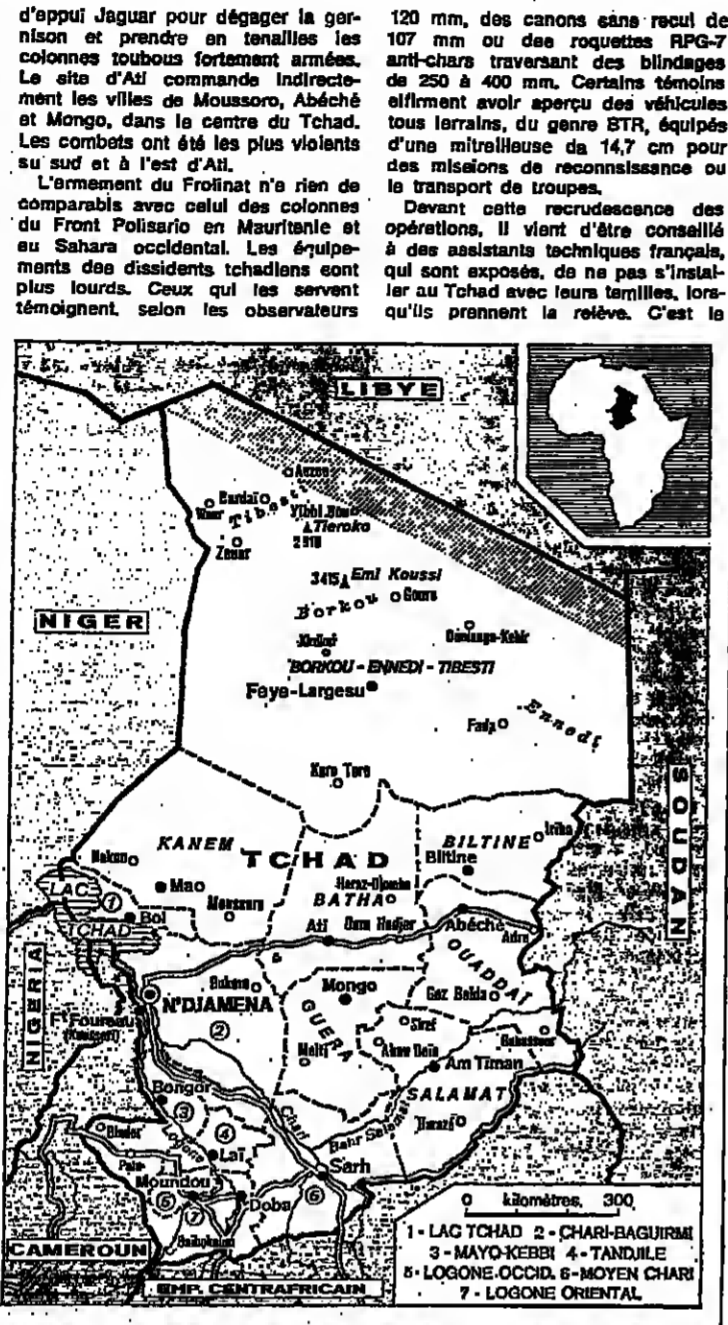
La guerre du Shaba a dissimulé à l'opinion la réalité des graves affrontements survenus, dans le même temps, au Tchad, où les dissidents du Frolinat ont attaqué, les 18 et 19 mai, le garnison d'Adi, provoquant la mort de trois militaires français d'active.

À Paris, de source militaire, on estime que la maîtrise du terrain, dont on fait preuve les assaillants, et l'armement lourd, d'origine soviétique, dont ils sont dotés, témoignent du fait que les autorités du Tchad n'ont plus à faire face à une rébellion toutou comparable à celle qui avait enlevé Mme Claustre, en 1974, mais à une force armée constituée, encadrée, bénéficiant d'un soutien logistique à longue distance, et plus manœuvrière en opérations que les « Katangas ».

On a été frappé, à Paris, non seulement par la vigueur des combats autour d'Adi, mais aussi par l'absence des engagements, un mois auparavant, près de Salé, à 450 kilomètres de la capitale, N'Djamena.

Tout se passe comme si, sous l'effet de la lutte armée, une partition de fait du Tchad s'était dessinée progressivement, l'armée nationale et le gendarmier tchadiens devant renoncer pratiquement à contrôler le Borkou-Ennedi-Tibesti, au nord, depuis la chute de Faya-Largeau. Par la force des choses, la Libye, qui soutient militairement la dissidence tchadienne, a opéré une rectification des frontières à son profit.

Sur les conseils techniques français ont, cependant, observé que le garnison locale avait tenu bon. Après les attaques, jeudi soir 18 mai et vendredi matin 19 mai, par des éléments du Frolinat, il a fallu l'intervention de deux escadrons de la légion étrangère et des avions



d'appui Jaguar pour dégager la garnison et prendre en tenailles les colonnes toutou fortement armées. Le site d'Adi commande indirectement les villes de Moussoro, Abéché et Mongo, dans le centre du Tchad. Les combats ont été les plus violents au sud et à l'est d'Adi.

L'armement du Frolinat n'a rien de comparable avec celui des colonnes du Front Polisario en Mauritanie et au Sahara occidental. Les équipements des dissidents tchadiens sont plus lourds. Ceux qui les servent témoignent, selon les observateurs

français, d'un sens aigu de la logistique dans le désert, à plusieurs centaines de kilomètres de leurs bases de départ en Libye.

Il est souvent fait usage de matériels en service dans les troupes aéroportées de l'Union soviétique. Des bihubs anti-aériens de 23 mm, capables de tirer soixante coups à la minute à 2 kilomètres de distance, voisinent avec des mortiers de

cas, en particulier, pour des sous-officiers de blindés.

Ressurés par le comportement des troupes régulières tchadiennes, à Adi notamment, mais rendus inquiets par les démonstrations militaires de leur adversaire, les états-majors, en France, attendent une issue politique de la conférence, dite de conciliation nationale entre Tchadiens, qui devrait avoir lieu début juin.

Tunisie

Syndicaliste arrêté après les émeutes de janvier « M. EL KOUKI A SUCCOMBÉ A UNE MALADIE » affirme la Ligue de défense des droits de l'homme

Tunis. — La Ligue tunisienne de défense des droits de l'homme a publié mardi 30 mai les conclusions de l'enquête qu'elle a menée à la suite du décès en février de M. Houmine El Kouki, secrétaire général adjoint du syndicat régional des banques et des assurances de l'U.G.T.T. de Sousse, qui avait été arrêté, avec d'autres syndicalistes, au lendemain des émeutes du 26 janvier (Le Monde des 26-27 février).

De cette enquête, il ressort qu'au moment de son décès M. El Kouki ne présentait aucune trace de violence sur le corps (1). La mort, due à une surinfection pulmonaire compliquée d'hépatite méningée, est intervenue quelques

DIPLOMATIE

DES ACCORDS « D'AMITIÉ ET DE COOPÉRATION » ONT ÉTÉ SIGNÉS ENTRE LE CAMBODGE ET LA ROUMANIE.

Le Cambodge et la Roumanie ont signé deux accords établissant entre eux des relations d'amitié et de coopération, à l'occasion de la visite officielle à Phnom-Penh du président Ceausescu, du 28 au 30 mai, indique la Voix du Cambodge mercredi 29 mai. Le premier ministre et secrétaire général du parti communiste cambodgien, Pol Pot, a accepté une invitation à se rendre en Roumanie. La Roumanie est le second pays à établir des relations d'amitié avec le Cambodge, après la Chine populaire. M. Ceausescu terminait à Phnom-Penh une tournée asiatique qui l'a conduit à Pékin, Pyongyang, Hanoï et Vientiane. Sur le retour, il a fait à New-Delhi une escale de trois heures et s'est entretenu avec M. Desai, premier ministre indien (A.F.P.)

ne chérifien aéro-arabe

... à suivre à presque toujours le même, mais un nouveau...
... qu'il était encore...
... de l'indépendance...
... de la fin des années...
... de la capitale, N'Djamena.

Ethiopie

Rejetant les offres d'Addis-Abeba

LES MAQUISARDS ÉRYTHRIENS REFUSENT DE TRANSIGER SUR LA QUESTION DE L'INDÉPENDANCE

Le gouvernement éthiopien a invité une nouvelle fois les « prétendus » fronts de libération de l'Érythrée à déposer les armes afin d'engager des négociations au sein d'un règlement pacifique du problème, a annoncé, mardi 30 mai, à Rome, le porte-parole de l'ambassade d'Éthiopie. La base de ces négociations, a-t-il ajouté, devra être la déclaration politique en neuf points formulée en 1976 par Addis-Abeba et prévoyant l'autonomie pour l'Érythrée.

Le porte-parole a d'autre part donné des indications sur la situation militaire de la ville de Barenti, après l'attaque, la semaine dernière, des « forces rebelles » qui tentaient de la prendre. Celle-ci a été « surannée, a-t-il dit, par les forces régulières éthiopiennes et les milices.

En réponse à ces propositions, qui « vrai dire ne contiennent rien de nouveau, un porte-parole du Front populaire de libération (F.P.L.) a déclaré : « Nous sommes disposés à négocier avec le gouvernement éthiopien uniquement s'il reconnaît le droit à l'autodétermination et à l'indépendance de l'Érythrée. » Mais, a-t-il ajouté, « les actes du gouvernement éthiopien en Érythrée, l'intensification de la guerre, l'extermination des populations continuent de signer de la solution pacifique. Nous ne déposerons jamais les armes, et nous continuerons à nous battre jusqu'à l'indépendance. »

VOUS

... vêtements "griffés"
... Tailleurs de Paris
... de style
... de confort
... de qualité
... de durée
... et de prix étudiés

La carte de vos vacances est au 723 78 05.

Hôtels, restaurants, souvenirs, achats imprévus, c'est bien agréable de savoir qu'en vacances on ne sera jamais pris au dépourvu avec la carte du Diners Club.

Pour tout savoir sur les avantages que vous offre la carte du Diners Club, téléphonez au 723.78.05, et demandez Mlle Deroche : elle vous expliquera comment profiter pleinement de vos vacances avec la carte du Diners Club.

Diners Club
18, rue François I^{er}, 75008 Paris.

jsf
VOLS SPECIAUX Aller & Retour
PARIS BOMBAY 2350 F
BANGKOK : 2.350 F
KABUL : 2.410 F
COLOMBO : 2.750 F
HONG-KONG : 3.110 F
TOKYO : 3.995 F
TOUR DU MONDE : 5.700 F

CIRCUITS
CHINE 16 J. : 7.780 F
Départ tous les mois
INDE : 10 J.
Rajasthan : 1.950 F
THAÏLANDE : 20 J.
Rivière Kwai : 2.500 F
PHILIPPINES : 15 J.
Les Iles : 3.400 F
AFGHANISTAN : 24 J. : 4.150 F

jeunes sans frontière
75002 Paris - 7, rue de la Rampe, 202.52.51
AIX : 18, bd de la République - 27.42.55
BORDEAUX : 16, cours Chénier - 45.01.90
LYON : 5, place Ampère - 42.85.57

HOMMES GRANDS - HOMMES FORTS

Capel habille en long comme en large
Magasin principal : 74 bd de Sébastopol Paris 3. 272.25.09
Capel Sélection : centre commercial Maine-Montparnasse Paris 15. 538.73.51
Capel Madeleine : 26 bd Malesherbes Paris 8. 266.34.21

CAPEL

Atelier de poterie
« LE CRU ET LE CUIT »
accueille en groupe, toute l'année, les amateurs de 3 à 83 ans
5, RUE LACEPÈDE, PARIS-6^e
Téléphon. (le soir) : 707-85-64

LE MONDE
... chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'annonces immobilières. Vous y trouverez pour être L'APPARTEMENT que vous recherchez.

A FONTENAY/BOIS (94) du 1^{er} Juin au 1^{er} Juillet

AUCHAN

Casser les prix, c'est notre métier.

Canon... Minoita... Olympus... Nikon... Sankyo... Kodak... Polaroid... Konica... Fujica... Pentax... Praktika...

NIKON FM boît. chromé nu 1.545,00 F	CANON AE1 1,8/50 + sac 1.799,00 F
CANON 514 XLS + sac 2.095,00 F	SANKYO 600 XLS 2.299,00 F
Reflex ZENIT EM 2/58 avec sac 495,00 F	Caméra SANKYO ES 66 XL muette . 1.495,00 F
Fourre-tout Reflex .. 85,00 F	Flash électronique 159,00 F
Pied photo ciné .. 129,00 F	Torche ciné "lux" .. 65,00 F

Ces appareils sont garantis un an, pièces et main-d'œuvre.

FONTENAY/BOIS
AVENUE DU MAL. JOFFRE - TEL 876.47.95
RER VAL de FONTENAY

EUROPE

République fédérale d'Allemagne

Heinrich Böll perd son procès contre un journaliste qui lui reprochait de stimuler la violence

De notre correspondant

Rome. — L'écrivain Heinrich Böll, prix Nobel, vient de perdre définitivement son procès contre un commentateur de « Radio-Berlin-Libre », qui l'avait accusé d'avoir, par certains écrits, stimulé la violence. Le verdict, rendu mardi 30 mai par la Cour fédérale de justice de Karlsruhe, risque de faire rebondir la controverse sur ce que l'on appelle en R.F.A. les « sympathisants » des terroristes.

Le 21 novembre 1974, jour des obsèques de Günter von Drensmann, juge berlinois assassiné par les terroristes, le principal commentateur de la station « Radio-Berlin-Libre », Matthias Walden, ne craignait pas de soutenir que Heinrich Böll avait une part de responsabilité morale dans le développement du terrorisme. Rappelant que l'écrivain avait parlé d'une « chasse sans pitié » contre les membres du groupe Baader-Meinhof, le commentateur avait tiré la conclusion que l'écrivain avait « fertilisé la soi-disant violence », en exprimant une « sympathie maladroite » pour certains terroristes.

Une première décision d'un tribunal de Cologne et déboula M. Böll, qui réclamait 100 000 DM de dommages et intérêts. En mai 1976, une instance supérieure lui donna partiellement satisfaction, en condamnant Matthias Walden à lui verser 40 000 DM. Mardi, la Cour fédérale a de nouveau débotté Heinrich Böll, en lui réclamant, au surplus, le paiement de tous les frais du procès.

L'écrivain a soutenu, tout au long des débats judiciaires, que le commentateur de la radio ouest-berlinoise avait tronqué certaines citations, ou qu'il leur avait donné un sens différent de celui que leur attribuait l'auteur. C'est essentiellement sur ce point que les juges de Karlsruhe se sont prononcés. A leur avis, les citations incriminées étaient équitables à l'origine.

Le commentateur de Matthias Walden, n'est aux yeux de la Cour fédérale, que la libre expression d'une opinion légitime. Dans l'esprit d'une partie du public, ce jugement sera traduit d'une façon plus simple : il risque de confirmer l'accusation de « complicité intellectuelle avec les terroristes », qui a inspiré dans la presse des campagnes contre les écrivains critiquant la société ouest-allemande.

JEAN WETZ.

Le chanteur contestataire Wolf Biermann, déchu de sa citoyenneté est-allemande en novembre 1976, qui devait participer mercredi 31 mai à une soirée contre la répression en R.D.A. au palais de la Mutualité à Paris (la *Monde* date 28-29 mai), ne pourra finalement venir en France en raison de son état de santé. Souffrant d'une inflammation des sinus, il a dû être hospitalisé en R.F.A., où il réside depuis son expulsion d'Allemagne de l'Est. Les organisateurs de la soirée de mercredi précisent toutefois que celle-ci est maintenue.

Turquie

SELON UN BILAN DE L'OPPOSITION

La violence politique aurait fait près de trois cents morts depuis le début de l'année

De notre correspondant

Ankara. — Le terrorisme sévit sans désemparer en Turquie : dix morts, dont deux femmes et une petite fille victimes de balles perdues, pour la seule journée de lundi 29 mai, à la suite d'affrontements dans six villes différentes s'étendant d'Istanbul à Artvin, localité limitrophe de la frontière soviétique, de Kirişkale, district industriel à 80 kilomètres d'Ankara, à Gaziantep, en Anatolie du Sud-Est. « Le sang coule à flots », titre *Tarucuman*, quotidien proche du Parti de la justice de M. Demirel, chef de l'opposition. Celui-ci a déclaré, mardi, que « le peuple est au bout de sa patience », et qu'il existe « un vide de pouvoir » : le gouvernement actuel se montre incapable, selon lui, d'arrêter l'énergie, tout comme, d'ailleurs, le flambée des prix. De leur côté, les milieux de gauche accusent le gouvernement de ne pas agir énergiquement pour éteindre les foyers de subversion.

Selon un bilan dressé par le Parti de la justice, entre le 1^{er} janvier et le 19 mai 1978, il s'est produit 2 389 incidents, dont 1 284 attentats armés ou à la bombe, ayant fait 289 morts et 2 442 blessés. Il y a eu également quelque 165 hold-up, dont le butin s'élevait, toujours selon un bilan établi par les amis de M. Demirel, à 60 millions de livres turques (soit 11 millions de francs environ).

Parmi les victimes figurent des agents de police, qui durent, selon les statistiques du Parti de la justice, affronter 110 fois les extrémistes. Au cours de ces affrontements, 19 policiers ont été tués et 138 blessés.

Le bilan des assassinats politiques continue donc de s'alourdir (le *Monde* du 12 mai). Le gouvernement de M. Ecevit n'a toujours pas réussi, après cinq mois de pouvoir, à mettre fin à la violence.

Le 26 mai également, l'ex-colonel Turhan, chef du Parti du mouvement nationaliste, a lui aussi rassemblé un grand meeting, à Erzurum (Anatolie orientale), et a demandé, 6 nouveaux, des élections anticipées. De son côté, le professeur Erbakan, président du Parti du salut national, a profité de l'anniversaire de la prise de Constantinople par l'armée de Mahomet, en 1453, pour inviter ses adeptes à côté de la mosquée Bleue d'Istanbul. Il a été accompagné par la foule, qui scandait : « La Turquie musulmane ! » et « La seule voie du salut, c'est l'Islam ! »

Le lendemain, à Konya, ville très conservatrice et fief du Parti du salut national, des échauffourées entre des jeunes militants et les forces de l'ordre se sont produites après un meeting. Bilan : un jeune homme tué et trente blessés (dont sept policiers).

ARTUN UNSAL.

Tchécoslovaquie

AVANT L'ARRIVÉE DE M. BREJNEV

Des militants et sympathisants de la Charte 77 ont été arrêtés

Prague (A.F.P., U.P.I.). — Le programme de M. Brejnev à Prague a été quelque peu allégé : au lieu de s'adresser à des ouvriers dans une usine, il prendra part à une réunion publique de deux heures, à confirmer, selon l'agence C.T.E., « l'identité absolue des positions des deux pays sur un règlement pacifique au Proche-Orient et sur la situation en Afrique. L'intervention armée des pays de l'OTAN a été condamnée ».

Les deux chefs d'Etat et de parti communiste ont constaté aussi que « des forces hostiles à la paix cherchent à causer des complications internationales, à interférer dans les affaires d'autres Etats, particulièrement en Afrique et au Proche-Orient, et à diffamer la politique des pays socialistes pour chercher à affaiblir leur unité ».

Dans la nuit de mardi à mercredi, onze personnes, signataires ou sympathisants de la Charte 77, ont été sorties de leur lit et emmenées par la police parmi les personnalités interpellées figurent le philosophe Ladislav Hejzlanek, l'un des trois porte-parole de la Charte, l'acteur Pavel Landovsky et la critique musicale Iven Medek. Leurs amis espèrent qu'ils seront relâchés après le départ de M. Brejnev.

M. Antonín Rusek, un ingénieur tchécoslovaque, condamné en début des années 70 pour délit d'opinion, était attendu ce mercredi 31 mai à Vienne. Après avoir subi les formalités du parti, l'autorisation d'émigrer définitivement. (Corresp.)

Italie

Un scandale du théâtre lyrique pourrait avoir d'importantes répercussions politiques

De notre correspondant

Rome. — Le bel canto italien connaît son « scandale Lockheed » : les plus éminentes personnalités du théâtre lyrique, dont le compositeur Sylvano Bussotti, directeur artistique de la Fenice de Venise, et M. Gioacchino Lanzetta, directeur artistique de l'Opéra de Rome, ont été arrêtés mardi 30 mai et accusés de « corruption ». Vingt-neuf personnes, toutes suspendues de leurs fonctions, ont été incarcérées à Rome, à Venise, à Milan, à Gênes et à Naples.

L'enquête sur les dessous financiers du monde lyrique italien a été menée par le procureur Umberto Sebastiani, mari de la soprano Sylvia Sebastiani. M. Sebastiani accuse les opéras italiens d'engager systématiquement des artistes étrangers de préférence à des ostienses, en leur proposant des cachets exagérément élevés, mais sur lesquels étaient prélevées des commissions substantielles, destinées à des agences de théâtre et à divers fonctionnaires. Certaines de ces commissions étaient versées sur des comptes à l'étranger, d'où quelques inculpations supplémentaires pour « exportation illégale de capitaux ».

Un groupe d'artistes, dont le baryton Walter Alberti et les ténors Manlio Rocchi et Carlo Millarzo, ont d'ailleurs présenté aux enquêteurs des copies de chèques qu'ils avaient dû adresser aux fiduciaires d'agences de théâtre chargées de négocier leur engagement. Or, depuis 1967, la législation italienne interdit les intermédiaires tels que les agences pour l'engagement des artistes, tandis qu'un texte de 1964 proscrivait le recrutement de chanteurs étrangers, à moins qu'il ne s'agisse d'artistes « d'une valeur exceptionnelle ».

Après ces arrestations pour « corruption » et « fraude », le scandale de l'Opéra de Rome, M. Luca di

Schena, a exprimé à la magistrature « sa surprise et son regret ». Il estime que les faits reprochés étaient « étrangers à la gestion actuelle ». Mais cette affaire dépasse largement le petit monde du bel canto. Elle est déjà politique, comme le prouvent les réactions rapides de tous les partis. Le P.C.I. a immédiatement pris la défense des responsables arrêtés. « Il s'agit d'un geste très grave. On veut porter un coup aux organismes lyriques, au moment précis où ils sont associés et réunis par leurs nouveaux administrateurs », a déclaré M. Aldo Tortorella, responsable de la section culturelle du parti communiste.

Les communistes craignent, semble-t-il, d'être indirectement visés à travers ce qu'ils appellent « une obscure manœuvre contre le théâtre lyrique ». La longue marche du P.C.I. vers le pouvoir s'est, en effet, accompagnée de l'arrivée de militants ou sympathisants communistes à des postes-clés du monde culturel italien. Le théâtre lyrique est désormais dirigé par un nombre de personnalités proches du parti, dont M. Lanzetta, directeur artistique de l'Opéra de Rome.

Le P.C.I. estime, d'autre part, que les véritables responsabilités proviennent de l'Etat, qui n'a pas su mettre en place « les structures adéquates, prévues par les lois de 1967 pour mettre fin aux pratiques des intermédiaires ». Il est vrai que, à Rome, beaucoup se demandent si, avec ce nouveau scandale, on ne veut pas prouver que les « communistes aux mains propres » — par opposition aux « démocrates-chrétiens corrompus » — se laissent, eux aussi, aller par l'exercice du pouvoir.

Le scandale du théâtre lyrique italien (dans lequel beaucoup d'accusations restent à prouver), venant après le recul électoral du P.C.I., aura sans doute d'importantes répercussions politiques. La gravité des premières mesures judiciaires, sans précédent en Italie, laissent supposer que ce nouveau dossier des pots-de-vin est très lourd. (Interim.)

Espagne

L'ADULTÈRE N'EST PLUS UN DÉLIT

Madrid (U.P.I.). — L'adultère a cessé d'être passible de peines de prison en Espagne. Le journal officiel a publié mardi 30 mai le texte des nouveaux décrets du code criminel sur ces termes : « L'adultère n'est plus un délit. Aux termes des articles 449 et 452, la femme adultère pouvait, sur plainte de son mari, encourir de six mois à six ans de prison. L'adultère du mari, en revanche, n'était punissable que si celui-ci entretenait « de façon notoire » une concubine sous le toit conjugal ».

Les mouvements féministes avaient mené une campagne d'opinion contre ces dispositions jugées « médiévales ». Un porte-parole du ministère de la justice a cependant déclaré mardi qu'il n'y avait actuellement aucune personne détenue en Espagne pour adultère, et qu'il n'y en avait certainement plus depuis plusieurs années.

Aux « Cahiers Léon Blum » LA « NON-INTERVENTION RELACHÉE »

Les *Cahiers Léon Blum* (1), numéros 3 et 4, apportent une contribution intéressante à l'histoire politique de la non-intervention pendant la guerre d'Espagne. En dehors de textes provenant des archives du Foreign Office, la partie la plus inédite des *Cahiers* est une conversation avec M. Gaston Cusin.

Fonctionnaire des douanes à l'époque, M. Cusin a été chargé tout au long de la guerre d'Espagne de l'aide clandestine aux républicains. Son rôle était déjà connu, mais les *Cahiers* apportent de nombreuses précisions sur les responsables et les chemins français ou étrangers à l'Espagne. M. Alvarez del Vayo, ancien ministre des affaires étrangères d'Espagne, a dit à M. Cusin : « Vous nous avez aidés énormément. N'oubliez pas, nous partions beaucoup de vous. » M. Cusin précise en passant que c'est l'ancien président du gouvernement hongrois, Géros, qui coordonnait l'aide soviétique et l'aide française auprès de Nélin, ministre des finances, puis chef du gouvernement espagnol.

Rappelant le rôle personnel joué dès le premier jour de la guerre par Léon Blum, Daniel Blum, qui présente ces documents, écrit : « Paradoxalement, c'est après avoir quitté la présidence du gouvernement qu'il a personnellement joué le plus grand rôle dans l'acheminement de l'aide à l'Espagne. Lui seul, en effet, pouvait par sa volonté, sa vigilance et son autorité personnelle imposer à tous ses successeurs le maintien du dispositif mis en place et la conservation de ses interventions quotidiennes. »

(1) Edités par la Société des amis de Léon Blum, 81, rue de Valenciennes, 75013 Paris. 100 pages, 10 francs.

bibliothèque marabout

des romans pour l'été

DERNIERES PARUTIONS

GEORGE SAND Le meunier d'Angibault
CHARLES LE QUINTREC Les chemins de Kergrist
ANDRE DHOTEL Le plateau de Mazgran
MARIE MAURON L'ombre portée
ARMAND LANOUX Le berger des abeilles
PIERRE GAMARRA Les mystères de Toulouse
HUBERT JUIN Les hameaux
CHARLES DE RICHTER Le signe de la lente mort
PIERRE MAC ORLAN Le lueur n° 2
THOMAS OWEN Les maisons suspectes
MAURICE RENARD Les mains d'Orlac
C.F. RAMUZ Aline
EMILE ZOLA Les mystères de Marseille
EUGENE SUE Kernok le pirate
LEO MALET Enigme aux Folies-Bergère

A PARAITRE

GUY CHARMASSON Le crépuscule des surhommes
ADELE FERNANDEZ Dur soleil de Grèce
JEAN LOUIS BOUQUET L'ombre du vampire
JEAN LOUIS BOUQUET Irène, fille fauve

Nous faisons essayer une audacieuse

ALFA ROMEO

La nouvelle GIULIETTA

Giulietta 1,6

- Moteur : 1570 cc 108 cv Din.
- Boîte 5 vitesses à 5 pignons
- Moteur à l'essence
- et boîte pivot à l'arrière
- 4 freins à disques
- Equipement complet très complet
- Nouvelle carrosserie assurée
- une meilleure tenue de route et adhérence des roues motrices.
- Un moteur de 1357 cc (95 cv Din) peut également équiper la nouvelle Giulietta.

CE MODELE BÉNÉFICIE DES 3 GARANTIES :
 • garantie totale 1 an • peinture 2 ans • moteur 2 ans ou 100 000 km

alfa dupleix 6 rue Dupleix, Paris 15^e
566.09.09

incroyable ...
 une tondeuse qui fertilise votre gazon

grâce à un double système de coupe, l'herbe PULVÉRISÉE est projetée sur le sol et se transforme en humus qui fertilise votre gazon. Fines les conseils de conseil.

AUTOTRACTÉE
 la BOLENS se tait partout.

2 et 4 temps

tondeuse à gazon BOLENS

YVAN BEAL & C^e
 IMPORTATEUR
 21, avenue de l'agriculture
 93014 CLERMONT-FO Cedex
 Tél. (75) 91.93.51 - Telex 380909
 NOM
 ADRESSE

en 8 jours, plus un bruit chez vous

Depuis 15 ans, SAIRES, spécialiste de l'isolation phonique et thermique apporte les meilleures solutions aux problèmes du bruit et de l'isolation. Devis et installations très rapides Paris et 100 km alentour.

SAIRES : 206-50-13
 48 ter, rue de Flandre - 75019 PARIS

La voiture de sport c'est Ferrari.
L'ordinateur conversationnel c'est Prime.

PRIME
 9-17, rue Benoît Malon
 92150 Suresnes - Tél. 772.91.92.

Prime 300 - Prime 350
 Prime 400 - Prime 500
 gamme complète compatible ordinateurs conversationnels.

PRIME

سكوتيا للادوية

صحة من الامم

ASIE

Libres opinions

M. Ali Bhutto devant la cour suprême du Pakistan

par M^e ETIENNE JAUDEL (*)

VOIR un premier ministre, élu par une large majorité populaire, déposé par son chef d'état-major et condamné à mort en cour d'assises pour complicité d'homicide volontaire, est rare dans les annales judiciaires.

Et un tel procès devant des tribunaux criminels de droit commun, lorsqu'il se déroule dans un pays où l'Etat de siège a été proclamé, où des cours martiales condamnent, à la suite de procédures sommaires, les opposants au régime et les journalistes à des peines sévères assorties, accessoirement de ce traitement barbare qu'est le fouet, a un caractère plus singulier encore.

La procédure d'appel en cours depuis le 20 mai devant les neuf juges de la Cour suprême du Pakistan, à Rawalpindi, et qui doit décider si M. Bhutto doit ou non être pendu — à moins d'une mesure de grâce de l'administrateur en chef de la loi martiale, le général Zia, — attire donc, à juste titre, l'attention mondiale.

Le gouvernement pakistanais tient manifestement à donner à la procédure d'appel toutes les apparences de la plus grande régularité. Les représentants de la presse locale et internationale ont, jusqu'à ce jour, très librement accès aux audiences. Tel est également le cas des observateurs judiciaires. J'ai pu ainsi sans difficulté assister du 20 au 25 mai, en ma qualité d'expert de la Fédération internationale des droits de l'homme, à l'exposé par les avocats de M. Bhutto, sous la conduite de M. Bakhtiar, ancien procureur général du Pakistan, des moyens qu'ils entendent développer à l'appui de l'appel interjeté par leur client contre la condamnation à la peine capitale prononcée contre lui par la Cour de Lahore, le 18 mars dernier.

Cet apparent libéralisme n'a pas été jusqu'à me permettre de rencontrer M. Bhutto à la prison de Rawalpindi, où il a été transféré pour la durée du procès et pour les seuls besoins de ses relations avec ses avocats, puisque l'autorisation d'assister aux audiences lui a, jusqu'à ce jour, été refusée. Il est bien évident que les autorités pakistanaises tiennent à tout prix à laisser à la procédure en cours son caractère de pur droit commun, alors que l'ancien premier ministre souligne, depuis le premier jour, le caractère politique de la condamnation dont il a fait l'objet dans des conditions hors du commun. Qu'il suffise de rappeler que M. Bhutto, mis en liberté sous caution peu de jours après son incarcération, a été, presque aussitôt, remis en détention par application de la loi martiale en vigueur depuis l'arrivée au pouvoir du général Zia, ce qui ne paraît guère conforme aux principes du droit criminel.

Si cette apparente régularité de la procédure en cours survit durant les deux mois prévus pour le procès, il paraît peu vraisemblable que le jugement de la Cour de Lahore puisse être confirmé purement et simplement.

Les conditions dans lesquelles s'est déroulé la procédure de première instance, les véhémentes attaques dont les avocats de M. Bhutto et l'accusé lui-même ont été l'objet de la part du premier président de la Cour de Lahore, qui a été jusqu'à jeter à la tête de M. Awan, alors principal avocat de M. Bhutto, les conclusions que ce dernier tentait de déposer pour son client, le fait qu'une part importante de cette procédure d'assises ait été déroulée à huis clos pour éviter toute diffusion des déclarations de l'ancien premier ministre, défilé dans le jugement comme un menteur invétéré (« *unlawful liar* »), un mauvais musulman indigné de la charge de premier ministre, sont déjà motifs suffisants pour solliciter une réformation de la décision des premiers juges.

De même les avocats soulignent-ils que le compte rendu du procès est incomplet, qu'ils n'ont pu interroger les témoins sur des points essentiels (« la question ne sera pas posée ») et que l'ancien directeur des forces de sécurité, Masood Mahmood, le principal témoin à charge, mis en détention « protective » dès le lendemain du coup d'Etat, a obtenu sa grâce à la suite de ses aveux, ce qui rend son témoignage éminemment suspect.

Ils ont d'ailleurs obtenu de l'ancien inspecteur général de la police fédérale, M. Rashid, un nouveau témoignage qu'ils entendent verser aux débats et qui expose en détail les pressions dont il a été l'objet de la part des autorités militaires pendant sa détention « protective » pour témoigner contre l'ancien premier ministre.

Le risque n'en subsiste pas moins que la Cour suprême considère que M. Bhutto doit être exécuté comme « auteur principal » de l'attentat, d'ailleurs manqué, par les forces de sécurité à l'encontre de son ancien adjoint, Ahmad Raza Kazari, devenu depuis lors un adversaire politique, et au cours duquel le père de ce dernier a été tué par erreur.

L'extraordinaire hostilité dont les autorités au pouvoir font montre à l'encontre d'un homme qui a tenté une politique sociale ouverte, fait craindre qu'un tel verdict ne puisse en fin de compte être prononcé ; de même que l'antagonisme véhément entre le président de la Cour suprême, les représentants de l'accusation, et l'accusé et ses avocats, qui ont d'ailleurs vainement demandé sa résiliation. Qu'il suffise de noter que la dentelle de M. Bhutto, le Dr Niaz, a été arrêtée en vertu de la loi martiale, qu'il a eu seulément élargi l'attention des autorités sur les difficultés qu'il éprouvait à signer son client à la prison de Lahore, et qu'il va sans doute prochainement comparaître devant un tribunal militaire sommaire sans que ni lui ni son avocat puissent connaître les charges retenues à son encontre.

L'opinion publique internationale peut, seule actuellement venir au secours d'un homme qui ne peut bénéficier du soutien populaire dans un pays où règne la loi martiale, où la presse est étroitement muselée, où toutes les manifestations sont interdites et où les opposants à l'actuel régime sont arrêtés par les autorités militaires et condamnés à de lourdes peines, souvent assorties du fouet, après une parodie de justice devant des cours martiales sommaires.

(*) Avocat à la Cour de Paris, désigné comme observateur judiciaire par la Fédération internationale des droits de l'homme auprès d'Ali Bhutto devant la Cour suprême du Pakistan.

Vietnam « LES RAPPORTS ENTRE L'ÉGLISE ET L'ÉTAT S'AMÉLIORENT » déclare Mgr Nguyen Van Binh

CITÉ DU VATICAN (A.F.P.) — « Depuis quelques années, nous nous déclarons à Vietnamiens catholiques », plutôt que « catholiques vietnamiens », a affirmé mardi 30 mai, Mgr Paul Nguyen Van Binh, archevêque de Ho-Chi-Minh-Ville, dans une longue interview accordée au correspondant au Vietnam de l'Unité, quocidien du P.C. italien. « Nous soulignons ainsi, ajoute le prélat, mieux souligner que nous sommes catholiques, mais que, avant tout, nous sommes vietnamiens ».

Japon TOKYO A SIGNÉ LE PACTE DE L'ONU SUR LES DROITS DE L'HOMME EN FORMULANT DES RÉSERVES (De notre correspondant.)

Tokyo. — Le Japon a signé, mardi 30 mai, à New-York, le pacte international relatif aux droits civils et politiques adopté en 1966 par l'Assemblée générale des Nations unies. M. Sonoda, ministre des affaires étrangères, a parafait les deux conventions constituant le pacte (la convention A concerne les droits économiques et culturels et la convention B les droits civils et politiques).

Le Japon a cependant fait des réserves en ce qui concerne le droit de grève pour les employés des administrations publiques et la gratuité de l'enseignement secondaire. Il s'est, d'autre part, déclaré inacceptable les dispositions sur la rémunération des travailleurs pendant les jours fériés et n'a pas parafait le protocole attaché à la convention B sur les droits civils et politiques : ce protocole permet aux citoyens des pays signataires d'invoquer les dispositions du pacte devant l'organisme pour la protection des droits de l'homme à l'ONU. Ph. P.

J.C. Lattès PUBLIE



36 F. 240 pages.

Ni l'un ni l'autre ne sont très beaux. Peuvent-ils donc s'aimer?

Pourquoi pas nous?

Le roman le plus gai, le plus drôle, le plus délicieux, le plus vrai.

Le dernier roman de Patrick Cauvin

l'auteur de: l'amour aveugle e=mc² mon amour. monsieur papa

JCL

stages de tennis

jouez les Arcs

1 555 F (par personne)
Stage + hôtel 3 étoiles + restaurant
+ nurserie-garderie + piscine
(la semaine tout compris)

Les Arcs c'est aussi le golf, le cheval, la piscine, l'escalade, le tir à l'arc, les promenades, la pêche...

Réervations : Christine Petit Maisons des Arcs
98, bd du Montparnasse - 325.24.53 et 322.43.32

Le cuir c'est Hermès.
L'ordinateur conversationnel c'est Prime.

PRIME

9-11 rue Benoît Malon
92150 Suresnes - Tel. 772.91.92

stages de golf

jouez les Arcs

1 255 F (par personne)
Stage + hôtel 3 étoiles + restaurant
+ nurserie-garderie + piscine
(la semaine tout compris)

Les Arcs c'est aussi le tennis, le cheval, la piscine, l'escalade, le tir à l'arc, les promenades, la pêche...

Réervations : Christine Petit Maisons des Arcs
98, bd du Montparnasse - 325.24.53 et 322.43.32

théâtre lyrique d'importantes is politiques

Siens, a exprimé à la...
L'Union soviétique a établi...
Le Japon a cependant fait des...
L'opinion publique internationale...
L'extraordinaire hostilité dont...
L'attentat, d'ailleurs manqué, par...
L'opinion publique internationale...
L'extraordinaire hostilité dont...
L'attentat, d'ailleurs manqué, par...

Aux Cahiers Léon Me LA «NON-INTERVEN» RELACHÉ»

re de sport Ferrari. conversationnel Prime. ME

Prime 300 - Prime 350
Prime 400 - Prime 500.
Une gamme complète compatible d'ordinateurs conversationnels.

PRIME

9-11 rue Benoît Malon
92150 Suresnes - Tel. 772.91.92.

LE RÉGLEMENT DU BUDGET 1976

L'Assemblée souhaite un contrôle plus contraignant

Mardi 30 mai, sous la présidence de M. Hugot (P.S.), l'Assemblée nationale examine le projet de loi portant règlement définitif du budget de 1976.

M. FERNAND ICART (U.D.F.), rapporteur général de la commission des finances, indique que le budget de 1976 (500 milliards de francs), initialement voté en équilibre, s'est finalement exécuté avec un déficit de 17 milliards de francs contre 88 milliards en 1975, réduction qui, observe-t-il, marque le soulèvement d'un déficit démographique de la dépense publique.

1) Le souci formel de l'équilibre budgétaire conduit à la multiplication des collectifs, ce qui altère le sens de la loi de finances initiale.

2) La sous-estimation de certaines dépenses, plus systématique qu'accidentelle, semble destinée à équilibrer artificiellement le budget.

3) L'ampleur excessive des remboursements et des ajustements: le recul, en 1976, de la part consacrée aux équipements civils. Constatant ensuite la répétition d'une année sur l'autre, des observations de la Cour des comptes, il y voit « une obstination dans la faute de la part des administrations concernées ».

4) Le projet de loi de règlement du budget, souligne l'importance que revêt la loi de règlement du budget dans le contrôle a posteriori de la gestion des finances publiques. Dans son exposé, le ministre insiste notamment sur la compression de l'impasse budgétaire (qui marque la volonté du gouvernement de l'époque de maîtriser l'une des sources de l'inflation), le respect scrupuleux des autorisations contenues dans les lois de finances.

5) Le projet de loi de règlement « est un aveu d'échec dans tous les domaines ». Alors que M. Chirac voulait revenir à l'équilibre budgétaire, rappelle le député, la loi de règlement montre que les mesures économiques destinées à réduire le chômage ont été source de privilèges nouveaux pour les privilégiés et d'illusions perdues pour les chômeurs. Il relève que pour la Cour des comptes une remise en ordre de la gestion financière s'impose.

Pour M. JANS (P.C., Haute-Seine), le but essentiel du budget de 1976 était « d'accroître l'austérité ». Il ajoute: « Certains courants de la majorité essayent de se démarquer de la politique économique actuelle, il nous paraît utile de démontrer la solidité et l'esprit de continuité existant entre la politique d'austérité pratiquée par le premier ministre de l'époque et celle pratiquée par le premier ministre d'aujourd'hui ».

M. HAMEL (U.D.F., Rhône) se demande si on ne devrait pas suivre l'exemple d'autres Parlements qui, tel celui de Grande-Bretagne, consacrent beaucoup plus de temps au contrôle de la gestion des comptes qu'au vote du budget. Il souligne les efforts considérables de la Cour des comptes, mais regrette qu'une augmentation de ses tâches, et de ses missions ne puisse être envisagée faute de personnel.

M. MARETTE (R.P.R., Paris) évoque pour sa part les résultats des comités fiscaux et des révisions et trouve anormal qu'un bout de deux ans la moyenne de recouvrement des droits simples rappelés ne dépasse pas 30 %.

En répondant aux orateurs, M. PAPON conteste les analyses présentées par les orateurs de l'opposition. Il s'étonne notamment qu'ils puissent à la fois réclamer une politique de relâche

budgetaire et condamner le déficit qui en est l'instrument.

Après avoir adopté les articles du projet de loi, l'opposition votant contre, l'Assemblée examine plusieurs propositions d'adoption. Observant que, malgré les engagements passés, certains arrêtés de répartition n'ont fait l'objet d'aucune publication, M. PAPON propose d'adopter une législation plus contraignante que la publication au Journal officiel des textes réglementaires d'exécution des lois de finances, étant toutefois précisé que les sujets de caractère secret concernant la défense nationale, les affaires étrangères et la sécurité intérieure ou extérieure de l'Etat seraient dispensés de l'obligation de publication, tout en pouvant faire l'objet de communications aux présidents et aux rapporteurs généraux des commissions des finances du Parlement. Adopté à l'unanimité en commission, l'amendement est également voté par l'Assemblée.

Sont en revanche ensuite repoussés plusieurs propositions socialistes destinées à améliorer le contrôle parlementaire et à étendre la compétence de la Cour des comptes.

L'ensemble du texte ainsi modifié est adopté par l'Assemblée, l'opposition votant contre.

PATRICK FRANCÈS.

LE DÉBAT AU SEIN DU P.C.F.

M. Catala: la présence de MM. Althusser et Elleinstein à la fête d'« Avant-Garde » serait inadmissible

M. Jean-Michel Catala, secrétaire général du Mouvement de la jeunesse communiste, membre du comité central du P.C.F., a évoqué mercredi 31 mai au micro de France-Inter l'invitation à participer à la fête d'« Avant-Garde » adressée à M. Althusser d'une part, et à M. Elleinstein d'autre part, par certains cadres de l'Union des étudiants communistes (le Monde du 31 mai).

Il a déclaré en réponse à Joseph Palton: « Je considère en tant que secrétaire général du Mouvement de la jeunesse communiste, c'est-à-dire d'une organisation indépendante, que ni notre mouvement ni notre fête ne peuvent être utilisés par certains membres du parti qui mènent un combat ouvert contre la ligne du parti communiste et sa direction pour continuer ce combat ».

« Est-ce une manière d'interdire à Althusser et à Elleinstein la fête des Jeunes communistes? »

M. CATALA. — Il n'est pas question d'interdire. Je dis que cette attitude serait inadmissible, que les jeunes communistes ne comprendraient pas. C'est une appréciation officielle de la direction de notre mouvement. Chacun prend ses responsabilités.

A propos de la déclaration signée par trente-trois étudiants communistes, publiée dans le Monde du 10 mai, M. Catala a indiqué: « Un texte, c'est un acte effectif, contrairement à nos statuts, qui se font pour objectif de combattre la politique du mouvement démocratique élaborée à son congrès, et de combattre la direction du mouvement. C'est une attitude fractionnelle ».

« Autant nous voulons encore perfectionner le fonctionnement démocratique du parti, autant il est nécessaire de combattre résolument toute tentative de remise en cause du centralisme démocratique, car il va de la cohésion du parti, de son efficacité, du succès des luttes qu'il mène pour changer la vie, pour aller vers un socialisme aux couleurs de France ».

« Depuis deux mois se sont tenus des discours qui étaient à l'égard des militants. C'est la récente confection de certains d'entre eux qui a fait apparaître plus clairement leur volonté commune: mettre en difficulté la direction du parti, ou, pour employer un de leurs mots, la « ligne Marchais ». Ce débat-là s'est déroulé alors à quelque chose qui sentait fort la cuisine politique ».

« Depuis, l'effort s'est encore précipité. L'enjeu est devenu de fait l'unité du parti: nous ne saurions accepter l'idée qu'un certain nombre de militants qui s'opposent à la direction du parti, se présentent dans la définition de la ligne ».

« Cela a déjà fait l'objet de discussions. La raison de cette disposition est simple. Il s'agirait

« d'une vote ou de quelques voix contre un candidat pour qu'il ne soit pas élu. Ainsi, quelques-uns feraient la loi contre l'Assemblée des mille cinq cents députés. Sous une apparence démocratique, ce serait, ou contraire, une pratique antidémocratique ».

« Autant nous voulons encore perfectionner le fonctionnement démocratique du parti, autant il est nécessaire de combattre résolument toute tentative de remise en cause du centralisme démocratique, car il va de la cohésion du parti, de son efficacité, du succès des luttes qu'il mène pour changer la vie, pour aller vers un socialisme aux couleurs de France ».

« Depuis, l'effort s'est encore précipité. L'enjeu est devenu de fait l'unité du parti: nous ne saurions accepter l'idée qu'un certain nombre de militants qui s'opposent à la direction du parti, se présentent dans la définition de la ligne ».

« Cela a déjà fait l'objet de discussions. La raison de cette disposition est simple. Il s'agirait

« d'une vote ou de quelques voix contre un candidat pour qu'il ne soit pas élu. Ainsi, quelques-uns feraient la loi contre l'Assemblée des mille cinq cents députés. Sous une apparence démocratique, ce serait, ou contraire, une pratique antidémocratique ».

« Autant nous voulons encore perfectionner le fonctionnement démocratique du parti, autant il est nécessaire de combattre résolument toute tentative de remise en cause du centralisme démocratique, car il va de la cohésion du parti, de son efficacité, du succès des luttes qu'il mène pour changer la vie, pour aller vers un socialisme aux couleurs de France ».

« Depuis, l'effort s'est encore précipité. L'enjeu est devenu de fait l'unité du parti: nous ne saurions accepter l'idée qu'un certain nombre de militants qui s'opposent à la direction du parti, se présentent dans la définition de la ligne ».

« Cela a déjà fait l'objet de discussions. La raison de cette disposition est simple. Il s'agirait

« d'une vote ou de quelques voix contre un candidat pour qu'il ne soit pas élu. Ainsi, quelques-uns feraient la loi contre l'Assemblée des mille cinq cents députés. Sous une apparence démocratique, ce serait, ou contraire, une pratique antidémocratique ».

« Autant nous voulons encore perfectionner le fonctionnement démocratique du parti, autant il est nécessaire de combattre résolument toute tentative de remise en cause du centralisme démocratique, car il va de la cohésion du parti, de son efficacité, du succès des luttes qu'il mène pour changer la vie, pour aller vers un socialisme aux couleurs de France ».

A L'OCCASION DU PREMIER COLLECTIF DE 1978

M. Icart estime préoccupante la situation de l'emploi

Examiné mercredi 31 mai en séance publique l'Assemblée nationale, le premier collectif budgétaire de 1978 (le Monde du 18 mai) a pour objet essentiel de prévoir des moyens financiers additionnels en matière d'emploi.

« So caractéristique, observe M. FERNAND ICART (U.D.F.), rapporteur général, est de comporter une augmentation des dépenses de 10 % et de ne pas aggraver le déficit prévu pour 1978 ».

Dans son rapport écrit, M. Icart, qui estime que la croissance économique sera cette année « comprise entre 3 et 3,5 % » et la hausse des prix « aux alentours de 10 % », souligne d'abord la permanence des orientations de la politique économique, « le gouvernement ayant mis en œuvre, à la fin de 1976, une politique de stabilisation et d'assainissement économique à laquelle il s'est tenu depuis ».

Cette politique, estime-t-il, « a permis d'enregistrer au cours de ces derniers mois un certain nombre de résultats relatifs aux satisfactions, encore que fragiles ».

1) Sur le plan du commerce extérieur, la balance commerciale a dégagé un solde excédentaire d'octobre à avril, à l'exception des mois de novembre et janvier. En 1977, le déficit s'est établi à 11,1 milliards de francs contre 30,4 milliards en 1976. Mais ce réajustement demeure précaire, constate M. Icart, qui relève le déficit chronique de notre commerce à l'égard des pays industrialisés et la dégradation de notre balance de ce qui concerne les biens alimentaires. De plus, il paraît illusoire, à son avis, d'espérer, dans un proche avenir, que se produise en Allemagne, au Japon ou aux Etats-Unis une forte reprise de l'activité industrielle, ce qui stimulerait l'économie française. Il s'y ajoute la concurrence des Etats du tiers-monde.

2) En ce qui concerne la monnaie et le crédit, un net ralentissement de la croissance de la masse monétaire a été observé en 1977. Embarras en ce qui concerne la possibilité de remettre en cause l'encadrement du crédit, M. Icart juge ce changement « peu probable », surtout dans le cadre d'une économie où la liberté des prix aura été rétablie. De plus, « le risque d'un nouveau développement de l'inflation n'a pas disparu ».

3) Dans le domaine des prix, les résultats obtenus, « sans être négligeables, demeurent précaires ».

« En tendance annuelle, note M. Icart, notre rythme de l'inflation demeure plus élevé que celui de la plupart des autres pays industrialisés ». De plus, la hausse des tarifs publics se répercute sur l'indice des prix qui, ajoute-t-il, sera également affecté, « pendant plusieurs mois », par la prochaine libération des prix. Constatant cette mesure, M. Icart se félicite que l'on cesse ainsi de « combattre les effets de l'inflation sans remédier aux causes ».

« En ce qui concerne l'emploi, M. Icart relève que, après une certaine amélioration, on assiste à une nouvelle dégradation en avril, « qui s'explique, pour une large part, par l'expiration des stages institués dans le cadre des mesures prises en faveur de l'emploi ».

Cette dégradation lui apparaît plus préoccupante que le marché de l'emploi devra accueillir à bref délai près de sept cent mille jeunes, dont trois cent mille sans qualification véritable, et que la conjonction de ces deux phénomènes « permet guère d'espérer, à son avis, une diminution rapide et substantielle du chômage ».

C'est pour tenter d'en éviter l'aggravation, constate-t-il, que le gouvernement propose, avec ce collectif, une série de mesures en faveur de l'emploi.

« Un groupe d'étude des problèmes du troisième âge a été constitué, mardi 30 mai, à l'Assemblée nationale. Il réunit une centaine de députés de tous les groupes, sous la présidence de M. Joseph Franceschi, député (P.S.) du Val-de-Marne, et aura pour rapporteur M. Michel Rocard, député des Yvelines et membre du secrétariat national du P.S. ».

« Le Monde met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des recherches d'informations économiques. Vous y trouverez peut-être LA MAISON que vous recherchez ».

La création de comités d'hygiène et de sécurité dans les communes

L'Assemblée examine le projet de loi complétant les dispositions du code des communes en vue d'instituer des comités d'hygiène et de sécurité (C.H.S.). Ce texte rend obligatoire la création de tels comités dans les communes et établissements publics communaux et intercommunaux employant au moins cent agents titulaires.

« Il a fallu attendre trente et un ans pour qu'un texte étende la création de C.H.S. aux communes », constate M. GARCIN (P.C.), qui invite l'Assemblée, au nom de la commission des lois, à voter un projet « dont l'intérêt est évident pour les employés municipaux et pour l'économie du pays, à laquelle les accidents coûtent cher ».

En 1977, précise-t-il, on a enregistré 176 accidents causés par 500 000 agents communaux ». Le rapporteur regrette toutefois que le gouvernement ait limité l'application de la loi aux communes de plus de 100 agents titulaires et que la commission ait, de son côté, refusé de l'étendre à la Ville de Paris. Il souhaite, en conclusion, que les municipalités réservent les moyens nécessaires à sa application.

Pour M. RICHARD (P.S., Val-d'Oise), ce texte fait mesurer les retards qui subsistent dans le domaine de la protection sociale des agents communaux. Après avoir souligné un tel retard sur ce sujet, il demande que le champ d'application du texte soit étendu.

Pour M. BECAM, secrétaire d'Etat aux collectivités locales, qui prend la parole en séance de nuit, l'obligation instituant par le projet de loi ne contraindra pas le principe de l'autonomie communale. Le rôle des comités, précise-t-il, sera exclusivement consultatif. Puis il insiste sur la nécessité de tenir

compte de la diversité des situations.

Dans la discussion des articles, l'Assemblée décide, à l'initiative des socialistes et contre l'avis du gouvernement, d'abaisser à cinquante le nombre de salariés appartenant à une commune sera tenue d'avoir un C.H.S. Un amendement de l'Assemblée modifie la composition des comités paritaires, inscrite pour les représentants du personnel au suffrage direct à la proportionnelle et fixe à deux années la durée de leur mandat qui serait renouvelable une fois.

M. RICHARD (P.S.) souhaitait que l'on procède à l'élection des représentants du personnel au suffrage direct et à la proportionnelle. Opinion partagée par les communistes, qui demandent que le scrutin soit par commune et non par commune sur ce territoire.

L'Assemblée repousse finalement les amendements de l'opposition.

M. RICHARD (P.S.) propose la création de C.H.S. intercommunaux. Le gouvernement s'y oppose: l'Assemblée également. Un amendement de l'opposition d'étendre le texte à la Ville de Paris, « où rien n'est prévu en matière d'hygiène et de sécurité », est également repoussé.

L'Assemblée repousse finalement les amendements de l'opposition.

M. RICHARD (P.S.) propose la création de C.H.S. intercommunaux. Le gouvernement s'y oppose: l'Assemblée également. Un amendement de l'opposition d'étendre le texte à la Ville de Paris, « où rien n'est prévu en matière d'hygiène et de sécurité », est également repoussé.

L'Assemblée repousse finalement les amendements de l'opposition.

M. RICHARD (P.S.) propose la création de C.H.S. intercommunaux. Le gouvernement s'y oppose: l'Assemblée également. Un amendement de l'opposition d'étendre le texte à la Ville de Paris, « où rien n'est prévu en matière d'hygiène et de sécurité », est également repoussé.

L'Assemblée repousse finalement les amendements de l'opposition.

M. RICHARD (P.S.) propose la création de C.H.S. intercommunaux. Le gouvernement s'y oppose: l'Assemblée également. Un amendement de l'opposition d'étendre le texte à la Ville de Paris, « où rien n'est prévu en matière d'hygiène et de sécurité », est également repoussé.

L'Assemblée repousse finalement les amendements de l'opposition.

M. RICHARD (P.S.) propose la création de C.H.S. intercommunaux. Le gouvernement s'y oppose: l'Assemblée également. Un amendement de l'opposition d'étendre le texte à la Ville de Paris, « où rien n'est prévu en matière d'hygiène et de sécurité », est également repoussé.

L'Assemblée repousse finalement les amendements de l'opposition.

M. Plissonnier: une ferme riposte politique

L'Humanité poursuit dans son numéro du 31 mai sa campagne contre les militants du P.C.F. qui ont publiquement exprimé des critiques. Le quotidien communiste signale une « vague de protestations contre la participation de quelques membres du parti à la campagne anticommuniste ».

Il publie des lettres de soutien à la direction du P.C.F. « L'Humanité » émettent la proposition de démission de M. Daniel Karlin, réalisateur de télévision, et Tony Laine, psychiatre, qui expliquent les raisons de leur hostilité aux positions signées par des militants communistes. Ils écrivent notamment: « Depuis deux mois se sont tenus des discours qui étaient à l'égard des militants. C'est la récente confection de certains d'entre eux qui a fait apparaître plus clairement leur volonté commune: mettre en difficulté la direction du parti, ou, pour employer un de leurs mots, la « ligne Marchais ». Ce débat-là s'est déroulé alors à quelque chose qui sentait fort la cuisine politique ».

« Depuis, l'effort s'est encore précipité. L'enjeu est devenu de fait l'unité du parti: nous ne saurions accepter l'idée qu'un certain nombre de militants qui s'opposent à la direction du parti, se présentent dans la définition de la ligne ».

« Cela a déjà fait l'objet de discussions. La raison de cette disposition est simple. Il s'agirait

« d'une vote ou de quelques voix contre un candidat pour qu'il ne soit pas élu. Ainsi, quelques-uns feraient la loi contre l'Assemblée des mille cinq cents députés. Sous une apparence démocratique, ce serait, ou contraire, une pratique antidémocratique ».

« Autant nous voulons encore perfectionner le fonctionnement démocratique du parti, autant il est nécessaire de combattre résolument toute tentative de remise en cause du centralisme démocratique, car il va de la cohésion du parti, de son efficacité, du succès des luttes qu'il mène pour changer la vie, pour aller vers un socialisme aux couleurs de France ».

« Depuis, l'effort s'est encore précipité. L'enjeu est devenu de fait l'unité du parti: nous ne saurions accepter l'idée qu'un certain nombre de militants qui s'opposent à la direction du parti, se présentent dans la définition de la ligne ».

« Cela a déjà fait l'objet de discussions. La raison de cette disposition est simple. Il s'agirait

« d'une vote ou de quelques voix contre un candidat pour qu'il ne soit pas élu. Ainsi, quelques-uns feraient la loi contre l'Assemblée des mille cinq cents députés. Sous une apparence démocratique, ce serait, ou contraire, une pratique antidémocratique ».

« Autant nous voulons encore perfectionner le fonctionnement démocratique du parti, autant il est nécessaire de combattre résolument toute tentative de remise en cause du centralisme démocratique, car il va de la cohésion du parti, de son efficacité, du succès des luttes qu'il mène pour changer la vie, pour aller vers un socialisme aux couleurs de France ».

« Depuis, l'effort s'est encore précipité. L'enjeu est devenu de fait l'unité du parti: nous ne saurions accepter l'idée qu'un certain nombre de militants qui s'opposent à la direction du parti, se présentent dans la définition de la ligne ».

« Cela a déjà fait l'objet de discussions. La raison de cette disposition est simple. Il s'agirait

« d'une vote ou de quelques voix contre un candidat pour qu'il ne soit pas élu. Ainsi, quelques-uns feraient la loi contre l'Assemblée des mille cinq cents députés. Sous une apparence démocratique, ce serait, ou contraire, une pratique antidémocratique ».

« Autant nous voulons encore perfectionner le fonctionnement démocratique du parti, autant il est nécessaire de combattre résolument toute tentative de remise en cause du centralisme démocratique, car il va de la cohésion du parti, de son efficacité, du succès des luttes qu'il mène pour changer la vie, pour aller vers un socialisme aux couleurs de France ».

« Depuis, l'effort s'est encore précipité. L'enjeu est devenu de fait l'unité du parti: nous ne saurions accepter l'idée qu'un certain nombre de militants qui s'opposent à la direction du parti, se présentent dans la définition de la ligne ».

« Cela a déjà fait l'objet de discussions. La raison de cette disposition est simple. Il s'agirait

« d'une vote ou de quelques voix contre un candidat pour qu'il ne soit pas élu. Ainsi, quelques-uns feraient la loi contre l'Assemblée des mille cinq cents députés. Sous une apparence démocratique, ce serait, ou contraire, une pratique antidémocratique ».

« Autant nous voulons encore perfectionner le fonctionnement démocratique du parti, autant il est nécessaire de combattre résolument toute tentative de remise en cause du centralisme démocratique, car il va de la cohésion du parti, de son efficacité, du succès des luttes qu'il mène pour changer la vie, pour aller vers un socialisme aux couleurs de France ».

« Depuis, l'effort s'est encore précipité. L'enjeu est devenu de fait l'unité du parti: nous ne saurions accepter l'idée qu'un certain nombre de militants qui s'opposent à la direction du parti, se présentent dans la définition de la ligne ».

« Cela a déjà fait l'objet de discussions. La raison de cette disposition est simple. Il s'agirait

« d'une vote ou de quelques voix contre un candidat pour qu'il ne soit pas élu. Ainsi, quelques-uns feraient la loi contre l'Assemblée des mille cinq cents députés. Sous une apparence démocratique, ce serait, ou contraire, une pratique antidémocratique ».

M. Plissonnier: une ferme riposte politique

L'Humanité poursuit dans son numéro du 31 mai sa campagne contre les militants du P.C.F. qui ont publiquement exprimé des critiques. Le quotidien communiste signale une « vague de protestations contre la participation de quelques membres du parti à la campagne anticommuniste ».

Il publie des lettres de soutien à la direction du P.C.F. « L'Humanité » émettent la proposition de démission de M. Daniel Karlin, réalisateur de télévision, et Tony Laine, psychiatre, qui expliquent les raisons de leur hostilité aux positions signées par des militants communistes. Ils écrivent notamment: « Depuis deux mois se sont tenus des discours qui étaient à l'égard des militants. C'est la récente confection de certains d'entre eux qui a fait apparaître plus clairement leur volonté commune: mettre en difficulté la direction du parti, ou, pour employer un de leurs mots, la « ligne Marchais ». Ce débat-là s'est déroulé alors à quelque chose qui sentait fort la cuisine politique ».

« Depuis, l'effort s'est encore précipité. L'enjeu est devenu de fait l'unité du parti: nous ne saurions accepter l'idée qu'un certain nombre de militants qui s'opposent à la direction du parti, se présentent dans la définition de la ligne ».

« Cela a déjà fait l'objet de discussions. La raison de cette disposition est simple. Il s'agirait

« d'une vote ou de quelques voix contre un candidat pour qu'il ne soit pas élu. Ainsi, quelques-uns feraient la loi contre l'Assemblée des mille cinq cents députés. Sous une apparence démocratique, ce serait, ou contraire, une pratique antidémocratique ».

« Autant nous voulons encore perfectionner le fonctionnement démocratique du parti, autant il est nécessaire de combattre résolument toute tentative de remise en cause du centralisme démocratique, car il va de la cohésion du parti, de son efficacité, du succès des luttes qu'il mène pour changer la vie, pour aller vers un socialisme aux couleurs de France ».

« Depuis, l'effort s'est encore précipité. L'enjeu est devenu de fait l'unité du parti: nous ne saurions accepter l'idée qu'un certain nombre de militants qui s'opposent à la direction du parti, se présentent dans la définition de la ligne ».

« Cela a déjà fait l'objet de discussions. La raison de cette disposition est simple. Il s'agirait

« d'une vote ou de quelques voix contre un candidat pour qu'il ne soit pas élu. Ainsi, quelques-uns feraient la loi contre l'Assemblée des mille cinq cents députés. Sous une apparence démocratique, ce serait, ou contraire, une pratique antidémocratique ».

« Autant nous voulons encore perfectionner le fonctionnement démocratique du parti, autant il est nécessaire de combattre résolument toute tentative de remise en cause du centralisme démocratique, car il va de la cohésion du parti, de son efficacité, du succès des luttes qu'il mène pour changer la vie, pour aller vers un socialisme aux couleurs de France ».

« Depuis, l'effort s'est encore précipité. L'enjeu est devenu de fait l'unité du parti: nous ne saurions accepter l'idée qu'un certain nombre de militants qui s'opposent à la direction du parti, se présentent dans la définition de la ligne ».

« Cela a déjà fait l'objet de discussions. La raison de cette disposition est simple. Il s'agirait

« d'une vote ou de quelques voix contre un candidat pour qu'il ne soit pas élu. Ainsi, quelques-uns feraient la loi contre l'Assemblée des mille cinq cents députés. Sous une apparence démocratique, ce serait, ou contraire, une pratique antidémocratique ».

« Autant nous voulons encore perfectionner le fonctionnement démocratique du parti, autant il est nécessaire de combattre résolument toute tentative de remise en cause du centralisme démocratique, car il va de la cohésion du parti, de son efficacité, du succès des luttes qu'il mène pour changer la vie, pour aller vers un socialisme aux couleurs de France ».

« Depuis, l'effort s'est encore précipité. L'enjeu est devenu de fait l'unité du parti: nous ne saurions accepter l'idée qu'un certain nombre de militants qui s'opposent à la direction du parti, se présentent dans la définition de la ligne ».

« Cela a déjà fait l'objet de discussions. La raison de cette disposition est simple. Il s'agirait

« d'une vote ou de quelques voix contre un candidat pour qu'il ne soit pas élu. Ainsi, quelques-uns feraient la loi contre l'Assemblée des mille cinq cents députés. Sous une apparence démocratique, ce serait, ou contraire, une pratique antidémocratique ».

« Autant nous voulons encore perfectionner le fonctionnement démocratique du parti, autant il est nécessaire de combattre résolument toute tentative de remise en cause du centralisme démocratique, car il va de la cohésion du parti, de son efficacité, du succès des luttes qu'il mène pour changer la vie, pour aller vers un socialisme aux couleurs de France ».

« Depuis, l'effort s'est encore précipité. L'enjeu est devenu de fait l'unité du parti: nous ne saurions accepter l'idée qu'un certain nombre de militants qui s'opposent à la direction du parti, se présentent dans la définition de la ligne ».

« Cela a déjà fait l'objet de discussions. La raison de cette disposition est simple. Il s'agirait

« d'une vote ou de quelques voix contre un candidat pour qu'il ne soit pas élu. Ainsi, quelques-uns feraient la loi contre l'Assemblée des mille cinq cents députés. Sous une apparence démocratique, ce serait, ou contraire, une pratique antidémocratique ».

DEUX EXCLUS DU PARTI

M. JURQUET: POUR MARCHAIS LE LÉNINISME EST DÉPASSÉ

M. Jacques Jurquet, exclu du P.C.F. en avril 1974 et qui fut l'un des fondateurs du parti communiste marxiste-léniniste de France (P.C.M.L.F.), est à présent directeur politique du Journal l'Humanité rouge et de la revue l'Humanité démocratique. On le trouve en cours au sein du P.C.F., il nous a déclaré: « Au centralisme bureaucratique autoritaire et injuste succède le centralisme démocratique d'apparence libérale, mais tout aussi injuste. Du temps où je militais dans les rangs du P.C.F., les dirigeants n'acceptaient aucun débat démocratique. On les bien pendant la guerre d'Algérie. Maintenant ils feignent de l'accepter, mais jusqu'à ne centralisent toujours les décisions et les critiques venues de la base, notamment des militants ouvriers qui s'expriment, il est vrai, plus difficilement que les camarades intellectuels ».

« Le résultat final demeure que, aujourd'hui comme hier, reste défendue la conception léniniste de la démocratie. Ce qu'on appelle la dévotionisme, c'est naturellement la base de l'acquisition de travail fractionnel. La direction accuse quel'un d'un désaccord, et si ce désaccord entraîne un courant d'indes, eh bien, en même temps, il constitue la base du travail fractionnel. Cela a toujours été comme cela dans tous les procès qui ont fait au nom du communisme ».

« Le parti agit en 1978 comme il agissait en 1968 vis-à-vis de la dévotionisme, vis-à-vis du centralisme démocratique. Le centralisme démocratique est l'esprit, sur le plan politique et d'organisation, du stalinisme. Ce qu'on appelle la dévotionisme, c'est naturellement la base de l'acquisition de travail fractionnel. La direction accuse quel'un d'un désaccord, et si ce désaccord entraîne un courant d'indes, eh bien, en même temps, il constitue la base du travail fractionnel. Cela a toujours été comme cela dans tous les procès qui ont fait au nom du communisme ».

« Le parti agit en 1978 comme il agissait en 1968 vis-à-vis de la dévotionisme, vis-à-vis du centralisme démocratique. Le centralisme démocratique est l'esprit, sur le plan politique et d'organisation, du stalinisme. Ce qu'on appelle la dévotionisme, c'est naturellement la base de l'acquisition de travail fractionnel. La direction accuse quel'un d'un désaccord, et si ce désaccord entraîne un courant d'indes, eh bien, en même temps, il constitue la base du travail fractionnel. Cela a toujours été comme cela dans tous les procès qui ont fait au nom du communisme ».

« Le parti agit en 1978 comme il agissait en 1968 vis-à-vis de la dévotionisme, vis-à-vis du centralisme démocratique. Le centralisme démocratique est l'esprit, sur le plan politique et d'organisation, du stalinisme. Ce qu'on appelle la dévotionisme, c'est naturellement la base de l'acquisition de travail fractionnel. La direction accuse quel'un d'un désaccord, et si ce désaccord entraîne un courant d'indes, eh bien, en même temps, il constitue la base du travail fractionnel. Cela a toujours été comme cela dans tous les procès qui ont fait au nom du communisme ».

« Le parti agit en 1978 comme il agissait en 1968 vis-à-vis de la dévotionisme, vis-à-vis du centralisme démocratique. Le centralisme démocratique est l'esprit, sur le plan politique et d'organisation, du stalinisme. Ce qu'on appelle la dévotionisme, c'est naturellement la base de l'acquisition de travail fractionnel. La direction accuse quel'un d'un désaccord, et si ce désaccord entraîne un courant d'indes, eh bien, en même temps, il constitue la base du travail fractionnel. Cela a toujours été comme cela dans tous les procès qui ont fait au nom du communisme ».

« Le parti agit en 1978 comme il agissait en 1968 vis-à-vis de la dévotionisme, vis-à-vis du centralisme démocratique. Le centralisme démocratique est l'esprit, sur le plan politique et d'organisation, du stalinisme. Ce qu'on appelle la dévotionisme, c'est naturellement la base de l'acquisition de travail fractionnel. La direction accuse quel'un d'un désaccord, et si ce désaccord entraîne un courant d'indes, eh bien, en même temps, il constitue la base du travail fractionnel. Cela a toujours

هكذا من الامل

SEIN DU P.C.F.
de MM. Althaus
te d'Avant-Garde
Inmissible

Les députés R.P.R. entendent remplir leurs fonctions de proposition et de contrôle

Les députés R.P.R. ont longuement débattu, mardi 30 mai, de la situation de leur groupe au sein de la majorité. « Notre groupe demeure une formation d'essence et d'inspiration gaullistes », a déclaré, après la réunion, M. Claude Labbé. Le président du groupe a ajouté : « Nous serons tous en vacances pendant les vacances de l'été, en novembre prochain. »

La commémoration de la mort du général de Gaulle par les députés gaullistes est-elle un événement qui mérite d'être annoncé cinq mois à l'avance ? Ou bien faut-il voir dans la déclaration de M. Labbé, une profession de foi destinée à masquer les divergences apparues entre les députés, d'une part, et d'autre part, entre leur groupe et les instances dirigeantes du mouvement ?

La réunion de mardi avait été précédée, la veille, d'un entretien de M. Labbé avec M. Chirac. Il apparaissait que, à près de cette conversation, M. Labbé pourrait faire la « mise au point définitive » qu'il avait annoncée au sein des relations entre les députés R.P.R. et la formation politique à laquelle ils appartiennent. « A partir du moment où nous avons été élus ensemble sur un programme, qui est celui de la majorité, mais aussi celui du R.P.R., il nous appartient, au sein du groupe, de défendre les thèmes sur lesquels nous avons été élus », a déclaré aux journalistes, mardi après-midi, le président du groupe R.P.R., M. Labbé.

Il a également noté que son groupe ne comptait pas suffisamment comme le secteur des positions politiques qui sont celles du R.P.R.

Pour remédier à cette situation, les députés gaullistes vont être invités à participer de façon plus intense à la vie de leur groupe, dont le travail sera organisé de façon à mieux exploiter les compétences de chacun. M. Labbé souhaite également « développer les relations politiques » de son groupe, notamment par la publication d'un bulletin d'information.

Une impasse !

Ces résolutions correspondent au souhait d'un certain nombre de députés, dont plusieurs nouveaux élus, qui regrettaient le silence de leur formation, réintégré à soutenir une politique qui, sur des points essentiels, comme celui de la formation, n'est pas celle de la majorité. Certains allaient jusqu'à insinuer qu'il y avait des conseillers d'avoir mené leur formation dans une impasse. Sans

En bref

● M. Jacques Chaban-Delmas a mis en garde la majorité et le gouvernement à l'occasion d'un débat organisé mardi 30 mai par le Cercle de l'opinion sur le thème : « Justice sociale et transferts ». Il a notamment indiqué : « Il ne faut pas que du côté de la majorité on se laisse sur l'importance de la victoire. Si les critiques et refus exprimés par une grande partie de la population ne sont pas pris en compte, le réveil sera cruel. »

Le président de l'Assemblée nationale a également souligné la nécessité de réduire les impôts et les charges sociales, « face au poids grandissant des transferts sociaux supportés par les entreprises ».

● M. Jean Charbonnel, ancien ministre, président de la Fédération des républicains de progrès (gaullistes d'opposition), a été, dans le *Recours républicain*, mensuel de ce mouvement : « Alors que notre adhésion avait été donnée sans réserves au grand projet transformateur d'une gauche unie, le choc, brutalement déclenché, des impérialismes communistes et socialistes ne pouvait

que nous prendre à contre-pied, avant de nous briser (...). Quel qu'il arrive, nous ne oublierons pas ce qui s'est passé en mars 1978. Faut-il, pour autant, modifier notre projet politique ? Je ne le crois pas. Pour une raison fondamentale : c'est que nous ne sommes pas constitués au camp du progrès, par toute la force de nos convictions, par la logique des options que nous avons été amenés, le moment venu, à prendre. C'est, plus que jamais, à l'intérieur de la gauche que nous devons maintenant ancrer notre héritage. »

● Le *Recours républicain*, mai 1978, 5 F, 105, rue de Grenelle, 75007 Paris.

● M. Léo Hamon, ancien ministre, a déclaré, dans le cadre du club Notre présence : « Plus que d'un rapprochement d'horizons, c'est une attitude morale qu'il s'agit de dégager dans ce club, celle d'une gauche de gouvernement (...). On ne peut plus vivre dans la guerre civile sociale. Un compromis historique est nécessaire entre le salariat et le patronat ; un compromis fondé sur la reconnaissance des différences. »

M. Raymond Barre multiplie ses entretiens avec les parlementaires

MM. Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, et Chirac, président du groupe U.D.F., ont été reçus, mardi 30 mai, par le premier ministre avec lequel ils se sont entretenus de l'ordre du jour de la session parlementaire, en présence de M. Lamouzy, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement.

M. Barre et ses interlocuteurs sont convenus que le projet de loi de finances rectificative pour 1978, dont l'examen devait commencer mercredi 31 mai au Palais Bourbon, le nouveau projet de loi sur les plus-values mobilières et les différents textes préparés par le gouvernement afin d'orienter l'épargne vers les entreprises devraient être discutés et bouclés avant la fin du mois de juin.

Compte tenu des débats qui sont déjà inscrits à l'ordre du jour sur la politique étrangère, le 5 juin, et sur la défense, le 15 juin, il est peu probable que la conférence des présidents puisse réunir plus d'une ou de deux propositions de loi déposées par les députés. L'hypothèse d'une session extraordinaire en juillet est exclue.

M. Barre poursuit ses entretiens avec les parlementaires en recevant à déjeuner, ce mercredi 31 mai, à l'hôtel Matignon, M. Fohar et les présidents des six commissions permanentes du Sénat, puis, jeudi 1^{er} juin, les membres du groupe d'action et de proposition composé d'une quarantaine de jeunes députés des deux formations de la majorité.

Le premier ministre a également convié à déjeuner, le jeudi 3 juin, le président et les vice-présidents du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale et le mercredi 14 juin, le président et les vice-présidents du groupe U.D.F. Il s'entreprendra aussi des problèmes économiques et sociaux, le mardi 13 juin, à 11 h. 45, avec

une dizaine de jeunes nouveaux élus de l'U.D.F., puis, le mercredi 14 juin, à 18 h. 30, avec un groupe de jeunes députés R.P.R. qui lui ont demandé audience.

New York®
1285f
Delta Voyages
329.21.17
54, rue des Ecoles, 75005 Paris

Lima®
2480f
Delta Voyages
329.21.17
54, rue des Ecoles, 75005 Paris

Sauvage
le mensuel de l'écologie
où manger végétarien en France
EN VENTE PARTOUT - SF.

LES MUSICIENS DES RUES, TOUS LES CONCERTS, LES DISQUES, LES METIERS DE LA MUSIQUE.



Franc Schuber

Aujourd'hui la musique est partout. Télévision, radio, cinémas, concerts, disques, festivals, cassettes, chez soi, dans la rue, dans l'auto : la musique est présente à tout moment, sous une multitude de formes. En même temps, elle a changé. Aujourd'hui, ensemble, **Le Monde et Télérama** publient le premier numéro du **"Monde de la Musique"**. Mensuel de toutes les musiques, son ambition est d'être complet, sans cloisonnement ni sectarisme : musique classique, jazz, rock, opéra, chanson, musique contemporaine, traditionnelle, savante, populaire... Et d'être utile, aux mélomanes comme aux amateurs : calendrier des concerts et des festivals, présentation des nouveaux disques, éducation musicale, instruments, hi-fi... **Le Monde de la Musique**, un mensuel d'information vivant, comme les musiques elles-mêmes. Chez votre marchand de journaux, 7 F.



Bob Marley



Karajan

sonnement ni sectarisme : musique classique, jazz, rock, opéra, chanson, musique contemporaine, traditionnelle, savante, populaire... Et d'être utile, aux mélomanes comme aux amateurs : calendrier des concerts et des festivals, présentation des nouveaux disques, éducation musicale, instruments, hi-fi... **Le Monde de la Musique**, un mensuel d'information vivant, comme les musiques elles-mêmes. Chez votre marchand de journaux, 7 F.



David Bowie

publient le premier numéro du **"Monde de la Musique"**. Mensuel de toutes les musiques, son ambition est d'être complet, sans cloisonnement ni sectarisme : musique classique, jazz, rock, opéra, chanson, musique contemporaine, traditionnelle, savante, populaire... Et d'être utile, aux mélomanes comme aux amateurs : calendrier des concerts et des festivals, présentation des nouveaux disques, éducation musicale, instruments, hi-fi... **Le Monde de la Musique**, un mensuel d'information vivant, comme les musiques elles-mêmes. Chez votre marchand de journaux, 7 F.



Siff Gains

ANCIENS COMBATTANTS

● Les Evadés de France par l'Espagne durant l'occupation tiendront leur congrès national à Pau les 3, 4 et 5 juin, sous la présidence de M. Maurice Piantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants. Une large information sur le statut et les droits des Evadés de France (qui sont tous conviés) sera donnée au cours de ces assises. Le congrès se terminera par une excursion de l'autre côté de la frontière, à Jaca, où nombre d'Evadés furent incarcérés.

● Confédération nationale des anciens combattants évadés de France et des Internés en Espagne, 3, rue Guillaumot, 75102 Paris.

● La vingt-septième liste des unités ayant combattu en Afrique du Nord entre le 1^{er} janvier 1963 et le 2 juillet 1963, est publiée au *Bulletin officiel des armées* (n° 23 du 23 mai 1978). Il s'agit de la septième liste de l'armée de l'air datée du 24 avril 1978 (unités à terre) et de deux modifications aux listes du 9 décembre 1966 et 5 janvier 1977 concernant respectivement la demi-brigade des fusiliers-marins et l'aéronautique navale.

Bangkok®
1850f
Delta Voyages
329.21.17
54, rue des Ecoles, 75005 Paris

LA LETTRE DE L'ALTERNATIVE POLITIQUE
écrite par le département
AFFAIRES PUBLIQUES
de Georges Bernard KRIEF
Numéro Spécial 15 F
LESSONDAGES
Sous la direction de Georges Bernard KRIEF
1, rue Danton, 75012 Paris

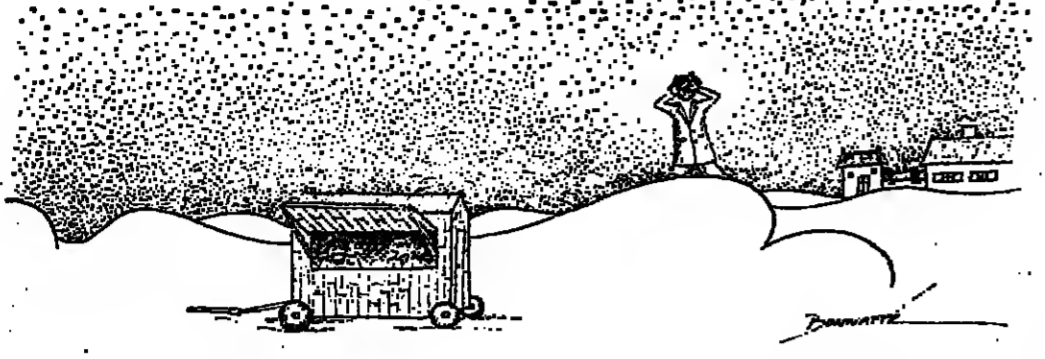
LE MONDE DE LA MUSIQUE

Toutes les musiques, de tous les pays, de tous les temps.



Abonnement : (11 numéros par an)
France : 70 F
Etranger : 85 F
Le Monde de la Musique
service abonnements
23, rue Mazarine
75001 Paris

صكنا من الامم



LE XXXI^e FESTIVAL DE CANNES

Un certain regard

Hitler, vedette

DEUX films ont dominé le programme de la section non compétitive Un certain regard, pendant la seconde semaine du Festival : Hitler, un film d'Allemagne de Hans Jürgen Syberberg et Un balcon en forêt de Michel Mitrani.

En marge de la réalité

C'est une entreprise difficile qu'a tenté Michel Mitrani en portant à l'écran le roman de Julien Gracq.

Perspectives du cinéma français

LUMIÈRES OBSCURES

QUE l'on retienne ceci, pour la genèse du cinéma : « Je n'appelle Bébé, je le suis conducteur de tramway. Il n'y a plus de tramway depuis longtemps, me diriez-vous. Et moi de vous répondre invariablement qu'il y a toujours du Bébé. »

Les rats envahissent les maisons

Contrairement à ces deux films, le Zoo zéro n'est pas un film de la vie. Alain Fleischer a travaillé au-delà.

DEUX CINÉASTES D'AMÉRIQUE LATINE

Poésie et politique

LE Chilien Miguel Littín et l'Argentin Fernando Solanas sont aujourd'hui des cinéastes en exil.

Le palmarès

Le trente et unième Festival de Cannes s'est achevé, mardi soir 30 mai, par la projection, hors compétition, de « Fedora » de Billy Wilder.

PALME D'OR :

« L'Arbre aux sabots », d'Emmano Oimi (Italie).

GRAND PRIX SPECIAL DU JURY :

« Révis de singe », de Marco Ferreri (Italie), et « The Shout », de Jerzy Skolimowski (Grande-Bretagne).

PRIX DE LA MISE EN SCÈNE : « Nagisa Oshima pour « L'Empire de la passion » (Japon).

PRIX D'INTERPRÉTATION FÉMININE : Jill Clayburgh pour « Une femme libre », de Paul Mazurski (Etats-Unis), et Isabelle Huppert pour « Violette Nozille », de Claude Chabrol (France).

PRIX D'INTERPRÉTATION MASCULINE : Jon Voight pour « Le Retour », d'Hal Ashby (Etats-Unis).

PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE (FIPRESCI) : « Homme de marbre », d'Andrzej Wajda (Pologne), hors compétition, et « L'Odeur des Heures des champs », de Srdan Karanovic (Yougoslavie), présenté à la Semaine de la critique.

PRIX ÉCUMÉNIQUE : « L'Arbre aux sabots », d'Emmano Oimi. Mention spéciale à « Spirale », de Krzysztof Zanussi (Pologne).

PRIX DE LA COMMISSION SUPÉRIEURE TECHNIQUE POUR LA QUALITÉ DE LA PHOTO : « La Petite », de Louis Malle (Etats-Unis).

COURTS MÉTRAGES : « Palme d'or » à la Traversée de l'Atlantique à la rame », de Jean-François Laguionie (France).

Prix du jury : « Oh ! my darling », de Borg et King (Hollande), « The Toonesbury Special », de John et Faith Hubley et Gary Trudeau (Etats-Unis).

LE PARVIS DES ARTS 4, place Notre-Dame, Semis CARRE du 20 mai au 15 juin

GROSVENOR HOUSE ANTIQUES FAIR Londres 14-24 juin de 11 h à 19 h 30. Fermé le dimanche. Prix d'entrée 1,50 £ et compris catalogue illustré.

GALERIE ESPOIR 6, r. de la Cossonnerie (R.E.R. et métro urbain Châtelet-Les Halles) TEL : 233-10-82 - 84-21. PREMIÈRE EXPOSITION DE VLADY peintures et plumes Du 1^{er} au 15 juin

30 mai GRAND PALAIS 25 juin COMPARAISONS ART ACTUEL

GALERIE GRANOFF Place Beauvau (8^e) - 265-24-41 DE LA PATELLIÈRE Peintures-Gouaches-Dessins - JUIN 1978

Hommage à GIORGIO DE CHIRICO du 11 mai au 31 août 1978 ARTCURIAL 9 avenue Matignon - Paris 8^e - 359.29.80 du mardi au samedi de 10 h 30 à 19 h 30

VIENNER OTERO RIVE GAUCHE OCTOBRE 1975 SÉMINAIRE D'ARTISTIQUE

TEP du 1^{er} au 10 Juin SEMAINE DE LA CRITIQUE Festival de Cannes 78

Table with 3 columns: Jour, Titre, R.P.A. (e.g., jeudi 1^{er} LA FEMME D'EN FACE, vendredi 2 UNE BRECHE DANS LE MUR)

SEANCES A 20 H 30

PRIX DES PLACES : 13 F ADHERENTS TEP et Ciné-Clubs : 8 F

PUBLICIS ELYSEES - PARAMOUNT ODEON - PARAMOUNT MEDICIS - PARAMOUNT MAILLOT - PARAMOUNT MONTPARNASSE - PARAMOUNT ORLEANS - PARAMOUNT GOBELINS - CAPRI G&S B&S - MARIVAUX - PASSY - CONVENTION ST-CHARLES - VILLAGE NEUILLY

Jon Voight

GRAND PRIX D'INTERPRETATION MASCULINE CANNES 78

Movie advertisement for 'Retour' featuring Jon Voight and Bruce Dern. Directed by Hal Ashby. Includes production credits like Jerome Hellman and Waldo Salt.

GRAND REX v.f. - ELYSEES CINEMA v.o. - U.G.C. DANTON v.o. - U.G.C. GOBELINS v.f. BIENVENUE MONTPARNASSE v.f. - MAGIC CONVENTION v.f. - MISTRAL v.o. CYRANO Versailles - ARTEL Villeneuve - ARTEL Nogent - CARREFOUR Pantin

Movie advertisement for 'MON NOM EST PERSONNE' by Sergio Leone, starring Terence Hill and Henry Fonda. Directed by Tonino Valerii.

Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses. Les salles subventionnées. Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles municipales

CHATELAIN (222-40-00) (D. soir, L. dim.). THÉÂTRE ADYAR (358-87-83) (L.). THÉÂTRE DU MARAIS (374-14-84) (D. soir, L. dim.).

Les autres salles

AIR LIBRE (322-70-78) (D. soir, L. dim.). ARTS-HERBERT (387-23-23) (D. soir, L. dim.). ATELIER (605-49-24) (D. L.). COMEDIE CAUMARTIN (973-43-41) (D. L.).

Dans la région parisienne

ANTONY, Théâtre F.-Gémier (237-31-11); ARSÈNE-MONS, Théâtre de Verdure; AUBREVILLE, Théâtre de la Commune.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (268-29-35) (O.). AU COUPE-CROU (722-01-73) (D.). CAFE D'EDGAR (222-11-02) (D.).

BOURG-LA-REINE, Eglise Saint-Gilles; CHARENTAY-MALABRY, mairie; CHELLES, cc.; CLAMART, cc. J.-Amp; COGNAC, Grand Théâtre; CRETEIL, cc. J.-Amp.

Ballet International de Caracas advertisement. Location Théâtre de 11h à 18h.30.

Movie advertisement for 'La Petite' (Pretty Baby) featuring Keith Carradine and Polly Platt. Directed by Louis Malle.

VERSAILLES CYRANO / VÉLIZY / ROSNY ARTEL. SARCELLES FLANADES / MONTREUIL MELLES / NOGENT ENGHEN FRANCAIS / CRETEIL ARTEL / ST GERMAIN PANTIN CARREFOUR / ARGENTEUIL ALPHA

Handwritten text at the bottom of the page.

هكذا من الاعمال

DE DES ANN

ET DES SPECTACLES

Cinema

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de 12 ans... Centre Georges-Pompidou

La Cinémaèque

CHAILLOT (75-24-21) MESSREDI 13 MAI 15 h. : Les Bouviers de la C.B. de Mille...

LE CROCODILE DE LA MORT (**) (A. v.o.) : Publicis Champs-Élysées...

Les films nouveaux

RESTOUR, film américain de Hal Ashby (v.o.) : Studio Média...

LE CROCODILE DE LA MORT (**) (A. v.o.) : Publicis Champs-Élysées...

Les grandes reprises

L'APRÈS-MIDI (Fr.) : Actua-Champ 5 (32-37-60)...

PHARAO (Pol. v.o.-v.f.) : Kinopanorama 15 (305-20-30)...

Les festivals

MARCO FERRERI (v.o.), Palais des Arts (2) (272-62-68)...

ACTION ÉCOLES (5^e) 325-72-07

« La terre, les hommes, l'armée. » LES BATISSEURS UN FILM DE PHILIPPE HAUDIQUET

ÉLYSÉES POINT SHOW VO - NATION VF - LUXEMBOURG VO

UN JUGE EN DANGER (J'AI PEUR!) UN FILM DE DAMIANO DAMIANI

UGC ERMITAGE - CINÉMA OPÉRA - UGC DANTON VO

L'HORRIBLE INVASION

GAUMONT CHAMPS-ÉLYSÉES VO - GAUMONT RICHELIEU V.F.

LES HOMMES DU PRÉSIDENT (A. v.o.)

MET

ONAL DE CAS

UGC MARBEUF

MAGIC CONVERSE

UGC ODEON VO

ETITE

CARMEN Pour la 1^{ère} fois au Cinéma le grand Opéra de G. BIZET filmé à Salzbourg

Le Centre Dramatique de Nanterre - et le Théâtre Liberté - présentent du 24 mai au 16 juin à 21 heures

SOLEIL DES HYÈNES un film de Ridha Behi

حکومت الامارات

MSL

SECRETAIRE GENERAL

160/190.000 F. Paris

Un groupe champenois de notoriété internationale réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 300 millions de francs, dont près de la moitié à l'exportation, recherche son secrétaire général. Celui-ci dépendant de la direction générale sera chargé de la préparation des conseils d'administration et assemblée générale des diverses sociétés du Groupe, des rapports avec les actionnaires, fiduciaires et cabinets-conseils, des questions juridiques, des problèmes fiscaux, d'assurances et de propriété ainsi que de certaines questions d'administration générale. Il aura d'autre part un rôle de relations publiques auprès d'une clientèle à haut niveau. Agé d'au moins 35 ans, parlant et écrivant parfaitement anglais, de formation supérieure (HEC, ESSEC, ESC, IEP, Droit), il aura assumé des fonctions équivalentes dans un domaine d'activités indifférent. Une certaine expérience commerciale ayant entraîné des contacts à haut niveau serait très appréciée. De réelles perspectives d'avenir existent au sein de ce Groupe. Ecrire à Y. Blanchon, Réf. B.9.272 (Paris).

DIRECTEUR DES VENTES EUROPE

170.000 F. + Paris

Un groupe britannique (C.A. supérieur à 50 millions de francs) crée pour une de ses filiales fabriquant et commercialisant dans le monde entier des produits industriels, un poste de directeur des ventes Europe. Basé à Paris, dépendant du directeur général (en Angleterre), s'appuyant sur une équipe de vente existante et à partir d'un chiffre d'affaires actuel d'environ 4 millions de francs, le titulaire du poste aura pour tâche de faire progresser les ventes et les profits sur les marchés français et allemand pour commencer. Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, de formation supérieure, aura une expérience de la vente de produits industriels, de préférence dans le domaine des fixations ou des petits composants (rivets) utilisés par les sociétés de fabrication. Avoir déjà dirigé une petite équipe de vente serait un avantage. La connaissance de l'allemand est indispensable, celle de l'anglais très souhaitable. Un intéressement pourra s'ajouter à la rémunération et une voiture est fournie. Ecrire à B. Mangou Réf. B.2285 (Paris).

CHEF DE PRODUCTION

130/150.000 F. Electronique Ville de l'Ouest

Un groupe français aux activités diversifiées et à vocation internationale, recherche pour l'une de ses usines d'électronique un ingénieur pour prendre en charge l'ensemble de la production. Dépendant du directeur de l'établissement il sera responsable quantitativement et qualitativement de la production. Il aura autorité sur environ 700 personnes appartenant aux services ordonnancement, informatique de production, approvisionnements et ateliers (principalement montage en grande série). Agé d'au moins 35 ans, ingénieur (AM, ESE, etc...) possédant une bonne connaissance de l'usage de l'informatique, il aura une expérience analogue acquise dans une société d'électronique. La fonction implique des qualités d'organisateur et de gestionnaire ainsi que l'aptitude à diriger un personnel important. Ecrire à Y. Blanchon, Réf. B.9.273 (Paris).

RESPONSABLE VENTES AUX ADMINISTRATIONS

130/150.000 F. Electronique Paris

Une société française appartenant à un groupe multinational produisant des matériels électroniques recherche le responsable de ses relations technico-commerciales avec l'administration des P.T.T. ainsi que des ventes à l'exportation des matériels ou des systèmes du domaine. Dépendant du directeur commercial il négociera lui-même, au plus haut niveau, des marchés importants en France et à l'étranger et il aura un rôle majeur dans l'orientation des développements produits et systèmes. Agé d'au moins 32 ans, ingénieur de haut niveau (X, ENST), il aura, si possible, une certaine expérience de la vente de matériels électroniques ou électromécaniques mais principalement l'habitude de traiter avec des administrations et leurs services techniques. Ecrire à Y. Blanchon - Réf. B.9.274 (Paris).

CHEF DU PERSONNEL ET DES RELATIONS SOCIALES

120.000 F. + Equipements lourds Bourgogne

Une société française (C.A. 70 millions de francs, 330 personnes), filiale d'un très grand groupe américain, spécialisée dans la fabrication d'équipements lourds, recherche son chef du personnel et des relations sociales. Dépendant du directeur industriel, il supervisera l'activité du personnel, mettra en œuvre et coordonnera la politique générale en matière de recrutement, relation du travail, rémunération, formation, sécurité et législation sociale. De plus, il participera aux négociations avec les partenaires sociaux. Ses responsabilités s'étendront principalement sur le personnel de l'usine et du siège. Le candidat, âgé d'au moins 40 ans, de formation supérieure, aura une expérience de la fonction ayant comporté des responsabilités similaires. Ecrire à M.O. Jeanclaude - Réf. B.10.116 (Lyon).

INGENIEUR D'ETUDES ET DE RECHERCHES

110/120.000 F. Electronique Région Parisienne

Filiale d'un puissant groupe industriel français, une société spécialisée dans la production d'appareils électroniques de mesure et de contrôle d'utilisation médicale et industrielle (CA 20 millions F - 150 personnes) crée pour faire face à son expansion, un poste de chef de projets. Sous l'autorité du directeur de la recherche et du développement et au sein d'un service comportant plusieurs ingénieurs, il travaillera à l'étude d'un nouveau projet qui pourrait connaître des ramifications multiples. Totalemment responsable de ce projet, le titulaire sera assisté par une équipe de techniciens. Il entrera en contact avec d'autres laboratoires au sein et à l'extérieur du groupe. Ce projet qui met en œuvre des techniques nouvelles à base d'électronique fait appel à différentes branches de la physique : optique, acoustique, propagation, ultrasons... Le poste conviendrait à un ingénieur électronicien, âgé de 30 ans ou moins, ayant assumé pendant plusieurs années, de préférence dans une société industrielle, des fonctions similaires ou comparables, en tête d'une équipe et acquis des connaissances approfondies dans les domaines précités. Ecrire à P. Vinet, réf. B. 3.855 (Paris).

ADJOINT DIRECTEUR FINANCIER

Paris

La filiale française d'un des premiers groupes pharmaceutiques européen est amenée à renforcer l'équipe de sa direction financière étant donné son développement rapide (C.A. supérieur à 100 millions de francs, en progression régulière et constante). En liaison avec les services comptables, le titulaire du poste assurera le reporting auprès de la direction européenne, participera au contrôle de gestion et prendra une part active à l'élaboration des budgets et des plans. Ce poste peut intéresser un jeune diplômé de l'enseignement supérieur (grande école de gestion) ayant déjà une expérience des méthodes comptables anglo-saxonnes, acquise soit au sein de la direction financière d'une société internationale, soit dans un cabinet d'audit. La pratique courante de la langue anglaise est impérative. Compte tenu du caractère international du groupe, les possibilités de carrière sont ouvertes pour un candidat au fort potentiel. Ecrire (lettre manuscrite) sous référence M 179, en joignant un curriculum vitae détaillé, photo récente et prétentions.

CHEF DU SERVICE CONTROLE QUALITE

110.000 F. Machines outils Bourgogne

Une société française (C.A. 70 millions de francs, 250 personnes), filiale d'un très grand groupe américain fabriquant et commercialisant des équipements lourds destinés principalement à l'industrie automobile et aux entreprises de mécanique générale, recherche son chef du service contrôle qualité. Sous l'autorité du directeur industriel, il sera chargé d'analyser les besoins en matière de contrôle à court et long terme, de mettre en place l'organisation nécessaire pour atteindre les objectifs de qualité fixés par le cahier des charges de la clientèle. Responsable de la société vis à vis des clients, il supervisera toutes les réceptions et inspections. Ce poste peut convenir à un candidat âgé d'au moins 40 ans et de formation ingénieur AM - ECAM, ayant des connaissances de l'analyse de la valeur, des statistiques, et si possible une expérience similaire dans la machine outil ou les équipements lourds. Ecrire à P. Rigollier, réf. B.10.111 (Lyon).

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Italie Base Paris

Un groupe international spécialisé dans la fabrication de matériaux de friction destinés à l'industrie automobile - garnitures et plaquettes de freins, rondelles d'embrayages recherche un ingénieur technico-commercial pour l'Italie du Nord. Sous l'autorité du directeur commercial, il sera chargé d'assurer et de développer les contacts avec les bureaux d'études, les départements d'essais et les services achats des constructeurs automobiles (V.I. - P.I.), ainsi qu'avec les fabricants de freins et d'embrayages auprès desquels il présentera et défendra les produits de la société, sur un plan technique et commercial, pour en promouvoir les ventes. Le titulaire, âgé d'au moins 28 ans, de formation AM, ICAM, ECAM, IDN... bilingue français-italien, possèdera une bonne connaissance de l'anglais et une expérience de 3 à 4 ans des milieux automobiles, acquise de préférence dans un service études, essais ou achats d'un constructeur ou d'un fabricant de freins. Ecrire à A. Leclercq, réf. B.8.093 (Paris).

CHEF DES METHODES

90/100.000 F. Machines Outils Bourgogne

Une société française (C.A. 70 millions de francs, 250 personnes), filiale d'un très grand groupe américain fabriquant et commercialisant des équipements lourds destinés principalement à l'industrie automobile et aux entreprises de mécanique générale, recherche son chef du service méthodes. Sous l'autorité du directeur industriel, il sera chargé d'assurer la conception, la construction et la mise au point des divers procédés de fabrication. Coordonnant les études de postes et la préparation du travail, il participera activement à l'élaboration des prix de revient. Le candidat, âgé d'au moins 35 ans, de formation ingénieur CNAM ou assimilé plus BTE souhaité, devra posséder une réelle expérience de la fabrication et des méthodes, ainsi que des connaissances en hydraulique et en électricité. L'anglais technique est souhaité. Ecrire à P. Rigollier, réf. B.10.112 (Lyon).

CONSEILLERS PLANS FINANCIERS

Une organisation privée spécialisée dans les programmes d'investissements et d'assurances sur mesure destinés principalement aux cadres supérieurs, dirigeants et même aux PME, recherche des agents désireux de devenir rapidement des "conseillers en plans financiers". Hommes ou femmes d'âge indifférent, doués d'un bon contact humain, ayant si possible fait carrière dans des fonctions commerciales et bénéficiant de relations personnelles, les candidats retenus seront formés par l'organisation et doivent être titulaires par une profession de caractère libéral. Ecrire à D. Derocq qui adressera aux postulants une note détaillée sur la fonction et les conditions de rémunération, réf. B.78151 (Paris).

CHEF DU SERVICE LOGISTIQUE

90/95.000 F. Equipements lourds Bourgogne

Une société française (C.A. 70 millions de francs, 250 personnes), filiale d'un très grand groupe américain fabriquant et commercialisant des équipements lourds destinés principalement à l'industrie automobile et aux entreprises de mécanique générale, recherche son chef du service logistique. Sous l'autorité du directeur industriel, il aura la responsabilité de l'ordonnancement et du lancement des commandes, du contrôle des stocks, de la gestion et du planning, des approvisionnements et expéditions. Il sera chargé de la surveillance des besoins matières et de leur circulation dans l'entreprise en respectant les demandes des clients et les engagements financiers. Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, de formation CNAM ou équivalent, aura obligatoirement quelques années d'expérience dans la fabrication de matériels lourds de petite série. La connaissance de l'anglais technique est souhaitée. Ecrire à P. Rigollier, réf. B.10.110 (Lyon).

CADRE COMMERCIAL

80/90.000 F. Vente par correspondance Paris

Dans le cadre de la diversification de ses modes de distribution, une société française d'édition occrée au développement de ses ventes par correspondance. Elle recherche un animateur qui, dépendant du directeur général, sera chargé d'organiser dans le détail le service. Procédant tout d'abord à l'exploitation systématique du fichier existant, il supervisera la publicité, mettra en place le système de distribution, assurera l'administration générale (expéditions, facturations, règlements) et participera à l'élaboration du budget qu'il sera tenu de respecter. Ce poste sera confié à un candidat de 25 ans minimum, de formation commerciale (Suco. de Co. ou équivalent) parlant parfaitement anglais, ayant quelques années d'expérience professionnelle, tant sur le plan de la distribution que dans le domaine de l'organisation administrative et commerciale. La connaissance des techniques de la vente par correspondance serait un avantage supplémentaire. Ecrire à A. Leclercq, réf. B.8094. (Paris).

Pour chacun de ces postes adresser un bref curriculum vitae à Paris ou à Lyon en spécifiant bien la référence. Pour les annonces portant les références B aucune information ne se transmet sans l'autorisation préalable des candidats donnée au cours d'un entretien personnel avec le consultant. Pour l'annonce portant la référence M, les réponses seront transmises directement à notre client pour suite à donner sans si l'enveloppe porte la mention "conditionnelle" signifiant que la lettre porte en tête le nom des sociétés auxquelles elle ne doit pas être communiquée.

73 BOULEVARD HAUSSMANN 75008 PARIS Tél. 266-04-93

11, PLACE A. BRIAND 69003 LYON Tél. (78) 62-08-33

GRANDE-BRETAGNE - ALLEMAGNE - FRANCE - ITALIE - SUISSE - BELGIQUE IRLANDE - AMERIQUE DU NORD - AMERIQUE DU SUD - CANADA - AUSTRALIE

SEINE.

INSTITUT CARNET

Académie française

PRIX D'HISTOIRE

L'Académie française a décerné le Grand Prix Gobert (30 000 F) à Robert Mandou pour « Europe et obscurité : raisons et raison d'être 1649-1775 » ; et le deuxième prix Gobert (10 000 F) à Eugène Tallenne pour « Bougainville et ses compagnons autour du monde 1768-1769 ».

Elle a également attribué les prix suivants :

Prix *Bygone* : Paulette Houdyer, André Zeller, Jean de Wenz.

Prix *Brogiate-Govin* : Georges Baudou, Philippe Joutard, Paul-Berthe de La Gorce, Jacques Le Goff, Jacques Godechot, Marianna Mahu-Lot.

Prix *Eugène-Pleard* : Henri Coste.

Prix *Feytaud-de-Brou* : Jean Nicolas, Jean-Charles Varannas, Michel Vange-Francoesch, Jacques Wilhain.

Prix *Kastner-Bourasut* : René Pellissier.

Prix *Georges-Goyon* : Lucienne Jouan, Roland Moreau, docteur B.-L. Moulere-Lamoureux, Jean-Marie Tournebise, Jean Viallet, Robert Faure, Maxime Le Grelle, Gustave Doumerc.

Prix *René-Pénel* : Michel de Galzain, Pierre de La Comandine, Pierre Martin-Chava, Michel de Mauvy.

Prix *Rochevon* : Micheline Dupuy, Freddy Bapbali et Robert Weyl.

Prix *Simon-Henri-Merita* : Emmanuel Bourassin, Louis Duille, Félix Pontali.

Prix *Thérèse* : Claude de Boismangé, André Guérin, Charles-Emanuel Dufourcq et J. Guisid-Dalche.

Prix *Toussaint* : Martin Baco, Marie-Rumbert, Vicare, Jean Rolland.

Prix *Vitez* : Roger Meria, Humbert de Mondaur, Joseph Bail.

Naissances

— M. Jean-Jacques **ÉVILLON** et Mme, née Anne Requinat, ont la joie de faire part de la naissance de **Charles-Antoine**, le 26 mai 1978 à Paris.

— Michèle, Christian **DAZIANO** et Caroline sont heureux d'annoncer la naissance de **Sébastien**, le 27 mai 1978, Ambassade de France à Rome, Palais Farnese (Italie).

— Roger et Anne-Marie **FRANCHET**, Antoine et Audrey sont heureux de faire part de la naissance de **Alexandra**, le 28 mai à Saint-Germain-en-Laye, 17, rue des Coches, 78100 Saint-Germain-en-Laye.

— M. et Mme Jean-Pierre **QUOI** et leurs enfants sont heureux de faire part de la naissance de leur fille et sœur **Murielle**, le jeudi 25 mai 1978.

— Pierre et Michèle **RAVANAS**, Régis, Clotilde, Philippe, Fabienne, Denis et Guisiane, ont la joie de faire part de la naissance de **Sophie**, le 30 mai 1978, Domaine de Malaspina, 13580 Sénas.

On nous prie d'annoncer le décès de

M. Adrien BESSE, ingénieur E.T.P., ancien entrepreneur de travaux publics.

Les obsèques religieuses ont été célébrées le mardi 30 mai à Limoges, inhumation à Fave-la-Montagne (23).

De la part de Mme Adrien Besse, ses enfants, petites-filles et toute la famille.

8, rue des Flandres, 87100 Limoges.

— Nous apprenons la mort, le 26 mai, de **Yves BLIN**, après une longue et douloureuse maladie.

[Journaliste et photographe avant d'entrer au service de presse de la région Reaumur, Yves Blin, qui vient de mourir à cinquante-deux ans, était directeur des relations publiques de Volkswagen-France.]

— Mme Henry **HARREL**, son épouse, M. et Mme Christian Harrel-Courtes, Mme Eliane Harrel, ses enfants, M. et Mme Marie-Rose, sa belle-fille, M. et Mme Patrick Harrel-Courtes, M. et Mme Olivier Harrel-Courtes, Mme Virginie Harrel-Courtes, M. et Mme Henry Boissard, M. et Mme Jacques Boissard, Mme Sylvie et Isabelle Provini, M. Jean-Marc Provini, M. et Mme Olivier et Emmanuel Roques, ses petits-enfants, M. et Mme Harrel-Courtes, Outilaume et Camille Harrel-Courtes, Caroline et Alexandre Scaramanga, Priscille et Inès Boissard, Sylvie et Lucie Boissard, ses arrière-petits-enfants, Mme Louis Harrel, ses enfants et petits-enfants, Les familles Magnan, Gouland, Méritan et Pillot, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **M. Henry HARREL-COURTES**, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, officier du Mérite maritime, pieusement décédé en son domicile à Paris, le 26 mai, dans sa quatre-vingt-deuxième année. La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale.

26, rue Lauriston, 75116 Paris.

— Le ministère de la coopération a le regret de faire part du décès accidentel, survenu le 26 mai 1978, dans sa trente-troisième année, de **M. Alain MASLARD**, chef de bureau de la formation professionnelle continue. L'inhumation aura lieu à 16 heures, le vendredi 3 juin 1978, au cimetière de Montargis (Loiret).

— Mme Giorgio **MEDINA**, M. et Mme Lucien Smadja et leurs enfants, M. et Mme Marc Medina et leurs enfants, ont la douleur de faire part du décès de leur père **Giorgio MEDINA**, survenu subitement, le 26 mai 1978, à Paris. Les obsèques auront lieu le jeudi 1^{er} juin au cimetière de Pantin-Parthenay, à 16 h. 30, 102, avenue Daumesnil, 75012 Paris.

Remerciements

— Mme Toussaint **VEDÉCHA**, Jacques, Nicole, Régis, Philippe, Brigitte, Christophe, Bouyale, ont la tristesse d'annoncer que **M. et Mme Bertrand CLIN** et leur fille Julie, M. Philippe-Emmanuel CLIN, M. et Mme Max Brun, Mlle Jeanne Brun, ses enfants, petites-sœurs, arrière-petits-enfants, frères et sœurs, ont la douleur de faire part du décès, survenu le 13 mai 1978, de **Mme Sarah BRUN**, dont les obsèques ont eu lieu dans son village natal de Wintzenheim (Haut-Rhin).

— Mme H. Ledentu-Ouzen, ses enfants, ses petits-enfants, Et toute la famille, ont la grande douleur de faire part du décès de **Faule GARENG**, docteur de lettres, professeur à l'université de Paris-Sud, secrétaire générale de la Société de géographie, leur sœur, tante et grand-tante. Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité. Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Henry **HARREL**, son épouse, M. et Mme Christian Harrel-Courtes, Mme Eliane Harrel, ses enfants, M. et Mme Marie-Rose, sa belle-fille, M. et Mme Patrick Harrel-Courtes, M. et Mme Olivier Harrel-Courtes, Mme Virginie Harrel-Courtes, M. et Mme Henry Boissard, M. et Mme Jacques Boissard, Mme Sylvie et Isabelle Provini, M. Jean-Marc Provini, M. et Mme Olivier et Emmanuel Roques, ses petits-enfants, M. et Mme Harrel-Courtes, Outilaume et Camille Harrel-Courtes, Caroline et Alexandre Scaramanga, Priscille et Inès Boissard, Sylvie et Lucie Boissard, ses arrière-petits-enfants, Mme Louis Harrel, ses enfants et petits-enfants, Les familles Magnan, Gouland, Méritan et Pillot, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **M. Henry HARREL-COURTES**, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, officier du Mérite maritime, pieusement décédé en son domicile à Paris, le 26 mai, dans sa quatre-vingt-deuxième année. La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale.

26, rue Lauriston, 75116 Paris.

Remerciements

— Mme Michel **NIVELT**, Mme Martine Nivelte, M. et Mme Bernard Nivelte, Mme Marie Molena, Mme Roger Nivelte, M. et Mme Gilbert Janthial et leurs enfants, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de **M. Michel NIVELT**, très aimé des témoignages de sympathie et d'affection qui leur ont été exprimés lors du décès de **M. Michel NIVELT**, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

15 h. 31, rue des Francs-Bourgeois : « Promenade dans le Marais » (Mme Ferrand).

15 h. 24, rue Pavée : « Le Marais » (M. de La Roche).

15 h. entrée du Musée des monuments français : « Sculptures et fresques gothiques » (Paris et son histoire).

20 h. 30, métro Saint-Paul, M. Ch. Guasco : « Les chefs-d'œuvre du périple du Marais » (Templair).

18 h., métro Saint-Augustin : « Le atelier de fleurs artificielles » (Tourisme enlurel).

COMPRÉHENSIF. — 18 h. 24, rue des Saules-Pères, M. Dany Marchand : « Les groupes de rencontres techniques ».

19 h. 30, 34, rue Copernic, Père Pierre Lenhardt : « Comment un chrétien peut, dans le Talmud, donner le parole de Dieu » (Christus et l'Unité de France).

19 h. 30, 26, rue Bergère, docteur Paul Hakim : « La folie Babyl' : dévotion de l'ère nouvelle » (L'Homme et la Connaissance).

20 h. 45, musée Quai, 6, place d'Iéna, Mme Olga Niza et Victor Eugo, citoyens de Paris : « Mme Zémet de La Rochebroucaud : « L'œuvre de Paris » : M. Victor Bernard : « Paris, capitale de l'esprit » : M. Germain Bastin : « L'art parlé en art parlé » (Europe des lettres et des arts).

21 h. 147, avenue de Malherbe, M. Fernand Schwarz : « M. Macho Pichou, la cité perdue des Incas » (Nouvelle Acropole).

Seul « Indian Topic » — le **SCHWEPES** — peut se comparer à **SCHWEPES** Lemon. l'autre **SCHWEPES**. Et inversement.

Fort-de-France

3 090 FR
Pte-à-Pitre 3 150 FR
La Réunion 3 895 FR

PASSEPORT lic A 899

137, rue de Rennes - 75006 PARIS
Tél. : 542-20-43
Parking F.N.A.C.



la bonne habitude

CONTREX

...prenez-la aussi au restaurant

Langelier & C^{ie} - 73 A

Visites et conférences

JEUDI 1^{er} JUIN

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES — 15 h. métro Sully-Morland : « Le Marais » (A travers Paris).

NOTRE Téléx

POUR VOS COMMUNICATIONS

Vous avez téléphoné vos messages, mais les messages ne sont pas parvenus ?

étra

SERVICE TELEX

343.21.62+ 346.10.26

36, Avenue Daumesnil, 75012 PARIS

Orientation - Mise à niveau

Seconde à tronc commun

Second cycle secondaire / de la troisième aux terminales

Établissement Privé secondaire et supérieur

NAPAUD enseignement 707.13.38 et 337.71.16 +

Préparations

LE MONDE

meil chaque jour à la disposition de ses lecteurs de nombreux d'annonces immobilières.

Vous trouverez également

LES BUREAUX

que vous recherchez.

PREPAREZ VOS DIPLOMES D'ÉTAT DE COMPTABILITÉ

Aucun limite d'âge

Aucun diplôme exigé

Début de cours à votre convenance

Possibilité de séminaires de regroupement.

Demandez le nouveau guide gratuit numéro 698

ÉCOLE PRÉPARATOIRE D'ADMINISTRATION

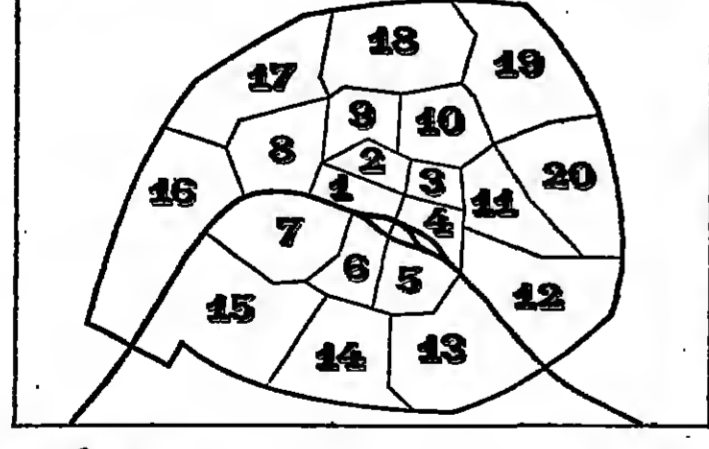
Ét. Privé fondé en 1973 d'enseignement à distance et de formation permanente

4, rue des Poite-Champs 75009 PARIS CEDEX 02

LE MONDE IMMOBILIER PARIS.

12 2500 2000 90% 15 CF. 1973 124 124 M 124 RER 124

N^o Arr. Prix moyen du m² Prix moyen du m² fermé et défini montent des prêts commués et durée prêt de Crédit Foncier année de livraison et trimestre Nombre d'app. Parkings en surface Garages en sous-sol, ou box Métro Autobus R.E.R. Station Autoroute ou périphérique



12 2500 2000 90% 15 CF. 1973 124 124 M 124 RER 124

5 7400 80% 1978 124 124 M 124 RER 124

CENSIER-DAUBENTON ou GODELINS

LE MANDARIN - 6 bis, rue de Valence. — A deux pas de la rue Moutetard - un petit immeuble de très haute qualité, plein sud, du studio ou 3 pièces. Appartements témoins ouverts du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.

FOULQUIER Promotion, 4, rue de Valence, Paris (5^e) - 331-32-32.

11 5000 80% 1978 124 124 M 124 RER 124

Résidence LA COUR D'AUNAY - 54 à 56, rue de la Folie-Regnaud - Au cœur du 17^e CALME - SOLEIL. Du studio ou 4 pièces balcon ou terrasse - VUE SUR TOUT PARIS EN ETAGES ÉLEVÉS. Bur. de vente sur place tous les jours

373-79-18

COMMERCIALISATION - SACOFI - 280-42-24

12 5300 80% 20 1978 124 124 M 124 RER 124

PROMEX

21, RUE CROZATIER - Un petit ensemble dans une rue large, bordée d'arbres, à proximité de la Gare de Lyon - Studio à 5 pièces - Exposition plein soleil - Balcons - Terrasses - Livraison immédiate - Appartement témoin tous les jours (sauf mardi) de 14 h 30 à 18 h 30.

65, rue Rennequin, Paris-17^e Tél. 755-82-10

« Le Monde Immobilier »

est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs.

Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.

... et un prêt CDE financera votre achat :

cde

Comptoir des Entrepreneurs

6 rue Volney Paris 2^e - Tél. : 260.35.36

Tous les financements immobiliers depuis 1848.

AD

MICHELIN

INGENIEURS de FABRICATION

سكنى التالان

مركزنا الاول

OFFRES D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	43,00	49,19
IMMOBILIER	10,00	11,44
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,85
AUTOMOBILES	20,00	22,85
AGENDA	20,00	22,85

REPRODUCTION INTERDITE

emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

Schlumberger recherche de Jeunes Ingénieurs dynamiques et ambitieux pour une vie à l'étranger

Les ingénieurs Schlumberger réalisent des mesures géophysiques dans les sondages pétroliers. Ces mesures, indispensables dans la recherche du pétrole et du gaz, font appel à des techniques avancées dans l'électronique et l'informatique.

Vous êtes : jeune ingénieur diplômé d'une grande école (Centrale, Arts & Métiers, Supélec...) Dégagez des obligations militaires.

Âgé de moins de 28 ans.

Vous avez de bonnes notions d'Anglais.

Nous vous proposons de participer activement à la détermination, à l'évaluation et à la production des réservoirs naturels d'hydrocarbures. Pendant les 8 premiers mois vous recevrez, dans nos centres d'entraînement puis sur le terrain, une formation théorique et pratique intensive. Après cette formation initiale vous vous verrez confier une unité.

laboratoire Schlumberger ainsi qu'une équipe. Nous vous intégrerons dans un plan de développement sur 2 ans qui débouchera sur des postes offrant de larges initiatives et des responsabilités importantes.

Vous serez appelé à exercer votre activité de l'Arctique norvégien aux jungles de Bornéo, des déserts arabes à la Mer du Nord. Nous préférons, au départ, des candidats célibataires. Après les 15 premiers mois, la Société offre aux ingénieurs mariés toutes les conditions nécessaires à une vie de famille.

Nous recherchons de jeunes ingénieurs ayant une forte personnalité, le goût d'une vie active et des contacts humains.

Ils viendront s'intégrer dans une société pour qui les mots promotion interne, responsabilité, équipe, efficacité ont un sens et où la rémunération et les avantages sont importants. Salaire de début entre 7.000 et 10.000 FF par mois, suivant affectation géographique.

Adressez demande de candidature, C.V. et photo à ST Schlumberger, Département Recrutement, 42, rue St-Dominique, 75007 Paris.

Schlumberger

EXPANSIAL recherche pour Entreprise Algérienne de Génie Civil Responsable du pilotage pour la construction d'une importante unité sidérurgique

- #### Ingénieurs
- Travaux publics - terrassement - génie civil REF. 680 M
 - Estimation et contrôle des coûts pour génie civil et bâtiment REF. 681 M
 - Gestion et entretien matériel travaux publics REF. 695 M
 - Planning chargé de l'élaboration, de la mise en place et du suivi d'un système PERT REF. 682 M
 - Génie civil chargé du contrôle avant exécution des devis, cahiers de charges, plans et responsable des implantations et métrés REF. 685 M
 - Coordonnateur de travaux REF. 686 M

conducteurs de travaux ingénieurs ou assimilés

- Pour génie civil REF. 689 M
- Pour électricité REF. 691 M

Pour l'ensemble de ces postes :

Il est exigé :

- une solide formation de base
- une expérience professionnelle de plus de 5 ans

Il est offert :

- logement meublé ou indemnité de logement
- sécurité sociale et retraite des cadres
- une rémunération selon compétences (nettes d'impôts et en partie transférable).

Les candidatures sont à adresser, sous référence correspondante à :

EXPANSIAL - 6, rue Halévy - 75009 Paris

Amnesty International recherche

1 CHEF DES PROGRAMMES

pour son département des Programmes, dont la tâche est de veiller à ce que les meilleurs soient faits du matériel d'information et d'organisation à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisation, et le but d'obtenir pour la protection des droits de l'homme. Ce département consiste en trente personnes, groupées en deux unités spécialisées : coordination des membres, organisation des campagnes, presse et communications.

Les candidats devront avoir travaillé dans une organisation internationale et faire preuve d'une connaissance et d'une compréhension approfondies de différentes cultures (avec de préférence l'expérience préalable de tiers-monde), et avoir participé à la diffusion de l'information et des idées à l'intérieur d'un public étendu. Ce poste exige une excellente connaissance de l'anglais, ainsi que les éléments d'un moins deux autres langues. L'aptitude à travailler en équipe avec des professionnels et des connaissances techniques de gestion.

Appointement : 544 par an. Date limite des candidatures : le 30 juin 1978.

Pour obtenir le formulaire de demande et autres renseignements, veuillez vous adresser à :

11, Southhampton Street, Londres WC1E 7HF, ou à : Média P.A., P. de des Italiens, 75007 PARIS, qui transmettra.

ARABIE SAOUDITE UN COMPTABLE

Cadre ou 3^e Echelon expérimenté pour Comptabilité Générale

Expérience Travaux Publics appréciée

Excellente maîtrise de la Langue anglaise, arabe apprécié.

Adressez dossier de candidature à n° 86.228, CONFESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Discrétion assurée.

MEASUREX S.A.

Filiale de Measurex International (Canadienne) Société en pleine expansion spécialisée dans les systèmes de contrôle par ordinateur pour l'industrie du papier et pour toute fabrication de feuilles minces (aluminium, caoutchouc, plastique), rech. POUR ASSURER LA MISE EN TOUVRE DE SES EQUIPEMENTS EN

U.R.S.S. UN INGÉNIEUR D'APPLICATION

Après une période de formation en France et en Europe, cet ingénieur partagera son temps entre les installations réalisées en U.R.S.S. ou en Europe dans le domaine du

CAOUTCHOUC

- Connaissances ou expérience en MINI-CALCUL-ATEUR et INFORMATIQUE.
- Anglais aisé.
- Célibataire.
- Nombreux avantages liés aux déplacements.
- Liberté obligations militaires.
- Libre rapidement.
- Facilités de reclassement en France par la suite.

Les candidats reçus seront convoqués le 20 juin par le Responsable des Pays de l'Est en Europe.

De la diplomatie lui permettra de s'intégrer dans l'équipe du promoteur dont il dépendra.

Déplacements France et étranger hors saison. Les responsabilités réelles justifient le salaire.

Libre en septembre.

C.V. photo et prétentions à : Eric ANDRE - SAPSI, C.D. 41 - 06270 Villeneuve-Loubet

Société japonaise (Marubeni) recherche plusieurs

JAPONAIS CÉLIBATAIRES

Parlant bien français, pour postes relatifs à travaux de construction d'usine en Algérie. Tél. : (74) 94-14-22.

OFFRES D'EMPLOIS extra-mer, étranger par téléphones hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, Paris-9^e.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONES 296-15-01

Groupes International d'ingénierie recherche pour missions d'étude VILLE NOUVELLE ARABIE SAOUDITE (Durée 18 mois)

- urbaniste-architecte CONFIRMÉ
- ingénieur planification-transports

Ayant au minimum 10 ans d'expérience en planification urbaine et régionale, intégré à une équipe pluridisciplinaire, ils participeront à toutes les phases de l'étude.

La pratique courante de l'ANGLAIS est indispensable.

Adressez C.V. détaillé sous référence 6002 à :

OR Organisation et publicité

21, rue de Valenciennes, 75010 PARIS, qui transmettra.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Pour faire face à son expansion MICHELIN recherche des INGENIEURS de FABRICATION

Les dimensions du groupe Michelin, son dynamisme, son rayonnement international, offrent à des hommes de caractère la chance de s'exprimer pleinement dans une carrière à leur dimension.

Ils se verront confier au sein des 50 unités de production du groupe, en France ou à l'étranger, d'importantes responsabilités exigeant le goût de l'action, le sens du concret, l'ardeur dans la recherche du progrès, l'aptitude à comprendre et animer les hommes.

Une période de formation à Clermont-Fd leur permettra de s'intégrer progressivement à la vie de l'atelier.

Ecrire à Michelin
Service du Personnel - SP.33/5622 D
63040 CLERMONT-FD CEDEX
Discrétion assurée.

Société de services grand public de LILLE recherche 2 adjoints au directeur de marketing

Le premier aura un rôle de contrôle qualitatif et quantitatif des opérations engagées par le Service Marketing.

Ce poste convient à une personne possédant un minimum de 3 ans d'expérience dans le domaine des études de marketing, et capable de formation technique informatique, maîtrise de maths (logique statistique) ou équivalent. (Réf. 231/4)

Le deuxième assurera une fonction de communication avec les utilisateurs et d'information. Il sera aussi chargé d'études pour connaître la nature des besoins des utilisateurs.

Ce poste convient à une personne possédant une solide expérience dans le domaine de formation Grandes Ecoles de Commerce. (Réf. 231/5)

Rémunérations attractives en rapport avec expérience et compétences.

Adressez C.V. détaillé en citant la référence choisie à : S.S. Consultants
283 bis, avenue de la République
59110 LA MADELEINE-LILLE

isola 2000 recherche UN MOUTON A 5 PATTES

Ce cadre assez jeune mais expérimenté sera :

- l'attaché de presse,
- le responsable "tourisme" sur place,
- l'homme des relations publiques et de l'animation,
- un skieur confirmé aimant la vie en station,
- bilingue anglais (au moins - autres langues utiles).

La direction d'un O.T. d'une importante station de montagne sera une référence essentielle.

De la diplomatie lui permettra de s'intégrer dans l'équipe du promoteur dont il dépendra.

Déplacements France et étranger hors saison. Les responsabilités réelles justifient le salaire.

Libre en septembre.

C.V. photo et prétentions à : Eric ANDRE - SAPSI, C.D. 41 - 06270 Villeneuve-Loubet

LogAbax informatique PREMIER CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE TERMINAUX ET MINI-ORDINATEURS DE GESTION recherche

pour ses directions régionales de LYON et NANCY (secteur de STRASBOURG) **INGÉNIEURS et ATTACHÉS COMMERCIAUX Confirmés**

Une expérience de la vente de mini-ordinateurs de gestion est requise.

Un intéressement sera garanti pendant la période de formation.

Adressez curriculum vitae et présentions à La Direction du Personnel, 71, avenue Aristide-Briand - 94110 ARCUEIL, sous la référence 346.

Importante Société de Manutention Fluviale et Terrestre recherche d'urgence pour REGION EST ET NOEST 2 CADRES ADJOINTS DIRECTEURS

70 000 FRANCS

Ce poste vacant, dû à promotion au sein de la société, exige un niveau baccalauréat technique, mathématiques et une expérience des manutentions et de l'organisation des expéditions usines et du social.

Env. lettre manuscrite, C.V. et présent au journal. Ecrire sous n° 7.347 à « Le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75247 Paris cedex 08.

RECHERCHONS : UN DIRECTEUR DU PERSONNEL

40 ans minimum, pour une entreprise de 2 000 personnes, Nord de la France.

UNE RESPONSABLE DE FORMATION

pour un important groupe industriel de la région Rhône-Alpes.

Env. C.V. man. et prêt. au n° 7344 « Le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75247 PARIS-8^e.

ENTREPRISE S.T.P. à vocation internationale rech. urgent, 1 Assistant Programmeur expérimenté COBOL, G.A.P. S.I.S.A. 20 115. Lieu de travail : PARIS. Envoyer C.V. détaillé et prétentions à : S.A. 10, rue Puget, 06100 NICE

Association recherche RESPONSABLE EQUIPEMENT SOCIO-CULTUREL

Ce poste demande les compétences suivantes :

- Formation complète, administration gestion, capacité d'accueil et expérience vie associative, coordination équipes de personnel et activités de l'équipement.

Ecrire à : HERAGONE - 38240 MEYLAN, avec C.V. et prétentions. Photo souhaitée. NE PAS TELEPHONER.

CENTRE spécialisé Déficience visuelle (D.V.) rech. Contrôleur (travaux) susceptible à la m. et direction ultérieurs. Qualités exigées : connaissances en rééducation auditive, expérience pédagogique notions de gestion. - Envoyer lettre manuscrite, photo, C.V., lettre man. n. C.V. détaillée. Ecrire : Agence NAVAS 14000 CAEN, n° 772, qui transmet.

LE MONDE
MISE A NIVEAU
FRONC COMMUN

prêt CDE
votre achat
cde
les Entrepreneurs

سكزاتن الاجل

missions

es d'emploi

REPRODUCTION INTERDITE

es d'emploi

missions

es d'emploi

missions

es d'emploi

missions

es d'emploi

missions

es d'emploi

missions

es d'emploi

missions

es d'emploi

missions

es d'emploi

missions

es d'emploi

missions

es d'emploi

missions

offres d'emploi

SEMS Société européenne de mini-informatique et systèmes Groupe THOMSON CSF recherche pour son service COMPTABILITE CENTRALE un CADRE niveau D.E.C.S. Expérience 5 ans dans un poste similaire au sein d'une grande entreprise.

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ ELECTROMÉCANIQUE recherche pour son siège social UN CADRE ADMINISTRATIF en vue mener mission d'inspection sous le double aspect de la comptabilité générale et de la comptabilité analytique.

SOCIÉTÉ LEASING MATÉRIEL recherche pour PARIS DÉLÉGUÉ RÉGIONAL chargé de visiter les différentes implantations en province.

SESA Société française à activités internationales spécialisée dans l'ingénierie de systèmes informatiques et la fourniture de systèmes clés en mains, recrute ingénieurs chefs de projets gestion sur mini

Important Etablissement Financier recherche CHARGÉ D'ÉTUDES MARKETING

IMPORTANTE COMPAGNE D'ASSURANCES recherche I CADRE COMPTABLE DE HAUT NIVEAU

Centre de traitement de chèques d'un Important Etablissement Financier National recherche INGÉNIEUR SYSTÈME BURROUGHS

Société Electronique en pleine expansion recherche pour son laboratoire (études de systèmes logiques) INGÉNIEURS ELECTRONICIENS

CENTRE D'ÉTUDES près Versailles recherche un Technicien Génie Chimique

URGENT pour CLAMART NOMENCLATURISTES qualifiés pour catalogue technique.

ANIMATEUR (H. ou F.) 70.000 F. par an 30 ans min.

PERSONNES ayant parfaite connaissance langues 2 langues - ROLAND - SULLIVAN - JCHEN - pour Intervenir touristes.

UN RESPONSABLE CORRESPONDANT pour surveillance de 15 à 20 comptes clients.

UN DIRECTEUR ASSISTANTES SANITAIRES ADULT DEUX DIRECTEURS PRE-ADOLESCENTS ET ASSISTANTES SANITAIRES

CADRE pour commercialisation et contacts avec clients.

PROFESSION LIBÉRALE recherche pour NEUILLY (92) DACTYLO QUALIFIÉE

ENTREPRISE D'ASSEMBLAGE DÉCORATION recherche UNE SECRÉTAIRE COMPTABLE

HAUTEMENT QUALIFIÉE recherche pour SEINE-SAINT-DENIS UN SECRÉTAIRE

EUROPE SECRÉTARIAT recrute pour Paris et banlieue SECRÉTAIRES SECRÉTAIRES BILINGUES

STÉNOGRAPHE DACTYLO Nous recrutons pour Paris TRÈS BONNE

Une Rover ? 3.500 - V.8 JACQUES SAVVY

demandes d'emploi

SPÉCIALISTE PROBLÈMES IMMOBILIERS Promotion - Gestion - Placements - Crédits

CHIEF SERVICE COMMERCIAL FRANCE EXPORT Spécialiste matériel aéronautique. Homme de terrain - Vente Afrique, M.O. - Extrême-Orient.

MÉDECIN GÉNÉRALISTE cherche remplacement toutes régions, toutes durées.

GEOTECHNICIEN 27 ans, docteur-ingénieur 3 ans exp. géologie, méth. géotechnique.

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN 24 ans exp. pratique - Analyse marché - Définition matériel - Recherche situation en rapport Paris.

RECHERCHE URGENTE en prêt ou location 3 bureaux, confort standard, préférence pour Malesherbes.

PROPRIÉTAIRE 1 ou 2 bureaux, confort, confort, confort

fonds de commerce PARIS très bien situé 1.500 m² garage concession

locaux commerciaux 17^{ème} arr. de PARIS, rev. net 19.500 F.

locaux indust. A louer 21, pleine extension, idéalement dans bâtiment existant.

immeubles PARIS (12^{ème}) A vendre imm. COMMERCIAL 11 CPT.

box parking Ligne emplacement de garage, rue Cassagne, 18, rue Vigner, 27, (21) 32-22-41.

J.P. 24 a., ch. sup. D.E.S.S. de psychologie du travail, souh. poste de cabinet de recrutement.

M. 40 ans, connaissances COMPTABILITE COMMERC. Possède un diplôme de comptabilité.

INGÉNIEUR ELECTRONICIEN 24 ans exp. pratique - Analyse marché - Définition matériel - Recherche situation en rapport Paris.

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN 24 ans exp. pratique - Analyse marché - Définition matériel - Recherche situation en rapport Paris.

MALESHERBES 2-3 P. Aménagement exceptionnel, étage élevé,oyer 2.400 F/mois.

constructions neuves MEUDON BELLEVUE Studio 30 m², 17.000 F.

hôtels partic. GAMBETTA MAISON PARTICULIÈRE Habitation et commercial.

viagers Société spécialiste Viager F. CRUZ & rue La Boétie.

locaux commerciaux BEAULIEU - SUR - SEIN (93) 110 m² - 3 pièces principales.

LA RENTE VIAGÈRE Vend vite et bien. G. BOUE M.D.I.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

locations meublées Demande NEUILLY - BO BOURDON 3 PIÈCES, confort, standing.

locations meublées Demande Étude cherche pour CADRES VILLAS PARIS, toutes pièces.

L'immobilier

appartements vente appartements vente appartements vente

Paris Rive droite
PRESIDENT WILSON
Etage demi-sol, 73 P.
SOLEIL, PARF. ETAT 7.3 P.

Paris Rive gauche
76-78, BOULEVARD DE LATOUR-MAUBOURG
VUE SPLENDIDE SUR JARDIN DES INVALIDES

Paris Rive gauche
76-78, BOULEVARD DE LATOUR-MAUBOURG
VUE SPLENDIDE SUR JARDIN DES INVALIDES

Paris Rive gauche
76-78, BOULEVARD DE LATOUR-MAUBOURG
VUE SPLENDIDE SUR JARDIN DES INVALIDES

NATION TILLIER
Imm. stand. 23 P. CEC.
74.
Tél. 324-64

Paris Rive gauche
76-78, BOULEVARD DE LATOUR-MAUBOURG
VUE SPLENDIDE SUR JARDIN DES INVALIDES

Paris Rive gauche
76-78, BOULEVARD DE LATOUR-MAUBOURG
VUE SPLENDIDE SUR JARDIN DES INVALIDES

Paris Rive gauche
76-78, BOULEVARD DE LATOUR-MAUBOURG
VUE SPLENDIDE SUR JARDIN DES INVALIDES

13 RUE DE TORNAND
19 M. CHÈRES SUR ARBRES
JEUDI DE 14 A 18 HEURES.

Paris Rive gauche
76-78, BOULEVARD DE LATOUR-MAUBOURG
VUE SPLENDIDE SUR JARDIN DES INVALIDES

Paris Rive gauche
76-78, BOULEVARD DE LATOUR-MAUBOURG
VUE SPLENDIDE SUR JARDIN DES INVALIDES

Paris Rive gauche
76-78, BOULEVARD DE LATOUR-MAUBOURG
VUE SPLENDIDE SUR JARDIN DES INVALIDES

MONTMARTRE
PARKING A PÉDALANTE
6 PIÈCES

Paris Rive gauche
76-78, BOULEVARD DE LATOUR-MAUBOURG
VUE SPLENDIDE SUR JARDIN DES INVALIDES

Paris Rive gauche
76-78, BOULEVARD DE LATOUR-MAUBOURG
VUE SPLENDIDE SUR JARDIN DES INVALIDES

Paris Rive gauche
76-78, BOULEVARD DE LATOUR-MAUBOURG
VUE SPLENDIDE SUR JARDIN DES INVALIDES

CENTRE D'ENHÉNEN, réed.
Apt moderne, 5 P. et cuis.
équipée. Tél. 54. 880-20

Paris Rive gauche
76-78, BOULEVARD DE LATOUR-MAUBOURG
VUE SPLENDIDE SUR JARDIN DES INVALIDES

Paris Rive gauche
76-78, BOULEVARD DE LATOUR-MAUBOURG
VUE SPLENDIDE SUR JARDIN DES INVALIDES

Paris Rive gauche
76-78, BOULEVARD DE LATOUR-MAUBOURG
VUE SPLENDIDE SUR JARDIN DES INVALIDES

appartem.
achat
Achète dernier étage, 5 pièces,
contour, terrasse, 74, rue

Paris Rive gauche
76-78, BOULEVARD DE LATOUR-MAUBOURG
VUE SPLENDIDE SUR JARDIN DES INVALIDES

Paris Rive gauche
76-78, BOULEVARD DE LATOUR-MAUBOURG
VUE SPLENDIDE SUR JARDIN DES INVALIDES

Paris Rive gauche
76-78, BOULEVARD DE LATOUR-MAUBOURG
VUE SPLENDIDE SUR JARDIN DES INVALIDES

villas
Vende Arcaillon villa 140 m²
6 chambres, 21 m² s. de bain,

Paris Rive gauche
76-78, BOULEVARD DE LATOUR-MAUBOURG
VUE SPLENDIDE SUR JARDIN DES INVALIDES

Paris Rive gauche
76-78, BOULEVARD DE LATOUR-MAUBOURG
VUE SPLENDIDE SUR JARDIN DES INVALIDES

Paris Rive gauche
76-78, BOULEVARD DE LATOUR-MAUBOURG
VUE SPLENDIDE SUR JARDIN DES INVALIDES

propriétés
ENVIRON DE SEIN
Paris, à part 2 corps de m.
sur 200 m² de terrain, 12 arbres

Paris Rive gauche
76-78, BOULEVARD DE LATOUR-MAUBOURG
VUE SPLENDIDE SUR JARDIN DES INVALIDES

Paris Rive gauche
76-78, BOULEVARD DE LATOUR-MAUBOURG
VUE SPLENDIDE SUR JARDIN DES INVALIDES

Paris Rive gauche
76-78, BOULEVARD DE LATOUR-MAUBOURG
VUE SPLENDIDE SUR JARDIN DES INVALIDES

76,78, BOULEVARD DE LATOUR-MAUBOURG
VUE SPLENDIDE SUR JARDIN DES INVALIDES
PETIT IMMEUBLE NEUF EXTREMEMENT LUXUEUX

17 APPARTEMENTS SEULEMENT DU 2 AU 5 PIÈCES
SUR PLACE : APPARTEMENT-MODELE VISIBLE MARDI ET JEUDI

29, AVENUE FOCH 94100 SAINT-MAUR
885 - 12 - 30

76,78, BOULEVARD DE LATOUR-MAUBOURG
VUE SPLENDIDE SUR JARDIN DES INVALIDES
PETIT IMMEUBLE NEUF EXTREMEMENT LUXUEUX

17 APPARTEMENTS SEULEMENT DU 2 AU 5 PIÈCES
SUR PLACE : APPARTEMENT-MODELE VISIBLE MARDI ET JEUDI

29, AVENUE FOCH 94100 SAINT-MAUR
885 - 12 - 30

76,78, BOULEVARD DE LATOUR-MAUBOURG
VUE SPLENDIDE SUR JARDIN DES INVALIDES
PETIT IMMEUBLE NEUF EXTREMEMENT LUXUEUX

17 APPARTEMENTS SEULEMENT DU 2 AU 5 PIÈCES
SUR PLACE : APPARTEMENT-MODELE VISIBLE MARDI ET JEUDI

29, AVENUE FOCH 94100 SAINT-MAUR
885 - 12 - 30

76,78, BOULEVARD DE LATOUR-MAUBOURG
VUE SPLENDIDE SUR JARDIN DES INVALIDES
PETIT IMMEUBLE NEUF EXTREMEMENT LUXUEUX

17 APPARTEMENTS SEULEMENT DU 2 AU 5 PIÈCES
SUR PLACE : APPARTEMENT-MODELE VISIBLE MARDI ET JEUDI

29, AVENUE FOCH 94100 SAINT-MAUR
885 - 12 - 30

76,78, BOULEVARD DE LATOUR-MAUBOURG
VUE SPLENDIDE SUR JARDIN DES INVALIDES
PETIT IMMEUBLE NEUF EXTREMEMENT LUXUEUX

17 APPARTEMENTS SEULEMENT DU 2 AU 5 PIÈCES
SUR PLACE : APPARTEMENT-MODELE VISIBLE MARDI ET JEUDI

29, AVENUE FOCH 94100 SAINT-MAUR
885 - 12 - 30

76,78, BOULEVARD DE LATOUR-MAUBOURG
VUE SPLENDIDE SUR JARDIN DES INVALIDES
PETIT IMMEUBLE NEUF EXTREMEMENT LUXUEUX

l'agenda du Monde

Ameublement
Sur TOUT l'ameublement
REMISE 15% prix livré ou 20% prix emporté

Artisants
POUR VDS TRAVAUX
macramé, plomberie, électricité,

Psychanalyse
Psychanalyse-Psychothérapie
non normative, groupe I.C.S.

Psychologie
VOUS CONNAISSEZ-VOUS ?
de la connaissance de soi
dépend la réussite sociale

Arts
RESTAURATION
TABLEAUX, pastels, dessins,
aquarelles, peintures murales

Bijoux
ACNAT COMPTANT, beaux bijoux,
même importants, bijoux,
pièces fines, objets d'art

Cérémonie
UN BEAU MARIAGE
UN BANQUET REUSIS
SALLEZ POUR LES BÉNÉDICTIONS

Relations
Parmi nos adhérents
se trouvent celui ou celle
qui vous conviendrait

Instruments de musique
PIANO
CENTER
Ive les meilleures
marques mondiales

PIANDS-ORGUES
Ive les meilleures
marques mondiales
nouveau, occasion récente

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

MOQUETTE
MOQUETTE PURE LAINE
Label WOOLMARK, que l'argenterie

LIRES
PARTICULIER VEND
12 VOLUMES
6 épîtres de Shakespeare

MOQUETTE
MOQUETTE PURE LAINE
Label WOOLMARK, que l'argenterie

MOQUETTE
MOQUETTE PURE LAINE
Label WOOLMARK, que l'argenterie

MOQUETTE
MOQUETTE PURE LAINE
Label WOOLMARK, que l'argenterie

écono
LES PROJETS DU COU
ne peut pas laisser im
les problèmes de la

سكنا في الامل

Le Monde Économie-régions

LES PROJETS DU GOUVERNEMENT ET LES MOUVEMENTS REVENDICATIFS

UNE MISE EN GARDE DU MINISTRE DU TRAVAIL AUX PARTENAIRES SOCIAUX

« Il ne faut pas laisser indéfiniment en suspens les problèmes de la durée du travail » nous déclare M. Boulin

M. Boulin et M. Hénery ont tenu hier une conférence de presse sur les moyens d'accroître le pouvoir d'achat des salariés et de réduire les inégalités de revenus. M. Boulin a déclaré que le gouvernement ne pouvait pas laisser indéfiniment en suspens les problèmes de la durée du travail. Il a souligné que le gouvernement avait l'intention de réviser la loi sur la durée du travail en 1979, mais qu'il ne pouvait pas attendre indéfiniment.

« Le gouvernement ne peut pas laisser indéfiniment en suspens les problèmes de la durée du travail », a déclaré M. Boulin. « Il faut trouver des solutions rapides pour améliorer les conditions de travail et augmenter les salaires. »

Le SMIG : un instrument bien adapté

« Alors que le premier ministre envisage de limiter la portée du SMIG, nous avons souligné, devant l'Assemblée nationale, les bienfaits de la politique menée par le V^e République en faveur de la réduction du SMIG. Le principe posé est celui du maintien du pouvoir d'achat, exception faite pour les travailleurs manuels et les plus défavorisés dont il est nécessaire de revoir les salaires. Si les discussions engagées par les partenaires sociaux aboutissent — et ce nous le souhaitons — à une augmentation réelle des basses rémunérations, il faudra limiter les revenus à un certain niveau pour aboutir au maintien du pouvoir d'achat pour les autres catégories. Sur ce point, le gouvernement a le choix entre plusieurs techniques, dont aucune n'est à exclure, y compris celles pratiquées l'année dernière pour les rémunérations supérieures à 30 000 F. »

Cela implique sans doute qu'il y ait suffisamment de réserves de productivité pour à la fois relever les bas salaires et élever ceux des rémunérations supérieures à ce chiffre. C'est une question dont nous aurons l'occasion de reparler.

« L'ordre de grève à l'égard de la C.G.T. et de la C.F.D.T. comportera une baisse de production de 35 % entre 9 h 30 et 10 h 30. Des délégués ont été désignés pour aller au lieu de la grève, ce qui signifie une vive protestation du C.N.P.F. Les syndicats, on le sait, en décidant un arrêt de travail de quatre heures, veulent manifester leur opposition au projet de loi Girard, qui, selon eux, porte atteinte au droit de la nationalisation et encourage la multiplication de petites centrales nucléaires, avec tous les risques que cela comporte. Les deux fédérations organisent une autre manifestation à Paris, place des Invalides, le 8 juin, à 10 h 30, jour où l'Assemblée nationale doit discuter le texte gouvernemental. M. Gérard Tiersen, secrétaire général des électriciens C.F.D.T., a déclaré que le conseil d'administration de l'E.G.P. le semaine

La grève des électriciens C.G.T. et C.F.D.T. entrainera des délestages le 1^{er} juin entre 9 h 30 et 10 h 30

« L'Assemblée nationale, le 30 mai, M. Pierre Weissenborn, député R.F.P. du Haut-Rhin, rapporteur du projet de loi sur les économies d'énergie, a reçu les représentants des fédérations C.G.T., C.F.D.T. et F.O. Il leur a proposé des amendements qu'il défendait, selon lesquels les futurs réseaux de distribution de chaleur seraient créés dans le cadre d'un régime ou d'un établissement public associant P.E.D.F. et les collectivités locales. La dernière de ces formules aurait l'approbation des syndicalistes. M. Gérard Tiersen, secrétaire général des électriciens C.F.D.T., a déclaré que le conseil d'administration de l'E.G.P. le semaine

A Marseille QUATRE MILLE A CINQ MILLE PERSONNES ONT MANIFESTÉ POUR LA DÉFENSE DE L'EMPLOI

« L'appel de la C.G.T. de la C.F.D.T. et de la F.O., quatre mille à cinq mille personnes ont manifesté, mardi 30 mai, à Marseille, afin d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur la gravité du problème de l'emploi dans les Bouches-du-Rhône. »

« Non aux licenciements, des emplois », « Nous voulons travailler au pays », « Marseille, son port et les Bouches-du-Rhône veulent vivre », ont été les slogans les plus scandés par les manifestants, qui représentaient presque tous les secteurs de l'industrie, du commerce et de la fonction publique. Dans leurs interventions, les responsables syndicaux ont souligné l'acuité du chômage dans ce département, où l'on compte actuellement quarante-huit mille demandeurs d'emploi, soit 8,1 % de la population active (la moyenne nationale est de 5,3 %).

« L'Assemblée nationale, le 30 mai, M. Pierre Weissenborn, député R.F.P. du Haut-Rhin, rapporteur du projet de loi sur les économies d'énergie, a reçu les représentants des fédérations C.G.T., C.F.D.T. et F.O. Il leur a proposé des amendements qu'il défendait, selon lesquels les futurs réseaux de distribution de chaleur seraient créés dans le cadre d'un régime ou d'un établissement public associant P.E.D.F. et les collectivités locales. La dernière de ces formules aurait l'approbation des syndicalistes. M. Gérard Tiersen, secrétaire général des électriciens C.F.D.T., a déclaré que le conseil d'administration de l'E.G.P. le semaine

« L'Assemblée nationale, le 30 mai, M. Pierre Weissenborn, député R.F.P. du Haut-Rhin, rapporteur du projet de loi sur les économies d'énergie, a reçu les représentants des fédérations C.G.T., C.F.D.T. et F.O. Il leur a proposé des amendements qu'il défendait, selon lesquels les futurs réseaux de distribution de chaleur seraient créés dans le cadre d'un régime ou d'un établissement public associant P.E.D.F. et les collectivités locales. La dernière de ces formules aurait l'approbation des syndicalistes. M. Gérard Tiersen, secrétaire général des électriciens C.F.D.T., a déclaré que le conseil d'administration de l'E.G.P. le semaine

LA C.G.T. LANCE UNE SEMAINE D'ACTION POUR DÉFENDRE L'EMPLOI A PARIS

« L'Union des syndicats parisiens de la C.G.T. a affirmé, lundi 29 mai devant la presse, que la politique de redéploiement industriel et de décentralisation, « loin d'être un facteur de développement en province », a abouti, en fait, à la disparition « pure et simple » de nombreux emplois. Selon elle, il y avait, fin avril à Paris, 107 814 chômeurs, 4 fois plus de la moitié ne sont pas indemnisés », et on a enregistré, ces deux dernières années, la perte de 52 325 emplois, surtout dans le secteur industriel. Il ne resterait plus ainsi que 340 000 emplois produits dans la capitale. Pour tenter de stopper « un glissement économique qui malheureusement, à court terme, de Paris une ville sans production et sans producteur », la C.G.T. a lancé, à partir du 29 mai, une semaine d'action de sensibilisation, avec notamment des démarches dans les entreprises et auprès des pouvoirs publics. Une entrevue a été demandée à M. Jacques Chirac pour le 2 juin, ainsi que la convocation du Conseil de Paris. Les syndicalistes ont l'intention de proposer, dans l'immédiat, le doublement de l'allocation chômage de Ville de Paris (de 100 F par jour à l'heure actuelle), la gratuité des transports en commun, l'interdiction des expulsions et des coupures de gaz et d'électricité ainsi que l'attribution d'une allocation spéciale de vacances pour les enfants de chômeurs. A plus long terme, la C.G.T. envisage, en particulier, la suppression des aides pour les entreprises qui quittent la capitale, la constitution de zones d'activités industrielles sur les terrains appartenant à la ville, à l'Etat ou aux sociétés nationales, l'interdiction de construire des habitations sur des terrains industriels et la suspension ou la révision des opérations d'urbanisme en cours.

Vers une réduction de la journée de travail ?

« Nous en avons débattu au cours d'une récente réunion de la commission supérieure des conventions collectives que j'ai présidée. Deux constats ont émergé : le manque d'information sur les conventions existantes, et l'existence de zones d'ombre considérables : des secteurs d'activité non couverts par aucun collectif. Il nous a paru nécessaire d'aborder en priorité ce problème capital d'un meilleur traitement de l'information par utilisation de l'informatique. Cela prendra du temps, mais j'ai décidé de réunir une commission spéciale afin de dresser un premier bilan sur un nombre limité d'accords. »

Par ailleurs, l'ensemble des partenaires sociaux, y compris le patronat, ont exprimé largement le souhait de modifier les dispositions légales sur les conventions collectives. Une commission ad hoc a donc été instituée. Dans les jours à venir, elle examinera le projet de loi sur les conventions collectives. Une commission ad hoc a donc été instituée. Dans les jours à venir, elle examinera le projet de loi sur les conventions collectives.

La participation ne s'écroule pas

« Envisagez-vous, comme le proposent certains syndicats, notamment la C.F.T.C., de créer un corps de conseillers, une sorte de magistrature sociale ? »

« Il serait plutôt question non pas d'une magistrature sociale, mais d'une magistrature morale, confiée à un organisme appelé notamment à présenter des recommandations aux négociateurs. Mais je ne peux pas préjuger des résultats de l'étude qui va être menée. »

« L'exception de la C.F.T.C. et de la C.G.O., les considérations ouvrières de la grande masse des salariés ne croient pas à la troisième voie de participation : aménager ou améliorer les ordonnances sur l'intéressement ne revient-il pas à mettre la charnière avant les boîtes puisque les salariés demandent avant tout du pouvoir au ministère ? Cela ne signifie-t-il pas que les réformes de fond sont reportées ? »

« Absolument pas. Des textes sur la participation vont être déposés prochainement ; d'autres seront votés avant la fin de l'été. Effectivement, sur d'autres sujets, je poursuis ma réflexion, mais j'ai le souci de déboucher sur des solutions pratiques que justifieront la conjoncture et les problèmes avec lesquels nous sommes confrontés. »

« Si mon souci d'efficacité est grand, mon désir de dialogue ne l'est pas moins, et je garde avec les partenaires sociaux des contacts que j'espère fructueux. »

Propos recueillis par MICHEL CASTAING et JEAN-PIERRE DUMONT.

M. Perrut (U.D.F.) s'inquiète du chômage de jeunes

« Dans son rapport pour avis présenté au nom de la commission des affaires sociales, M. Françoise Perrut (U.D.F.) fait le point sur la politique menée au cours des deux dernières années pour lutter contre le chômage de jeunes. Selon le député, le pacte national pour l'emploi est un succès, mais, constaté-t-il, il n'a pas été pleinement suivi. Il résume l'impact des procédures de formation. Encore ce succès quantitatif, il lui-même être provisoire, de nombreuses tâches risquant de ne pas être suivies de contrats d'embauche définitifs. »

« On connaît de se trouver, écrit M. Perrut, dans une situation extrêmement anormale et préoccupante avec les jeunes, qui, représentant moins de 20 % de la population active, constituent, par contre, plus de 35 % des demandeurs d'emploi. » « Il s'agit là, estime le député, d'un

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

COURS DE JOUR	DEUX MOIS		TROIS MOIS		SEPT MOIS		UN AN	
	REP.	NO REP.	REP.	NO REP.	REP.	NO REP.	REP.	NO REP.
\$ E.-U.	4,6100	4,6120	+ 8	+ 37	+ 8	+ 37	- 15	+ 45
£	4,1100	4,1120	+ 28	+ 130	+ 160	+ 200	+ 500	+ 570
Yen (100)	2,6700	2,6700	+ 78	+ 178	+ 130	+ 180	+ 520	+ 570
D.M.	2,1800	2,1800	+ 40	+ 70	+ 00	+ 130	+ 320	+ 340
Fl. (100)	12,8200	14,0000	+ 140	+ 430	+ 310	+ 670	+ 1440	+ 1890
F.S. (100)	2,3000	2,4000	+ 140	+ 270	+ 270	+ 380	+ 570	+ 570
L. (1 000)	5,3100	5,3200	- 220	- 150	- 450	- 350	- 1420	- 1230
S. (1 000)	8,2900	8,4000	- 160	- 300	- 300	- 270	- 980	- 980

TAUX DES EURO - MONNAIES

D.M.	3 1/2		3 1/4		3 1/8		3 1/16		3 1/32	
	12/18	24/36	12/18	24/36	12/18	24/36	12/18	24/36	12/18	24/36
\$ E.-U.	21/12	22	17/16	17/16	17/16	17/16	17/16	17/16	17/16	17/16
Fl. (100)	4/4	5/4	4 1/2/4	5 1/2/4	4 1/2/4	5 1/2/4	4 1/2/4	5 1/2/4	4 1/2/4	5 1/2/4
F.S. (100)	3/8	3/4	3 1/8/4	3 1/4/4	3 1/8/4	3 1/4/4	3 1/8/4	3 1/4/4	3 1/8/4	3 1/4/4
L. (1 000)	0 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
S. (1 000)	8 1/8	15/8	8 1/2	9 1/8	8 3/4	9 1/4	8 5/8	9 1/8	8 7/8	9 1/8

Nous donnons ci-dessous les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises à Paris le 29 mai 1978 en fin de matinée par une grande banque de la place.

Livres

12 VOULONS
29044

Moquette

MAISON
30 x 60

LOISIRS

Compagne

AMÉRIQUE

TRAVAIL

AMÉRIQUE

TRAVAIL

AMÉRIQUE

TRAVAIL

AMÉRIQUE

TRAVAIL

AMÉRIQUE

TRAVAIL

AMÉRIQUE

TRAVAIL

صحة من الامل

CONJONCTURE

HANDICAPÉ PAR DES ANNÉES DE DÉPRÉCIATION

Le marché des valeurs mobilières peut-il être relancé par des avantages fiscaux ?

Le projet de loi sur la détaxation de l'épargne investie en actions qu'a présenté au conseil des ministres M. Monory, ministre de l'économie, vise avant tout à produire un effet psychologique qui relance la Bourse par des achats massifs. En affichant officiellement la sollicitude des pouvoirs publics pour un mode de placement propre à relancer les fonds propres des entreprises, il entend de remonter un handicap très lourd.

Comme l'indique le graphique ci-dessous, l'indice des valeurs mobilières françaises à la Bourse de Paris, après avoir pris une avance notable sur l'indice des prix au cours de la grande flamme de 1968-1969, a subi une dépression jusqu'en 1973, mais plus faiblement qu'un retard de plus en plus accentué par rapport à la hausse du coût de la vie. Même compte tenu de la vive reprise intérieure au lendemain des dernières élections, cet indice des valeurs françaises n'a progressé, en vingt ans, que de 50 % en francs courants, tandis que l'indice des prix s'élevait, lui, de 210 %. Cela donne la mesure de la perte en pouvoir d'achat subie par l'épargne investie en actions métropolitaines.

Un scepticisme profond

Parmi les autres raisons qui ont déprimé la Bourse, figurent la crainte d'une venue de la gauche au pouvoir (écartée pour l'instant) et, surtout, comme le souligne cruellement le rapport du comité de financement du VII^e Plan, le peu de confiance accordé à son propre produit par le réseau de distribution de valeurs mobilières. Depuis de longues années, les services boursiers des banques ne sont plus rentables ; d'où un « déclin » de leur rôle pour ne pas dire plus, dans l'ardeur des « commerciaux » à assurer la promotion des valeurs mobilières.

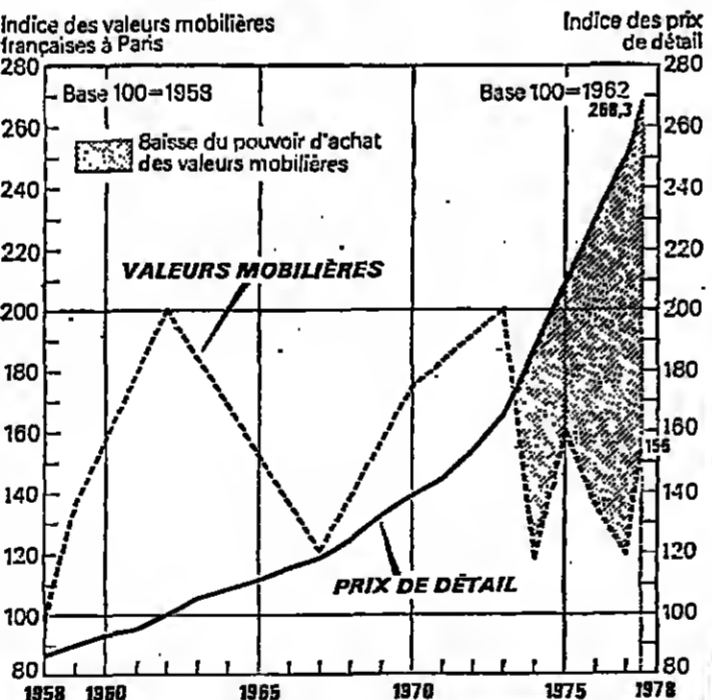
Des raisons bien connues

Les raisons de la baisse de la Bourse en valeurs réelles sont bien connues. D'abord les excès commis lors de la grande flamme des cours au début des années 60, folle extrapolation des bénéfices à venir des sociétés, qui rendait très faibles les rendements attendus, tant la hausse des cours avait été forte (une action Rhône-Poulenc rapportait 0,50 % en 1961). Cela a traumatisé pendant de longues années le marché, qui est resté sur la défensive.

Il a fallu progressivement réhabiliter la notion de dividende, perdue de vue au profit de celle de plus-value en capital. Étant donné l'instabilité des cours qui a régné toutes ces dernières années, l'encassement d'un coupon restait le seul avantage tangible du détenteur d'actions. A cet égard, l'importance du dividende pour l'avenir du marché financier a été fort bien mise en valeur par les spécialistes, dans leur revue d'analyse financière (n° 30 du trimestre 1977). Le risque attaché à la détention d'actions

FRANÇOIS RENARD.

Le retard des valeurs mobilières sur les prix



Dans la région parisienne

LE DEMI DE BIÈRE AUGMENTE DE 10,5 % AU COMPTOIR

Le demi de bière coûte 20 centimes de plus dans la région parisienne, à partir du jeudi 1^{er} juin. Cette augmentation, qui résulte d'une convention bipartite passée entre la Direction des prix et la profession porte le demi à 2,18 F (+ 10,5 %) au comptoir et à 2,16 F (+ 6,5 %) en salle, auxquelles s'ajoutent 15 % de service. Jeudi également, les plats du jour servis dans les brasseries seront majorés de 7 %.

Le 1^{er} août, dans toute la France, la tasse de café noir coûtera 19 centimes de plus. Les prix (sans le service) passeront à 1,30 F (+ 8,3 %) au comptoir et à 1,29 F (+ 4,5 %) en salle.

Les prix à la production industrielle en R.F.A. n'ont augmenté que de 0,2 % en avril 1978, après s'être établis à 145,8 (base 100 en 1970), en hausse de 0,8 % par rapport à avril 1977. En février et en mars derniers, cet indice avait enregistré une hausse de 1 % par rapport aux mois correspondants de 1977. — (A.F.P.)

« Les chefs d'entreprise doivent avoir le courage de ne pas se précipiter sur la liberté pour relever leurs prix », déclare M. Monory

« Il faut que les chefs d'entreprise aient le courage de ne pas se précipiter sur la liberté qui leur est rendue pour pratiquer les pratiques qui leur seraient préjudiciables. L'attente d'une véritable liberté de leurs prix à la recherche de marges extérieures », a déclaré mardi 30 mai, M. René Monory, en présence de la presse, les mesures qu'il venait de soumettre au comité des prix (voir nos éditions d'hier).

M. Monory a annoncé que la liberté des prix industriels serait totale avant le 15 octobre. Il n'a pas, en revanche, fait de propositions de modifications au commerce. Celui-ci va tout de même bénéficier d'un régime plus souple pour le contrôle de ses marges bénéficiaires.

L'arrêté actuellement en vigueur impose aux commerçants de ne pas dépasser pour l'exercice en cours la marge brute moyenne (en pourcentage) de l'exercice précédent. Beaucoup de professionnels s'étaient plaints de cette mesure qu'ils jugeaient anti-économique, faisant remarquer que cela voulait dire vendre des produits luxueux ou plus élaborés — c'est-à-dire plus chers — ils devaient accroître leur marge, devant accroître leur marge. M. Monory a été sensible à cette contradiction.

Aussi a-t-il décidé deux choses :

- 1) Si la marge en valeur relative de l'exercice de référence est inférieure à celle de l'exercice qui la précède, l'entrepreneur pourra obtenir une marge de référence pour l'exercice contrôlé la

LES RÉACTIONS

C.F.D.T. : le gouvernement tient ses promesses.

« En engageant dans la voie de la libération des prix, le gouvernement a tenu la promesse qu'il avait faite lors des élections au C.N.P.F. », déclare la C.F.D.T., qui s'inquiète de l'effet que pourrait avoir cette libération sur le pouvoir d'achat.

C.F.T.C. : un signal d'alarme.

Considérant que l'augmentation de l'indice des prix constitue un signal d'alarme, la C.F.T.C. demande « instamment aux pouvoirs publics de ne pas tomber, dans les conditions de compétition comparables à celles de nos voisins et de nos concitoyens dans les autres pays européens (...). L'amélioration de l'indice de vie, la lutte contre le chômage, passent par la libération d'initiatives des entreprises. »

C.N.P.F. : un pas considérable.

« C'est un pas considérable en avant », a déclaré M. Francis Lepeyre, représentant du patronat au comité des prix. « Nous nous félicitons, à ce propos, de l'adoption des conditions de compétition comparables à celles de nos voisins et de nos concitoyens dans les autres pays européens (...). L'amélioration de l'indice de vie, la lutte contre le chômage, passent par la libération d'initiatives des entreprises. »

C.M.E. : toujours pas d'évolution décisive.

La Confédération générale des petites et moyennes entreprises, après s'être félicitée de « la nou-

La hausse des prix de détail en France en avril (en %)

	EN 1 MOIS (avril 1978 comparé à mars 1978)	EN 6 MOIS (avril 1978 comparé à octobre 1977)	EN 1 AN (avril 1978 comparé à avril 1977)
ENSEMBLE	1,1	3,9	9
ALIMENTATION	1,2	3,3	10,3
Produits à base de céréales	1,1	4,4	12,1
Vianades de boucherie	1,1	4,5	11,5
Poissons et charcuterie	1,1	4	11,1
Viandes, produits à base de viande	1,2	6,3	10,7
Produits de la pêche	0,7	5,5	12,8
Lait et fromages	1,5	5,2	10
Œufs	—	0,3	0,3
Corps gras et beurre	1,9	2,7	0,1
Légumes et fruits	—	—	0,3
Autres produits alimentaires	1,2	3,2	14,3
Boissons alcoolisées	1,5	1,7	11,5
Boissons non alcoolisées	1,6	—	1,3
PRODUITS MANUFACTURÉS	0,9	3,9	8
1) Habillement et textiles	1,1	3,5	10,6
2) Autres produits manufacturés dont :	0,9	3,7	7,1
Méubles et tapis	1,2	4,7	9
Appareils ménagers	1,1	3,1	6,3
Produits d'entretien	0,9	2,6	6,7
Articles de toilette et de soins	1,7	3,9	11
Papeterie, librairie, jouets	2,1	5,4	10,5
Photo, optique, acoustique	0,4	1,8	4,5
Combustible, énergie	0,2	1,5	3,3
SERVICES	1,1	4,6	9,5
Loyers	1,1	3,7	6,7
Services de santé et d'habillement	3,3	7,8	14,2
Services de santé	—	5,3	10,3
Services d'utilisation des véhicules privés	2,5	7,6	14,1
Hôtels, cafés, restaurants, casinos	1,1	4	9,7

velle politique des prix amorcée en faveur du secteur industriel, a été formellement et des contraintes qui ne cessent de s'appesantir aussi bien sur le commerce que sur les services. M. Jean-Pierre Prouteau, secrétaire d'Etat à la petite et moyenne industrie, a déclaré que « les entreprises petites et moyennes (allant), elles aussi, devoir jouer le jeu de la liberté des prix ».

M. GERARD NICOUUD : une bonne chose.

« C'est revenir à une situation normale », a indiqué le fondateur du C.I.D. (C.I.D. 1977), selon qui la liberté des prix « va entraîner une saine concurrence ».

PARTI COMMUNISTE : les conséquences néfastes de la politique gouvernementale.

Au nom du groupe communiste de l'Assemblée nationale, M. Lajoinie, député de l'Ailier et membre du bureau politique du P.C.F., a notamment déclaré : « Face à la politique gouvernementale, qui s'attaque au pouvoir d'achat des travailleurs, au haut de la hausse des prix et la pression sur les salaires, les députés communistes vont utiliser la discussion de la loi de finances rectificative pour faire connaître, du haut de la tribune de l'Assemblée, les conséquences néfastes de cette politique dans tout le pays et les propositions immédiates pour limiter cette détérioration. »

La hausse des prix de détail en France en avril (en %)

	EN 1 MOIS (avril 1978 comparé à mars 1978)	EN 6 MOIS (avril 1978 comparé à octobre 1977)	EN 1 AN (avril 1978 comparé à avril 1977)
ENSEMBLE	1,1	3,9	9
ALIMENTATION	1,2	3,3	10,3
Produits à base de céréales	1,1	4,4	12,1
Vianades de boucherie	1,1	4,5	11,5
Poissons et charcuterie	1,1	4	11,1
Viandes, produits à base de viande	1,2	6,3	10,7
Produits de la pêche	0,7	5,5	12,8
Lait et fromages	1,5	5,2	10
Œufs	—	0,3	0,3
Corps gras et beurre	1,9	2,7	0,1
Légumes et fruits	—	—	0,3
Autres produits alimentaires	1,2	3,2	14,3
Boissons alcoolisées	1,5	1,7	11,5
Boissons non alcoolisées	1,6	—	1,3
PRODUITS MANUFACTURÉS	0,9	3,9	8
1) Habillement et textiles	1,1	3,5	10,6
2) Autres produits manufacturés dont :	0,9	3,7	7,1
Méubles et tapis	1,2	4,7	9
Appareils ménagers	1,1	3,1	6,3
Produits d'entretien	0,9	2,6	6,7
Articles de toilette et de soins	1,7	3,9	11
Papeterie, librairie, jouets	2,1	5,4	10,5
Photo, optique, acoustique	0,4	1,8	4,5
Combustible, énergie	0,2	1,5	3,3
SERVICES	1,1	4,6	9,5
Loyers	1,1	3,7	6,7
Services de santé et d'habillement	3,3	7,8	14,2
Services de santé	—	5,3	10,3
Services d'utilisation des véhicules privés	2,5	7,6	14,1
Hôtels, cafés, restaurants, casinos	1,1	4	9,7

M. Georges Marchais vient d'écrire à M. Barre pour lui demander d'annuler la hausse des produits pétroliers qui a frappé les automobilistes, et en premier lieu les travailleurs qui doivent utiliser leur véhicule pour se rendre à leur travail. Après avoir souligné que « la chute du

VOUS CONSULTEZ

Consultez AUSSI une agence de MARKETING

TASK FORCE

REPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'hydraulique, de la mise en valeur des terres et de la protection de l'environnement

AVIS DE PRÉSÉLECTION D'ENTREPRISES POUR LE PROJET D'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE D'ALGER

Le Ministère de l'Hydraulique, de la Mise en Valeur des Terres et de la Protection de l'Environnement porte à la connaissance des entreprises des pays membres de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et de la Suisse, qu'il entend bien étudier des travaux importants d'assainissement du bassin de l'Oued El-Horrah dans la région du Grand-Alger.

Ces travaux comportent entre autres la construction :

- D'un collecteur principal d'eaux usées et pluviales le long de la rive gauche de l'Oued El-Horrah, d'une longueur d'environ 7 km. Des excavations de terrain d'environ 380.000 m³ et une mise en place de 35.500 m³ de béton sont prévues.
- Une station d'épuration pour traiter les eaux résiduaires ménagères et industrielles d'une population de 750.000 habitants équivalents. Le débit maximum des eaux épurées à la station sera d'environ 4 m³/seconde.

Le Gouvernement Algérien a obtenu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement pour le financement partiel de ces travaux.

Le Ministère de l'Hydraulique, de la Mise en Valeur des Terres et de la Protection de l'Environnement invite les entreprises de construction et de traitement des eaux usées à soumettre leurs qualifications pour la réalisation des deux ouvrages mentionnés.

Les documents de présélection peuvent être retirés à la Direction de l'Hydraulique, de la Mise en Valeur des Terres et de la Protection de l'Environnement de la Wilaya d'Alger, Immeuble « La Pépinière », R.N. 5, Cinq-Maisons, El-Horrah, Alger, à partir du 15 juin 1978.

Les entreprises intéressées devront faire parvenir leurs dossiers de qualifications à l'adresse indiquée plus haut ou plus tard le 31 juillet 1978.

Location de voitures

MATTEI, location de véhicules, met à la disposition de sa clientèle une gamme étendue de voitures de tourisme neuves ou récentes à des prix traditionnellement très réduits.

A titre d'exemple :

la journée + 10 km
CITROEN LN F 52,82 0,39
RENAULT 5 TL F 55,27 0,45
SIMCA 1307 F 51,15 0,54

Prix T.T.C.

Au-delà de 8 jours et de 29 jours consécutifs, le tarif est dégressif.

Du vendredi 17 heures so

Mattei loue également des véhicules utilitaires jusqu'à 3,5 t de poids total roulant, qui se conduisent avec le permis "B". Ces véhicules peuvent être loués à l'heure.

Présent dans 50 villes de France MATTEI est à votre service :

à Paris : 225, R. de Bercy (12^e) (RER et Métro : Gare de Lyon) (T) 346.11.50
108, Bd Diderot (13^e) (T) 628.27.50
102, R. Ordener (18^e) (T) 678.32.90

Drancy (T) 680.66.70
Le Blanc-Mesnil (T) 931.37.00
Paris 2 (T) 854.34.50
Le Courcouronnes (T) 838.11.54
Orly-Sèvres (T) 688.25.45
Rungis M.L.N. (T) 687.84.05
Viry-sur-Seine (T) 680.72.70

2 OUVRAGES D'ACTUALITÉ PERMANENTE.

« LE COMMERCE DES ARMES AVEC LE TIERS-MONDE ET SES CONSÉQUENCES », un volume, 256 pages, 36 F (franco 40)
« HALTE AUX CABBRIOLAGES », comment protéger ses biens au maison, sa personne, un volume, 224 pages, avec cartes, tableaux, etc. 39 F (franco 45).

EN LIBRAIRIE ET AUX ÉDITIONS GUY LE PRAT, 5, rue des Grands-Augustins - 75006 PARIS.

EDITIONS FRANCIS LEFEBVRE

les éditions 1978 sont parues

le mémento fiscal : édition 1978 exceptionnellement enrichie (+ 300 pages)

1 330 pages 116 F (franco 127 F)

960 pages 104 F (franco 112 F)

le mémento social : connaissez-vous les 350 taux qui ont changé cette année ? format 13,5 x 21 épaisseur 4 cm

EDITIONS FRANCIS LEFEBVRE 15, rue Viète, 75017 Paris

ditions
orme fiscale
Opération simplifiée
On s'attend à une
C.F.D.T. : le gouvernement
C.F.T.C. : un signal d'alarme.
C.N.P.F. : un pas considérable.
LES AVANTAGES DE LA FORTUNE
4^e ÉDITION entièrement révisée du STOLERY l'équilibre et la croissance économique

RÉGIONS

Rhône-Alpes

Pour financer ses investissements

YVOIRE VEUT TENTER SA CHANCE AU LOTO

(De notre correspondant.)

Grenoble. — Le conseil municipal de la commune d'Yvoire (Haute-Savoie) a décidé de tenter sa chance chaque semaine au Loto. Lors de leur dernière réunion, les conseillers ont inscrit au budget supplémentaire de 1978 une somme de 300 F, qui sera désormais consacrée à ce jeu. Le produit éventuel des gains sera inscrit au chapitre des investissements.

Yvoire, qui compte trois cent trente-cinq habitants, est une commune touristique située au bord du lac Léman. Son maire, M. Paul Jacquier, affirme : « J'ai trente-quatre ans de mariage, et si j'ai tant d'années que j'entends parler de réformes des finances locales, mais nous sommes toujours au même point... La commune, qui a investi au cours de ces dernières années, 2 millions de francs afin d'aménager son port et acquérir des terrains le long du lac Léman, connaît de graves difficultés financières. Elle ne peut plus désormais supporter la charge de nouveaux investissements. Le projet de Haute-Savoie acceptera-t-il la délégitimation du conseil municipal ? »

Alsace

MINES DE POTASSE : LES TRAVAUX D'INJECTION DE SAUMURE SONT SUSPENDUS

(De notre correspondant.)

Mulhouse. — Les travaux préparatoires à l'injection de saumure dans le sous-sol alsacien par les mines de potasse ont été interrompus mardi 30 mai. Le comité de défense a enregistré avec satisfaction cette mesure d'apaisement qui succède au meeting d'une trentaine de maires et de quatre conseillers généraux à Reiningue, le 27 mai (Le Monde du 30 mai).

Le comité vient, d'autre part, d'engager devant le tribunal administratif de Strasbourg un recours contre le préfet du Haut-Rhin pour excès de pouvoir. « B.I. »

Ile-de-France

COUVRIR LE PÉRIPHÉRIQUE : MAIS AVEC QUEL ARGENT ?

La couverture du boulevard périphérique est une « légitime priorité », a déclaré, mardi 30 mai, le maire de Paris devant la commission extra-municipale de l'environnement, au cours d'une

réunion consacrée à l'aménagement du 17^e arrondissement.

En exprimant sa satisfaction, la commission a toutefois souhaité, au terme de sa réunion, que « l'Etat et la région, qui ont contribué à la construction du périphérique, et donc à la création de nuisances pour les riverains, contribuent également financièrement à des travaux de proportions similaires, à leur élimination, en prenant à leur charge une partie des coûts de la couverture ».

La commission du boulevard périphérique est, depuis des années, un peu plus que des paroles. Les premières études sérieuses à la couverture d'une des parties dans le 17^e arrondissement, le long de « périphérique », ont été réalisées par M. Chirac, a été décidé, en fait, par le président du Conseil de Paris, présidé par M. Bernard Lafay (R.P.R.), et élu du 17^e arrondissement. Le projet, budget de la Ville, voté par l'assemblée municipale, ne traduit pas ce souci de « légitime priorité ». Mais il est vrai que la Ville ne vend pas commodes l'impasse des travaux de couverture ou d'insonorisation du périphérique et la région de France, qui a financé par les communes riveraines, ne s'engage pas aussi activement qu'elle dans une opération qui est, finalement, très coûteuse. — J.F. »

● Roissy : mille chariots à bagages supplémentaires. — L'an dernier l'aéroport de Paris, constructeur et gestionnaire des aéroports parisiens, a reçu quelque six cent lettres protestant contre le manque de chariots mis à la disposition des passagers de l'aéroport Charles-de-Gaulle. L'établissement public a pris la décision de mettre en service mille chariots supplémentaires venant s'ajouter au mille restant depuis l'ouverture de l'aéroport, (quatre cents ayant été détruits ou « empruntés »).

Cette opération a débuté le 18 mai dernier et a coûté 800 000 francs. L'aéroport de Paris. D'autre part, les autorités aéroportuaires ont mis en place vingt points matérialisés répartis dans différents endroits où les passagers sont invités, par un tract, à rapporter leur chariot après utilisation.

Un conseil restreint met au point le projet de loi sur la réforme des collectivités locales

Le président de la République réunit le jeudi 1^{er} juin un conseil des ministres restreint pour préparer un projet de loi-cadre portant réforme des collectivités locales. Un débat sera organisé le 20 juin au Sénat sur ce sujet, après

une nouvelle consultation, cet été, avec les élus et leurs associations, la loi définitive sera soumise au Sénat au début de novembre. Le gouvernement a toujours souhaité privilégier les avis de la Haute Assemblée, grand conseil des communes de France.

La nation malade de son État

Tout le monde la juge indispensable, mais personne n'est disposé à se battre pour la faire aboutir. Les rapports, les notes, les projets s'accumulent dans les ministères et les partis, les commissions cogitent, les ministères se concertent, mais dans les communes et dans la vie quotidienne des citoyens, les choses ne changent pas, le droit n'évolue pas.

Le mot de « levathan », qui désigne le monstre marin, est devenu, à la fin « levathan » administratif et sempiternel projet politique, semble inévitable, impossible, irréelle. Pour reprendre une vieille expression d'Edgard Pisani, jamais la nation n'a été aussi malade de son État.

C'est dans ce climat de conservatisme, d'indifférence et d'insatisfaction, alors qu'apparemment rien aujourd'hui n'est plus urgent qu'il faut que l'Élysée entreprenne de remettre l'affaire sur le métier. Pas une foucote pourtant, puisque, en confiant le 26 novembre 1976 à M. Olivier Guichard le soin de définir, avec une dizaine de sages, l'image de l'administration locale à la fin du siècle, le président de la République avait clairement indiqué qu'il s'agissait d'une des actions déterminantes de son septennat.

Trop ambitieux, trop précis, trop justes aussi, le diagnostic et le dispositif proposés par M. Olivier Guichard ont été, dans les semaines qui ont suivi, déformés, écartés, tempêtés dans le monde tranquille des 500 000 élus locaux, des 600 000 agents communaux, des 90 000 fonctionnaires départementaux et régionaux.

Le projet de loi-cadre, qui posait les vraies questions (répartition des communes et leurs insignifiants pouvoirs face à ceux de l'État) et ne négligeait pas de souligner le rôle des régions naissantes (et toutefois très mal vues par l'Élysée), le rapport Guichard a été, dans le monde tranquille des 500 000 élus locaux, des 600 000 agents communaux, des 90 000 fonctionnaires départementaux et régionaux, déformé, écarté, tempêté dans le monde tranquille des 500 000 élus locaux, des 600 000 agents communaux, des 90 000 fonctionnaires départementaux et régionaux.

M. Marc Becam, en secrétaire d'État, a conscience de leur rôle de pionniers, parcourant les provinces et les paroisses, naviguant au plus près, dialoguant, recueillant avis et remarques. Il fallait écouter avant de réformer. Le président de la République a écrit personnellement et logiquement à tous les maires de France et en reçut plusieurs à sa table l'été dernier. On fit la loi, on calma les associations d'élus et la tutelle préfectorale — sauf

à Paris — se déserra opportunément. Les suggestions des élus furent consignées dans un document bien blasonné, intentionnellement intitulé « le dossier des maires » en préface duquel M. Barre les désignait comme les « parrains de la liberté et de la démocratie ».

Cette opération de séduction, qui favorisait l'apparition d'un mot plus sûr que le mot, selon le mot du premier ministre, doit maintenant être mise à profit. Après la méditation, l'action. Après la réflexion libre, le raisonnement, l'écriture des rapports de forces politiques.

Justifiée, l'entreprise n'est pas sans mérites. Mais l'État n'est en mesure de détails. Ses probabilités, ses contraintes, ses manières interventionnistes, jalonnent la voie. L'État n'est en mesure de détails. Ses probabilités, ses contraintes, ses manières interventionnistes, jalonnent la voie.

Le projet de loi-cadre, qui posait les vraies questions (répartition des communes et leurs insignifiants pouvoirs face à ceux de l'État) et ne négligeait pas de souligner le rôle des régions naissantes (et toutefois très mal vues par l'Élysée), le rapport Guichard a été, dans le monde tranquille des 500 000 élus locaux, des 600 000 agents communaux, des 90 000 fonctionnaires départementaux et régionaux, déformé, écarté, tempêté dans le monde tranquille des 500 000 élus locaux, des 600 000 agents communaux, des 90 000 fonctionnaires départementaux et régionaux.

Question de langage...

Le président de la République se heurte à deux difficultés de langage. Comment rendre cette réforme, qui est un projet de loi-cadre, un projet de loi-cadre ? Le langage se situe d'abord dans le domaine du langage et de la terminologie. La forme complète est que l'État n'est en mesure de détails. Ses probabilités, ses contraintes, ses manières interventionnistes, jalonnent la voie.

Le président de la République a conscience de leur rôle de pionniers, parcourant les provinces et les paroisses, naviguant au plus près, dialoguant, recueillant avis et remarques. Il fallait écouter avant de réformer. Le président de la République a écrit personnellement et logiquement à tous les maires de France et en reçut plusieurs à sa table l'été dernier. On fit la loi, on calma les associations d'élus et la tutelle préfectorale — sauf

légitimité : celle qui confère à l'État sa nation et celle qui émane directement de l'élection. Or 97-à-11 désignent plus personnelle, plus confiante, plus directe que celle des Français pour leur maire ?

Vient les maires rassurés sur les intentions du chef de l'État, mais ne sont pas encore convaincus. Quand faire la réforme ? Comment ? Avec quels engagements ? Pour neuf conseils municipaux sur dix, la réponse tient en deux phrases. « Que l'État nous débarrasse de moyens financiers et nous nous occuperons nous-mêmes de nos responsabilités. »

... et d'habitudes

Ce serait évidemment trop simple. La modification des habitudes administratives (centralisme) n'est pas moins atterrée que celle des idéologies (jacobinisme). La réforme de demain proposera des ajustements techniques qui auront dans le sens d'une plus grande décentralisation (généralisation de la « gérance » de l'État, à charge pour la commune de l'administration des secteurs, quel que soit le statut des permis de construire aux maires, statut et garanties des élus, statut limité des mandats électoraux, réglementation des intrusions de la Caisse des dépôts dans la gestion quotidienne des communes, réforme des procédures des marchés publics, réforme de la taxe d'habitation, ressources minimales pour les petites communes, regroupement à la carte et temporaire, élargissement des recours introduits par les associations ou les personnes privées devant les tribunaux administratifs. La liste n'est pas limitative. Ni les fonctions de nos maires ne sont à court d'idées.

Mais il ne s'agit ni d'une nuit ni d'un jour. L'État n'a d'une réforme de la taxe d'habitation. Toute la difficulté consiste à trouver une voie moyenne, réaliste, progressive, rompant avec deux décennies d'incantations politiques, de la Société s'est engagée à l'administratif et de confusion de plus en plus anachronique entre l'État français et les Français.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

A LA COMMISSION DU VIEUX PARIS

Les « dépouilles » des Halles seront entreposées à l'hôtel Salé

La commission du Vieux-Paris s'est réunie le 30 mai à 15 heures sous la présidence de M. Michel Fleury, qui a prononcé l'éloge de deux de ses membres disparus dans le courant du mois de mai : Emile Bollaert, qui fut jadis directeur des Beaux-Arts, et l'architecte Albert Leprieux, membre de l'Institut, qui participa depuis fort longtemps à la commission. C'est lui qui, dès 1933, avait attiré l'attention des autorités municipales sur l'état d'abandon et de péril où se trouvaient de très bons hôtels du Marais et sur l'opportunité pour la Ville de les acquérir et de les restaurer.

Dans le même esprit, la commission présente un intérêt architectural et historique. Ils ont été stockés à l'hôtel Salé en accord avec M. Fleury, à qui les Halles ont été confiées.

D'autre part, certains éléments tels qu'enseignes et panneaux décoratifs ont été remis au musée des Arts et Traditions populaires tandis que les balcons, cheminées, des portes ou des fontaines étaient réutilisées à l'occasion de restaurations d'immeubles. Enfin, la Société s'est engagée à prendre les mêmes précautions lors de la démolition de certains immeubles de la rue Rambuteau et de parties d'immeubles rue Saint-Martin.

La commission du Vieux-Paris, unanime, a décidé de contrôler la bonne marche de ces opérations car, d'après certains renseignements, des éléments architecturaux d'immeubles démolis ont disparu, soit qu'ils aient été mis en vente, soit qu'ils aient été détruits.

Le centenaire de la mort de Viollet-le-Duc. M. Fleury a, d'autre part, donné lecture d'une lettre de M. Allégon, attaché à l'École nationale supérieure des beaux-arts, qui se propose d'organiser avec le concours de la commission une exposition pour le centenaire de la mort de Viollet-le-Duc (1), qui pourrait avoir pour cadre la salle Saint-Jean de la mairie de Paris.

ANDRÉE JACOB.

(1) Né à Paris en 1814, mort à Langon en 1878, Eugène Viollet-le-Duc est un autodidacte qui s'enthousiasma pour l'architecture du Moyen Âge et se vit confier, par son ami Prosper Mérimée, inspecteur des monuments historiques, la restauration de plusieurs monuments parisiens : Notre-Dame de Paris, Saint-Séverin, Saint-Omer, des-Frères, les remparts de Carcassonne.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

bhe BANQUE HYPOTHÉCAIRE EUROPÉENNE - B.H.E.

Réunie le 24 mai 1978 sous la présidence de M. André Gerou, l'assemblée générale ordinaire de la Banque hypothécaire européenne (B.H.E.) a approuvé les comptes de l'exercice 1977 qui se soldent par une bénéfice net de 15 147 486 F contre 13 340 474 F au 31 décembre 1976.

Lors de cette réunion, l'assemblée s'est prononcée en faveur de la distribution d'un dividende de 10 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 7,50 F, se divisant en deux parts égales de 5 F chacune, à verser le 15 juin 1978 contre 19,50 F au titre de l'exercice précédent.

Le 24 mai 1978 s'est également tenue à Paris l'assemblée générale du Crédit immobilier européen (C.I.E.) chargée d'examiner et d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1977.

Au terme de ces exercices, le bénéfice net, après amortissements, provisions et impôt, de cette filiale à 99,99 % de la Banque hypothécaire européenne s'élève à 5 033 912 F contre 4 477 803 F pour l'exercice précédent. Le dividende de cette filiale s'élève à 10 F par action, augmenté de 20 F par action, augmenté

d'un avoir fiscal de 10 F, ce qui représente un dividende global de 30 F par action pour l'exercice 1977. Le conseil d'administration a décidé de verser un dividende global de 30 F par action, augmenté de 20 F par action, augmenté

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est réunie le 26 mai 1978 sous la présidence de M. Gérard Billeaud, a approuvé les comptes de l'exercice 1977. En dépit d'un marché souillé à une vive concurrence, la société a réalisé en 1977 un montant net d'investissement hors taxes de 62,86 millions de francs, se répartissant en dix-huit opérations de crédit-bail et dix opérations de location simple.

Le dividende de cette filiale correspond à un montant global d'engagement brut hors taxes de 78,01 millions de francs, dont 12 % représentés par la location simple et 88 % par la location longue durée.

À la suite des acquisitions et achèvements de locaux intervenus au cours de l'exercice écoulé, le patrimoine en exploitation est passé de 202,50 millions de francs en 1976 à 212,60 millions de francs en 1977, soit une augmentation de 10,10 millions de francs.

Le bénéfice net de l'exercice ressort à 15,15 millions de francs, contre 13,34 millions de francs en 1976. La distribution de 10 F par action permet d'attribuer, à compter du 15 juin 1978, un dividende de 10 F par action, en augmentation de 20 F par action, augmenté de 20 F par action, augmenté

Le bénéfice net de l'exercice ressort à 15,15 millions de francs, contre 13,34 millions de francs en 1976. La distribution de 10 F par action permet d'attribuer, à compter du 15 juin 1978, un dividende de 10 F par action, en augmentation de 20 F par action, augmenté de 20 F par action, augmenté

Le bénéfice net de l'exercice ressort à 15,15 millions de francs, contre 13,34 millions de francs en 1976. La distribution de 10 F par action permet d'attribuer, à compter du 15 juin 1978, un dividende de 10 F par action, en augmentation de 20 F par action, augmenté de 20 F par action, augmenté

Le bénéfice net de l'exercice ressort à 15,15 millions de francs, contre 13,34 millions de francs en 1976. La distribution de 10 F par action permet d'attribuer, à compter du 15 juin 1978, un dividende de 10 F par action, en augmentation de 20 F par action, augmenté de 20 F par action, augmenté

Le bénéfice net de l'exercice ressort à 15,15 millions de francs, contre 13,34 millions de francs en 1976. La distribution de 10 F par action permet d'attribuer, à compter du 15 juin 1978, un dividende de 10 F par action, en augmentation de 20 F par action, augmenté de 20 F par action, augmenté

Le bénéfice net de l'exercice ressort à 15,15 millions de francs, contre 13,34 millions de francs en 1976. La distribution de 10 F par action permet d'attribuer, à compter du 15 juin 1978, un dividende de 10 F par action, en augmentation de 20 F par action, augmenté de 20 F par action, augmenté

Le bénéfice net de l'exercice ressort à 15,15 millions de francs, contre 13,34 millions de francs en 1976. La distribution de 10 F par action permet d'attribuer, à compter du 15 juin 1978, un dividende de 10 F par action, en augmentation de 20 F par action, augmenté de 20 F par action, augmenté

Le bénéfice net de l'exercice ressort à 15,15 millions de francs, contre 13,34 millions de francs en 1976. La distribution de 10 F par action permet d'attribuer, à compter du 15 juin 1978, un dividende de 10 F par action, en augmentation de 20 F par action, augmenté de 20 F par action, augmenté

Le bénéfice net de l'exercice ressort à 15,15 millions de francs, contre 13,34 millions de francs en 1976. La distribution de 10 F par action permet d'attribuer, à compter du 15 juin 1978, un dividende de 10 F par action, en augmentation de 20 F par action, augmenté de 20 F par action, augmenté

Le bénéfice net de l'exercice ressort à 15,15 millions de francs, contre 13,34 millions de francs en 1976. La distribution de 10 F par action permet d'attribuer, à compter du 15 juin 1978, un dividende de 10 F par action, en augmentation de 20 F par action, augmenté de 20 F par action, augmenté

Le bénéfice net de l'exercice ressort à 15,15 millions de francs, contre 13,34 millions de francs en 1976. La distribution de 10 F par action permet d'attribuer, à compter du 15 juin 1978, un dividende de 10 F par action, en augmentation de 20 F par action, augmenté de 20 F par action, augmenté

Le bénéfice net de l'exercice ressort à 15,15 millions de francs, contre 13,34 millions de francs en 1976. La distribution de 10 F par action permet d'attribuer, à compter du 15 juin 1978, un dividende de 10 F par action, en augmentation de 20 F par action, augmenté de 20 F par action, augmenté

Le bénéfice net de l'exercice ressort à 15,15 millions de francs, contre 13,34 millions de francs en 1976. La distribution de 10 F par action permet d'attribuer, à compter du 15 juin 1978, un dividende de 10 F par action, en augmentation de 20 F par action, augmenté de 20 F par action, augmenté

Le bénéfice net de l'exercice ressort à 15,15 millions de francs, contre 13,34 millions de francs en 1976. La distribution de 10 F par action permet d'attribuer, à compter du 15 juin 1978, un dividende de 10 F par action, en augmentation de 20 F par action, augmenté de 20 F par action, augmenté

Le bénéfice net de l'exercice ressort à 15,15 millions de francs, contre 13,34 millions de francs en 1976. La distribution de 10 F par action permet d'attribuer, à compter du 15 juin 1978, un dividende de 10 F par action, en augmentation de 20 F par action, augmenté de 20 F par action, augmenté

Le bénéfice net de l'exercice ressort à 15,15 millions de francs, contre 13,34 millions de francs en 1976. La distribution de 10 F par action permet d'attribuer, à compter du 15 juin 1978, un dividende de 10 F par action, en augmentation de 20 F par action, augmenté de 20 F par action, augmenté

Le bénéfice net de l'exercice ressort à 15,15 millions de francs, contre 13,34 millions de francs en 1976. La distribution de 10 F par action permet d'attribuer, à compter du 15 juin 1978, un dividende de 10 F par action, en augmentation de 20 F par action, augmenté de 20 F par action, augmenté

Le bénéfice net de l'exercice ressort à 15,15 millions de francs, contre 13,34 millions de francs en 1976. La distribution de 10 F par action permet d'attribuer, à compter du 15 juin 1978, un dividende de 10 F par action, en augmentation de 20 F par action, augmenté de 20 F par action, augmenté

Le bénéfice net de l'exercice ressort à 15,15 millions de francs, contre 13,34 millions de francs en 1976. La distribution de 10 F par action permet d'attribuer, à compter du 15 juin 1978, un dividende de 10 F par action, en augmentation de 20 F par action, augmenté de 20 F par action, augmenté

Reservation: 225 93 06 +



Only Sud

PARIS-TEHERAN.

SANS ESCALE

BOEING 747 SP:	Mardi - Samedi	10h15
	Mardi - Dimanche	16h15
BOEING 747:	Vendredi	16h15
BOEING 707:	Lundi - Mardi	16h15
	Jeudi - Samedi	16h15

Le centenaire de la mort de Viollet-le-Duc

M. Fleury a, d'autre part, donné lecture d'une lettre de M. Allégon, attaché à l'École nationale supérieure des beaux-arts, qui se propose d'organiser avec le concours de la commission une exposition pour le centenaire de la mort de Viollet-le-Duc (1), qui pourrait avoir pour cadre la salle Saint-Jean de la mairie de Paris.

ANDRÉE JACOB.

(1) Né à Paris en 1814, mort à Langon en 1878, Eugène Viollet-le-Duc est un autodidacte qui s'enthousiasma pour l'architecture du Moyen Âge et se vit confier, par son ami Prosper Mérimée, inspecteur des monuments historiques, la restauration de plusieurs monuments parisiens : Notre-Dame de Paris, Saint-Séverin, Saint-Omer, des-Frères, les remparts de Carcassonne.

(Publiote)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES INDUSTRIES LÉGÈRES

SOCIÉTÉ NATIONALE DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

DIVISION PRODUCTION



AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

N° DP - 01-78

La Société Nationale des Matériaux de Construction (S.N.M.C.) lance un Avis d'Appel d'Offres International en vue de la fourniture de :

- Frittes préparées ou composées pour fabrication de frittes ;
- Frittes et colorants.

Les dossiers peuvent être retirés à la S.N.M.C. - Division Production - D.P. - 2, rue de la République - B.P. 78 - 30000 ALGER (ALGERIE), contre versement de deux cents francs (200 DA).

Les soumissionnaires établis en air (6) exemplaires, sous double enveloppe cachetée, l'enveloppe extérieure portant notamment la mention « Appel d'Offres » et l'enveloppe intérieure portant notamment la mention de Frittes, Frittes et Colorants et ne pas ouvrir à défaut de parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée avant le 15 juin 1978.

سكوتات الوالدين

سوق المال

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS 30 MAI

Marché toujours bien orienté

Amorçé la semaine dernière, le mouvement de hausse qui s'est traduit par un gain de 13 % de la Bourse de Paris, mais le marché est resté bien orienté. Le volume des transactions est en effet, venant relativement important et c'est à l'issue d'une séance encore assez active que l'indice a terminé à un niveau en progrès d'environ 1,15 %.

Sur les pétroles, où hausses et baisses se sont à peu de choses près équilibrées, tous les compartiments ont recherché participé au mouvement de progression, les valeurs sidérurgiques se détachant particulièrement en teneur. De fait, parmi les titres les plus favorisés, Denain, dont la cotation a été retardée devant l'affaiblissement de la demande pour Prénatal, a progressé de 2,15 %, tandis que Ustar fut en hausse de 6,5 %. A noter également la nouvelle hausse de Dollfus, en progrès de 7 % après un gain de 13 % de veille.

Attendus, et sans doute anticipés, l'annonce d'une forte hausse des prix en avril n'a pas eu l'impact redouté sur le marché. Tenus en laisse depuis plusieurs semaines par les incertitudes institutionnelles, ceux-ci poursuivent sur sa lancée, réagissant favorablement aux nouvelles propres à l'économie de M. Barre. Il faut d'ailleurs souligner qu'aux côtés d'achats traditionnels de gendarmes à son tour à s'ajouter, ce mardi, ceux d'une partie de la clientèle particulière et de nombreux étrangers (allemands et américains). Autour de la corbeille, il semble que l'on attende avec confiance le contenu du catalogue de mesures favorables aux actions, promis par le gouvernement.

Sur le marché de l'or, dans une activité toujours très (4,8 millions de francs d'échanges contre 4,7 millions), le lingot a gagné 70 francs à 27 500 francs et le pailon 2,50 francs à 233 francs.

LONDRES

Haussa des mines d'or

Dans un marché qui se redresse légèrement après son accès de baisse de la veille, les mines d'or progressent, en liaison avec le cours du métal.

Or ouvert (dollars) 184 28 contre 182 25

Table with columns: Valeurs, Cloture, Cours, Différence. Lists various stock prices and their changes.

NEW-YORK

Le New York Stock Exchange a retrouvé son porteur mardi après deux jours de chômage dus à la célébration du Memorial Day. En repli à l'ouverture de la séance, les cours se sont peu à peu redressés au fil des cotations et, à l'issue d'une séance relativement calme, l'indice Dow Jones s'est établi à 894,20, en légère hausse de 2,31 points. Le volume des transactions a été assez modéré, 21 millions d'actions ayant changé de mains contre 21,4 millions la veille du long week-end.

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various stock prices and their changes.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

CREDIT FONCIER ET IMMOBILIER. - Les revenus hors taxes du premier semestre de 1978 (loyers, charges et revenus du portefeuille) ont atteint la somme de 17,02 millions de francs contre 14,99 millions un an plus tôt.

UNION IMMOBILIERE DE FRANCE (U.I.F.). - Le dividende global de 1978 devrait augmenter dans les mêmes proportions que le précédent, a indiqué le président de la société (+ 1,50 % pour 1977).

GRUPE FONCIA CREDIT. - Avec un bénéfice net consolidé de 41,73 millions de francs contre 22,15 millions de francs en 1977, le groupe va distribuer un dividende global de 30 F pour les actions Foncia Crédi (contre 22,50 F) et 24 F pour les actions Crédi Unif (contre 20,70 F).

BANQUE SCALBERT-DUPONT. - Les comptes de l'exercice 1977 se soldent par un bénéfice net de 4,48 millions de francs contre 2,59 millions en 1976. Le dividende global a été fixé à 9 F contre 10,50 F, soit un montant de 22,50 F par action.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

Table with columns: Cours, Dernier cours. Shows exchange rates for Tokyo.

INDICES QUOTIDIENS

Table with columns: Indice, Valeurs, Dernier cours. Shows daily indices for Paris and Tokyo.

BOURSE DE PARIS - 30 MAI - COMPTANT

Large table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various stock prices and their changes for the Paris stock exchange.

VALEURS

Large table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various stock prices and their changes for the international market.

MARCHÉ A TERME

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various futures prices and their changes.

MARCHÉ A TERME

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various futures prices and their changes.

COTE DES CHANGES

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various exchange rates.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various gold prices and their changes.

INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various industrial and commercial stock prices.

INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various industrial and commercial stock prices.

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. THÈSES
- JEUNESSES. Témoignage : « Ne mélangez plus l'homme avec les devoirs à faire » ; « L'impudence des enfants de 68 » ; par Gilles Moïnot ; « Allemagne : l'unanimité et son rejet », par Bernard Brigoletti.
- 3. ÉTRANGER
- Les crises en Afrique et les relations entre les Deux Grands.
- 4-5. AFRIQUE
- MAROC : la communauté juive pourrait aider le royaume chrétien à jouer les médiateurs dans le conflit israélo-arabe.
- 6. EUROPE
- 7. ASIE
- LIBRES OPINIONS : « M. Ali Bhutto devant la cour suprême du Pakistan », par M^{me} Etienne Joudal
- 8-9. POLITIQUE
- Les travaux de l'Assemblée nationale.
- Le débat au sein de P.C.F.
- 10-11. SOCIÉTÉ
- « Mai mois. Mois mai » (11), par Edgar Morin.
- 12. ÉDUCATION
- RELIGION
- 13. SPORTS
- 14. SCIENCES
- 15. PRESSE

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

PAGES 13 à 23

- THÉÂTRE : « Maréchal Josa » à la Maladrolle Imaginaire à Marseille.
- MUSIQUE : un opéra inédit de Debussy ; Marchand, musicien.
- Le XXXI^e Festival de Cannes.
- EXPOSITIONS : la nature morte de Breughel à Soutine ; La peinture du mouvement.

31 à 34. ÉCONOMIE - RÉGIONS

- AFFAIRES : la mise en règlement judiciaire du groupe Boussac.
- Un conseil restreint met au point le projet de loi sur le régime des collectivités locales.

LIRE ÉGALEMENT

RADIO-TELEVISION (23)
 Annonces classées (27 à 30) ; Aujourd'hui (34) ; Carret (22) ; « Journal officiel » (21) ; Météorologie (24) ; Mots croisés (24) ; Bourse (35).

FABRICANT - VENTE DIRECTE

COUVERTS ARGENTÉ ET INOX ORFÈVRE

Garantie 25 ans à l'usage domestique

FRANOR 70 R. AMELOT
 20, rue de Valenciennes - Tél. 700.87.94
 M^{me} St-Sébastien - Fermé le samedi

EXPRESSION ORALE POUR RESPONSABLES DÉCIDÉS

Vous refusez les trucs et recettes habituellement proposés. Vous voulez un style d'expression à la mesure de votre personnalité. Demandez-nous une consultation particulière, à titre gratuit et sans engagement.

INSTITUT D'EXPRESSION ORALE
 20, rue de Valenciennes, 75003 PARIS
 Tél. 778-88-93

Nous recevons exclusivement sur rendez-vous, de 10 h. à 21 h.



vitel

Eau minérale naturelle.

A B C D E F G

LA LIBÉRATION DES PRIX INDUSTRIELS

Des prévisions de hausse prudentes et attentistes

Il est encore trop tôt pour connaître avec exactitude les effets de la libération des prix de certains produits industriels à la production, qui intervient le 7 juin. D'une façon générale, les premiers secteurs concernés sont parmi ceux qui avaient le moins de chances de pouvoir en profiter. On parle de marchés « en régression », tant pour le lait de conserve que pour les armes de chasse, situation peu propice à une augmentation des prix. De nombreux contrats de modulation avaient d'ailleurs été conclus avec des secteurs concernés au régime de pré-liberté.

● **VEHICULES INDUSTRIELS.** — Chez Renault Véhicules Industriels, aucune décision n'est encore arrêtée. On juge cependant que l'augmentation, qui sera « assez mesurée et assez progressive », est un impératif catégorique, à la fois à cause des pertes causées par le blocage des prix (100 millions de francs l'année dernière) et à cause d'un plan d'investissement important. Cependant, bien que les prix français aient 25 % de retard sur les prix européens, il faut, dit-on, que les constructeurs tiennent compte d'un marché français en crise (beaucoup de 15 % de l'activité depuis le début de 1978) et des difficultés de leurs clients, dont les tarifs restent bloqués.

● **MATERIELS PROFESSIONNELS ELECTRONIQUES.** — On n'attend aucun changement rapide, puisque ces matériels, étant fabriqués sur devis, leurs prix sont discutés au coup par coup. Quant aux appareils d'automatisation, aucun effet notable n'est attendu : sur ce marché, la concurrence est très vive.

● **MACHINE-OUTIL.** — La libération des prix ne devrait pas avoir de grandes conséquences. Dans les milieux professionnels, on fait, en effet, remarquer que les possibilités offertes par les derniers contrats de modulation passés avec la direction des prix n'étaient pas totalement exploitées en raison de l'atonie du marché.

● **MECANIQUE.** — A la Fédération patronale de la mécanique, on fait remarquer la aussi qu'un certain nombre de professions avaient signé des engagements de modulation, qui avaient comme particularité de ne prévoir aucun chiffre de hausse maximum autorisé, le gouvernement se réservant seulement la possibilité d'intervenir en cas d'excès manifeste. Ces engagements, qui concernent les brides et raccords, les embrayages, les moteurs, les compresseurs de chantier, les roulements et une partie de l'horlogerie correspondante en fait à un régime de liberté.

Pour les autres produits de cette profession, qui vont être libérés, la

LA FIN DE LA VISITE DU ROI KHALED A PARIS

Français et Saoudiens expriment leur « satisfaction » La délégation de Ryad s'est dite préoccupée par la destabilisation de l'Afrique

Le roi Khaled devait quitter Paris pour Genève ce mercredi après-midi 31 mai à l'issue de sa visite officielle en France. Du côté français comme du côté saoudien, on commentait mardi avec « satisfaction » les conversations entre les représentants des deux pays.

Un communiqué devait être publié ce mercredi. « Nous sommes très satisfaits des résultats de la visite du roi Khaled en France », a déclaré mardi soir le prince Saoud Ibn Fayçal, ministre des affaires étrangères saoudien, lors de la réception offerte par le roi à M. Giscard d'Estaing à l'Élysée, à laquelle assistaient M. Raymond Barre et les membres des délégations française et saoudienne. Le directeur d'une



grande entreprise française ajoutait pour sa part : « Cette visite nous a permis de gagner trois à six mois dans les domaines civil et militaire. »

A propos des armements, M. Mohamed Abdou Ysmann, ministre saoudien de l'Industrie, a indiqué mardi que le schéma de Mirage par l'Arabie Saoudite n'avait pas été discuté, mais que les accords franco-saoudiens concernant les armements et la coopération militaire entre les deux pays avaient été évoqués au cours de la rencontre, mardi, entre le prince Sultan Ben Abdel Aziz, ministre saoudien de la Défense, et son homologue français, M. Yvon Bourges.

Mardi matin, un premier entretien d'une heure avait réuni le ministre saoudien de l'Information et les ministres français de l'Industrie et de la Culture, MM. André Girard et Jean-Philippe Lecat. Cette réunion a notamment permis de faire le point de l'exécution de l'accord-cadre de 1974 sur la réalisation du réseau de télévision en couleur à Ryad.

Les ministres saoudiens de l'Industrie et de l'Agriculture, MM. Gasil El Goussabi et Abdul Rahman El Sheik, et leurs collègues français du Commerce extérieur de l'Agriculture, de l'Industrie et de la Culture, MM. Deniau, Mehaignerie, Girard et Lecat, ont ensuite passé en revue tous les problèmes touchant à la coopération industrielle, dessalement de l'eau de mer, électrification rurale, création d'un Institut d'études nucléaires saoudien notamment. Il a été également question des projets français d'exploitation de l'énergie solaire.

Parallèlement, le prince Saoud et M. Jean François-Poncet, secrétaire général de l'Élysée, se sont entretenus de politique internationale, évoquant notamment la situation au Proche-Orient et en Afrique.

A midi, après un bref tête-à-tête entre le roi Khaled et M. Giscard d'Estaing, un entretien a eu lieu pendant une heure et quart entre les deux chefs d'État, les

UNE SEMAINE AVANT LA VISITE DE M. GISCARD D'ESTAING

Des élus de la Corse s'inquiètent de la montée de la violence

De notre correspondant

Ajaccio. — Une délégation conduite par M. Dominique Burchini, maire communiste de Sartène, et composée à dessein de Corsais, de continentaux et de « pieds-noirs », a été reçue mardi 30 mai par M. Yves-Bertrand Burgalat, préfet de région. M. Burchini, qui doit accueillir dans son hôtel de ville, le 31 juin, le président de la République, était venu faire part au préfet de son inquiétude devant la recrudescence des attentats.

Depuis le début de l'année, en effet, on a enregistré 146 actions terroristes, dont une soixantaine (57) ont été revendiquées par le Front de libération nationale de la Corse, une vingtaine ont visé des autonomistes ou des nationalistes) avaient un caractère politique indéniable. Sur ces 146 attentats, 71 ont été commis depuis le 1^{er} mai, dont 24 ont eu lieu à Ajaccio ou dans sa proche périphérie.

« Nous trouvons scandaleux qu'on laisse une officine telle que FRANCIA (Front d'actions nationalistes) en Corse depuis le début de l'année, que l'on connaît en haut lieu, répondre aux plastiques par des contre-plastiques », ont déclaré au préfet les membres de la délégation. M. Burchini a souligné que « ce n'est pas en déployant un énorme appareil policier, qui se contente d'ailleurs d'empêcher, que l'on trouve une solution ».

Affirmant que la sécurité de tous réside dans une autre politique, M. Burchini a précisé que « la seule solution était la mise en place de structures démocratiques, d'un pouvoir régional exercé par une assemblée élue au suffrage universel et à la proportionnelle ».

De son côté, devant le conseil général de la Haute-Corse qu'il préside, M. François Giscard, sénateur et président du conseil

M. FRANÇOIS DESBANS NOMMÉ AMBASSADEUR EN ISLANDE

Le Journal officiel du jeudi 1^{er} juin publiera la nomination de M. François Desbans comme ambassadeur à Reykjavik, en remplacement de M. Jacques Pradelle de Labour Doujeux.

(M. François Desbans, né en 1919, a commencé sa carrière au ministère des Affaires étrangères en 1942, à l'École nationale d'administration (1954-1956). Il est ensuite entré aux affaires étrangères. Il a été en poste à Moscou (1961-1962), à Paris (1962-1963), à Washington (1963) et à Moscou (1971). Il était depuis 1974 ambassadeur en Albanie.)

ATTENTAT CONTRE UN AVOCAT A BERLIN-OUEST

Berlin-Ouest (A.F.P.). — Trois coups de pistolet ont été tirés, mercredi matin 31 mai, à Berlin-Ouest sur l'un des avocats commis d'office à la défense des membres du Mouvement du 2 juin, dont le procès se déroule actuellement. Selon la police, M^{me} Dietmar Hohl a été blessée et a dû être hospitalisée.

Ces attentats n'avaient pas été revendiqués ce mercredi au début d'après-midi et son origine politique n'est pas clairement discernable pour l'instant. Aucun acte de violence n'avait été signalé en Allemagne depuis l'enlèvement et le meurtre de Hanna Martin (Seyler).

R.A.T.P. — C'était au tour des taxis de Berlin-Ouest

de Berlin-Ouest, le service des taxis n'était assuré, à 7 h. 30, qu'à 28 % (45 véhicules sortis sur 171), et à Ansbach, à la même heure, ce service fonctionnait à 42 % (43 autobus sur 109).

(Publité) ACHATS TABLEAUX SUISSES

Valletton - Gimmel - Bombard
 Antré - Olinchett - Calame
 Borjeand - Duetet - Bodon
 Hodler - Gubler, etc. ainsi que
 d'autres artistes de l'école de
 ARGENTIERE XVI^e et XVII^e.

Paiement comptant au cours
 en franc suisse
 Office ARTS ANCIENS
 212 BEVAUX SUISSE
 Tél. 1841/2846 13-23

COURS RICHELIEU
 ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PRIVÉ.
 75, avenue des Ternes - 75017 Paris
 Renseignements : Tél. 574.53.00 et 574.26.85
 JEUNES GENS - JEUNES FILLES
 Extémat - Demi-Pension

Stages d'immersion
ANGLAIS
 Méthode originale
AUTO-CREATIVE
 Séjours de 15 jours dans
 un Parc National anglais
COLOMBUS
 15, rue Godfroy Cavagnac
 75011 PARIS - Tél. 379.62.22

Le numéro du « Monde » daté 31 mai 1978 a été tiré à 564 396 exemplaires.

EP
 ECOLE DE DIRECTION D'ENTREPRISES DE PARIS
 Préparation simultanée ou non, aux diplômes d'état :
 • D.E.C.S.
 • B.T.S. de distribution
 • MAITRISE DE GESTION

Une large ouverture sur la vie des entreprises : stages, séminaires, visites, jeux d'entreprise.

Documentation gratuite sur demande :
 130, rue de Clignancourt
 75018 PARIS - 252.27.27
 Etablissement privé d'enseignement technique supérieur

SEUIL JACO

L'h
aux

سكنة التاج